

QUE CHOISIR

EXPERT · INDÉPENDANT
· SANS PUBLICITÉ

TESTS LABO 

CRÈMES SOLAIRES

Certaines sont
peu efficaces



CLIMATISEURS

Si l'été est vraiment
trop chaud...

SIÈGES-AUTOS

De 179 à 600 €,
quelle sécurité ?

QUIZ

*Calculez votre
bilan carbone*

L 12260 - 604 - F: 4,80 € - RD



WWW.QUECHOISIR.ORG

REPOUSSEZ les moustiques !

Diffuseurs, bombes, spirales...
23 produits testés



HUILES D'OLIVE

Vierge extra

**Plus d'une sur deux
non conforme**



26 RÉFÉRENCES ANALYSÉES

Indépendant et engagé, votre magazine est, par ses tests, ses enquêtes et ses conseils pratiques, au cœur de vos préoccupations de consommateurs citoyens responsables.



QUE CHOISIR, c'est plus qu'un magazine !

C'est le mensuel de l'**Union fédérale des consommateurs-Que Choisir**, 1^{re} association de consommateurs de France.

► LA PROXIMITÉ

Notre réseau de 140 associations locales, situées partout en France et animées par des milliers de bénévoles, est à votre écoute pour régler vos litiges, vous aider et vous conseiller dans vos démarches.

► LE PARTAGE

Nous relayons vos témoignages, vos alertes, vos besoins pour que votre voix soit entendue.

► L'EXPERTISE

Nos experts décortiquent les marchés, analysent les nouvelles tendances de la consommation, mettent en lumière les abus et vous éclairent dans vos actes d'achat et vos décisions.

► L'ENGAGEMENT

Nos juristes saisissent les autorités compétentes et la justice pour faire cesser et sanctionner les agissements illicites, et obtenir l'indemnisation des victimes.

► L'ACTION

Nos lobbyistes interviennent auprès des pouvoirs publics et des professionnels pour faire évoluer la législation et la réglementation en votre faveur.

Nous sommes **indépendants** grâce à vous, **agissant** pour et avec vous !

L'UFC-Que Choisir est également présente sur:



UFC-QUE CHOISIR

233, boulevard Voltaire, 75555 Paris Cedex 11
Tél.: 0143 48 55 48. Télécopie: 0143 48 44 35

Président et directeur des publications: Alain Bazot **Relations presse/communication:** Corentin Coppens, Olivier Dejeufosse, Lauren Nelson, Mathieu Wolfersperger **Directeur général délégué:** Jérôme Franck **RÉDACTION** • **Rédacteurs en chef:** Arnaud de Blauwe (QC mensuel), Franck Attia (QC en ligne), Pascale Barlet (QC Argent et QC Pratique), Perrine Vennetier (QC Santé) – **Assistante:** Catherine Salignon • **Secrétaire général de la rédaction:** Laurent Suchowiecki • **Enquêtes, reportages:** Elsa Abdoun, Morgan Bourven, Cyril Brossel, Elsa Casalegno, Élisabeth Chesnais, Camille Gruhier (chef de rubrique sciences) • **Secrétariat de rédaction:** Valérie Barrès-Jacobs, Marie Bourdelles, Gaëlle Desportes, Leslie Schmitt • **Responsable photo:** Catherine Métayer • **Infographie/maquette web:** Carla Félix-Dejeufosse, Laurent Lammens, Inès Blanjard • **Documentation:** Frédérique Vidal (**responsable**), Audrey Berbach, Véronique Le Verge, Stéphanie Renaudin • **Ont collaboré à ce numéro:** Florence Humbert, Élodie Toustou **QUE CHOISIR ÉDITION** • Laure Sassier **ESSAIS COMPARATIFS** • Éric Bonneff (**directeur**), Karima Amziane, Laurent Baubeste, Ozkan Calisir, Éric Ébran, Vincent Erpelding, Aissam Haddad, Soraya Hamimi, Gaëlle Landry, Cécile Lelasseux, Lars Ly, Neil McPherson, Mélanie Marchais, Mickaël Marques De Oliveira, François Palemon, Sélim Redadj, Gabrielle Théry, Domitille Vey **OBSEVATOIRE DE LA CONSOMMATION** • Grégory Caret (**directeur**), Isabelle Bourcier, Sandrine Girolet, Marine Perier-Dulhoste et Ingrid Stiemer **JURIDIQUE** • Raphaël Bartlomé (**responsable**), Gaëtan Dupin, Gwenaelle Le Jeune, Laurie Liddell, Véronique Louis-Arcène, Candice Meric **ADMINISTRATION** • Florence Thomasin (**directive administrative et financière**), Sandrine Flagel, Audrey Saint-Dizier • **Ressources humaines:** Véronique Couesnon (**directrice**), Estelle Bourjade, Aude Dauchy, Michaëla Schaubroeck • **Gestion de projets:** Régis Ghozlan (**directeur**), Maud Pontonnier • **Informatique:** Jean-Baptiste Goupille (**directeur technique**), Damien Bidault, Gilles Jean, Nicolas Lavergne, Christophe Marti, Adrien Mussio, Zohra Sourta, Alexis Ulrich • **Logistique:** Philippe Ballon (**responsable**), Assia Chetioui, Franck Delhomel, Fabienne Doréit **DIFFUSION/PROMOTION** • Thierry Duquenoy (**directeur**), Delphine Blanc-Rouschouze, Jean-Louis Bourghol, Marie-Noëlle Decaulne, Laurence Kramer, Jean-Philippe Machanovitch, Francine Manguelle, Steven Phommarinh, Nicolas Schaller, Raphaëlle Vincent • **Courrier:** Brigitte Bouttier, Hortense Rossi • **Information juridique:** Sophie Herbretau (**directrice**), Falone Apety, Murielle Baily, Christina Bamba, Mohamed Benhedi, Magali Berthe, Thibaud Cardon, Nahéla Chafki, Clémentine Chevkin, Axelle Cochinal, Emmanuel Eslin, Mélinda Fares, Laury Littardi, Patricia Lorineau, Justine Marenda, Krystèle Mensah, Julie Le Roux, Emmanuelle Pozza, Enaam Salihi, Louise Shan • **Service abonnements:** Que Choisir, 45, avenue du Général-Leclerc, 60643 Chantilly cedex. Tél.: 01 55 56 71 09 • **Inspection des ventes et réassorts diffusieurs:** MP Conseil • **Tarifs:** 1 an, soit 11 numéros: 44 € ; 1 an + 4 hors-séries: 62 € ; 1 an + 4 hors-séries + 4 spéciaux: 90 € **UFC-QUE CHOISIR** • Association à but non lucratif • Bureau du conseil – **Président:** Alain Bazot – **Vice-présidents:** Daniel Bideau, Marie-Christine Radenne **Trésorier:** Jacques Robert **TréSORIER adjoint:** Jacques Fleury **Sécrétaires:** Michel Namy • **Conseil d'administration:** Christian Bernard, Jacques Fleur, Jean-Pierre Jokiel, Arnaud Lajugie, Jean-Christophe Lampe, Odette Mairey, Anne Morin, Alain Praud, Alain Sanitas, Martial Verschaeve; et pour le personnel, Soraya Hamimi, Julia Le Roux • **Études et Lobby:** Mathieu Escot (**directeur adjoint**), Olivier Andrault, Antoine Autier, Damien Barbosa, Mélissa Chevillard, Ana Lamy, Lauriane Le Menn, Matthieu Robin, Christelle Leduc • **Action politique:** Cédric Musso (**directeur**) • **Relations associatives:** Béatrice Delpach (**directive adjointe**), Myriam Bos, Christine Chaton, Catherine Guillerm, Nadia Mamri, Karina Novelli, Jean-Philippe Randriambelson, Chantal Trancoso **IMPRESSION** • RotoFrance, rue de la Maison-Rouge, 77185 Lognes. Distribué par MLP. Dépot légal n°144. Commission paritaire n° 0722 G 82318. Tous droits de reproduction et d'adaptation réservés. Ce numéro comporte un encart abonnement à *Que Choisir Santé*, un encart « carte d'information juridique » sur une partie du tirage, un encart sous enveloppe collé en 4^e de couverture sur une partie du tirage et une enveloppe « Édition » déposée en 4^e de couverture sur une partie du tirage. Numéro imprimé avec des encres blanches sur papier certifié FSC PEFC Holmen XLNT. 1580 kg CO₂/T papier. Origine papier: Norrköping, Suède. Pas de fibres recyclées. CoC inspecta 217. ISSN 0033-5932.



SOMMAIRE

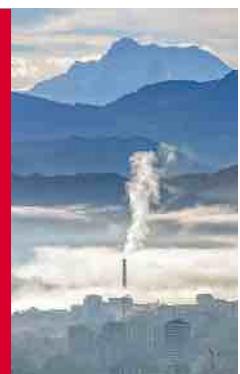
N° 604 - JUILLET-AOÛT 2021

14

Consommation et environnement

Une vie bas carbone, c'est possible !

ZONE ROUGE



F. HENRY/REA

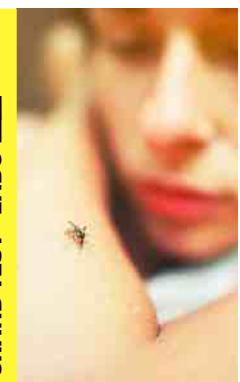
22

Ressource en eau

Des tensions en cascade

X. LEOTY/ANDIA

GRAND TEST - LABO QC



SUN OK/SHUTTERSTOCK

34

Antimoustiques

La chimie reste une bonne arme

INFO EXPRESS

Toute la consommation en bref

QUE CHOISIR AUSSI UNE ASSOCIATION

Le billet d'Alain Bazot et les actions nationales

Les associations locales et leurs actions

4

10

12

ZONE ROUGE

Consommation et environnement

- Une vie bas carbone, c'est possible !

14

ÇA POURRAIT VOUS ARRIVER

Usurpation d'identité

- Cachés derrière Allianz, des escrocs

20

ALERTE

Ressource en eau • Des tensions en cascade

22

Réseaux sociaux • Attention : trafic d'influence

26

Biocoop • La forteresse assiégée

30

LABO QC

GRAND TEST DU MOIS

Antimoustiques

- La chimie reste une bonne arme

34

Huiles d'olive • Pas si « extra »

38

Enceintes Bluetooth

41

Climatiseurs split et mobiles • Un mal nécessaire

42

Congélateurs

45

Crèmes solaires et après-soleil • Tartinez sans compter

46

Sièges-autos • Gardez l'appuie-tête !

50

DÉCRYPTAGE

Visites à l'hôpital et en Ehpad

- Des limitations injustifiées

52

Protection du littoral • Deux projets immobiliers censurés

56

Smartphones • La folle course aux capteurs

57

FORUM

Vos courriers, vos questions et nos réponses

60

TOUT S'EXPLIQUE

Technologie DAB+

- La radio accélère sa transition numérique

64

Argent • Trésor découvert, en êtes-vous propriétaire ?

65

Pratique sportive • Fin des certificats médicaux pour les enfants

65

MARCHÉ LIBRE

J'achèterai des courgettes à 3,50 € le kilo !

66



WAVEBREAKMEDIA/SHUTTERSTOCK

38

Huiles d'olive

Pas si « extra »

Le numéro 603 de Que Choisir a été tiré à 519 200 exemplaires.

CRÉDITS DE COUVERTURE
MARCODIMPE/ADOBESTOCK;
CREWCUT/ADOBESTOCK;
PAULTARASENKO/SHUTTERSTOCK.



ARNAUD DE BLAUWE
RÉDACTEUR EN CHEF



A. LECOMTE

Passez un bon été

Enfin ! Le cri du cœur que de nombreux Français ont dû pousser. L'été est là et, pour nombre d'entre nous, le temps des vacances ; les grandes vacances comme on disait lorsque nous étions à l'école ! Un été bienvenu après ces mois de crise sanitaire éprouvante. Un été qui sera encore un peu spécial, car le virus rôde toujours. Pour se préserver ou parce que voyager à l'étranger est plus compliqué en raison, notamment, des exigences sanitaires fixées par les États, les séjours dans l'Hexagone seront, comme l'an dernier, privilégiés.

Votre magazine vous accompagne

Pour que cette période estivale se passe au mieux, *Que Choisir* a sorti ses traditionnels tests de l'été, toujours très attendus par nos lecteurs. Et, pour cette nouvelle livraison, certains résultats interpellent. Très prisée aux beaux jours, l'huile d'olive rime avec salades et grillades. Nous en avons analysé 26 pour un bilan... jamais vu. Plus de la moitié des références de notre sélection ont été déclassées : elles ne devraient pas arborer la mention « vierge extra » ! Constat plus positif avec les antimoustiques, également au sommaire. Alors que le moustique tigre envahit une part croissante du territoire, vous trouverez des produits capables de le repousser, lui et ses congénères. Bombes, bougies ou encore spirales, ce sont les premières citées qui s'en sortent globalement le mieux ! Et puis, juillet-août rime souvent avec soleil et plage. D'où la nécessité de protéger sa peau. Nous avons testé des crèmes solaires à indice 30 ou 50. L'efficacité, la composition, les effets sur l'environnement, voilà les principaux critères que nous avons passés au crible. À l'arrivée, toutes ne tiennent pas leurs promesses. Huiles d'olive, antimoustiques, crèmes solaires : la lecture de *Que Choisir* s'impose ! Pour ne pas se tromper dans ses choix. Pour passer un bon été ! Bonnes vacances à ceux d'entre vous qui peuvent en prendre. ♦

GASPILLAGE ALIMENTAIRE

On jette encore trop

Le dernier sondage d'OpinionWay sur le gaspillage alimentaire est plein d'enseignements... et de paradoxes. Tandis que 94 % des sondés affirment y faire attention, un quart d'entre eux jette pourtant au moins cinq types de produits chaque mois. Sur l'ensemble, 15 % mettent du pain à la poubelle au moins une fois par semaine, alors qu'il suffit de le congeler au départ et de le passer au four quelques minutes, voire de se contenter de cette

deuxième étape, pour qu'il redevienne croustillant. Un bon grille-pain est d'ailleurs un allié antigaspi ! Un cinquième des sondés jette des yaourts ou du fromage plusieurs fois par mois. La date de péremption dépassée est une des raisons majeures de mise au rebut. Or, comme *Que Choisir* l'a montré grâce à des analyses microbiologiques, la qualité sanitaire des yaourts reste impeccable trois semaines après la date limite de consommation (DLC). On apprend aussi que les 18-24 ans jettent deux à trois fois plus que les 65 ans et plus. Les baby-boomers sont pourtant régulièrement accusés d'être responsables de l'état de la planète... Autre chiffre étonnant : 80 % des personnes interrogées estiment gaspiller moins que la moyenne. ♦



ONOKY/PNS

ÉLECTRICITÉ ET GAZ

Toujours plus de litiges

C'est un rituel : le Médiateur national de l'énergie présente son rapport annuel courant mai. Chaque fois, il cible les fournisseurs aux pratiques commerciales trompeuses ou au fonctionnement déficient. Et 2021 n'a pas dérogé à la règle. Après les moutons noirs du démarchage à domicile Engie et Eni, le carton rouge revient cette année à Total Direct Énergie, épingle pour des dysfonctionnements qui provoquent « de trop nombreuses et légitimes réclamations de ses clients », signale le Médiateur. Entre la résiliation impossible, les factures non émises ou les trop-perçus non remboursés, la filiale du mastodonte Total ne mérite pas sa place de numéro 3 de la fourniture d'énergie. Quant à Eni, il reste en tête des pratiques de démarchage agressives et

Certains opérateurs persistent à décevoir

trompeuses, loin devant Engie, Total Direct Énergie ainsi qu'Iberdrola, tous mis en cause à plusieurs reprises par *Que Choisir*. Ohm Énergie et la filiale d'EDF, Sowee, rejoignent ces démarcheurs aux méthodes contestables pour la première fois. Autre constat inquiétant, les plaintes pour résiliation de contrat brutale et inexplicable ont bondi de 30 % ! En cause, les erreurs de références compteurs faites par des fournisseurs de gaz ou d'électricité lors du changement de prestataire. Presque 15 ans après l'ouverture du marché de l'énergie à la concurrence, les consommateurs sont plus exposés que jamais aux mauvaises pratiques et aux erreurs d'entreprises peu scrupuleuses. Faute de sanctions dissuasives, les litiges ont encore grimpé de 19 % sur un an. Il serait grand temps que l'État se réveille. ♦

LOGEMENT

Le DPE se transforme

Une nouvelle formule du diagnostic de performance énergétique (DPE) entre en vigueur début juillet. Premier changement, il devient opposable. Un acquéreur ou un locataire constatant d'énormes écarts entre le DPE et sa consommation d'énergie pourra en refaire un et, s'il s'avère différent, exiger une compensation financière de la part du vendeur ou du propriétaire. Charge à ce dernier de se retourner contre son diagnostiqueur. Deuxième évolution, la consommation d'énergie ne suffit plus à évaluer le logement; la classe énergétique qui le définissait jusqu'à présent n'existe plus en tant que telle. Elle inclut dorénavant les émissions de gaz à effet de serre, qui peuvent déterminer à elles seules la performance énergétique du bien. Le terme devient pour le moins biaisé, puisque les émissions n'ont rien à voir avec la consommation d'énergie...



Autre modification, le gouvernement a revu à la baisse les indicateurs qui pénalisait le chauffage électrique, afin de le favoriser. De nombreux logements classés F ou G et chauffés à l'électricité vont ainsi passer en E, tout en générant des dépenses de chauffage exorbitantes et le même inconfort ! Le nouveau DPE affiche par ailleurs une estimation des montants

annuels de la facture d'énergie, ce qui est utile, et il doit proposer un bouquet de travaux permettant d'atteindre la classe A ou B. Signalons, enfin, que les diagnostics effectués selon la méthode précédente restent valables jusqu'à fin 2024, tant pour la vente que pour la location, sous réserve que leur durée de validité (10 ans) ne soit pas dépassée. ♦

DÉPAKINE

Sanofi débouté

Attaquer un laboratoire pharmaceutique en justice interdit-il de siéger dans un groupe de travail de l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) ? Le tribunal administratif de Montreuil (93) a tranché: l'un n'empêche pas l'autre. Marine Martin, présidente de l'Association d'aide aux parents d'enfants souffrant du syndrome de l'anti-convulsivant (Apesac), a bien sa place en tant que représentante d'une association d'usagers dans le comité scientifique permanent « Reproduction, grossesse et allaitement » de l'Agence. N'en déplaise à Sanofi, le fabricant de la Dépakine, qui a vu dans sa nomination, en juillet 2019, un conflit d'intérêts, et demandait son annulation devant les tribunaux. Les juges ont souligné que « *le comité a pour mission de rendre des avis facultatifs, sur des questions pour lesquelles l'objet n'est pas limité à l'exposition aux spécialités pharmaceutiques dont la société requérante exploite les autorisations de mise sur le marché* ». Marine Martin a, au contraire, une expertise sur le



sujet profitable à l'ANSM. La société Sanofi est poursuivie au pénal, par Marine Martin entre autres, pour tromperie aggravée, homicides et blessures involontaires. Le valproate de sodium, que la firme commercialise sous les noms de Dépakine, de Dépakote, etc., dans le traitement de l'épilepsie et des troubles bipolaires, entraîne un risque de malformations physiques, d'atteintes neurologiques, de retards psychomoteurs et d'autisme chez les enfants à naître. Depuis 2015, l'ANSM s'emploie à déjouer ces effets indésirables gravissimes en empêchant qu'il soit prescrit aux filles et aux femmes en âge d'avoir des enfants. ♦

ALZHEIMER

Stabilité côté psychotropes

Dans son numéro de mars dernier, la revue médicale indépendante *Prescrire* souligne que le déremboursement des médicaments de la maladie d'Alzheimer, à l'été 2018, n'a pas boosté la prescription des psychotropes, comme les opposants à la mesure le craignaient. Le constat a été établi en isolant les personnes ayant pris couramment, en 2017, au moins une des quatre spécialités déremboursées. En observant la consommation de psychotropes de cet échantillon, *Prescrire* précise qu'elle est identique (autour de 68 %), avant et après le déremboursement. « *L'exposition aux psychotropes était déjà très fréquente, et elle l'est restée: un aspect de la médication de l'existence* », conclut la revue.

RAPPELS PRODUITS



INTERRUPEURS EN CÉRAMIQUE DE MARQUE ZARA HOME

Références: 9330/047/800 et 9330/047/251. **PROBLÈME:** défaut de conception qui pourrait, dans certaines conditions d'utilisation, affecter l'isolation du câble et entraîner un risque de contact électrique. **OÙ S'ADRESSER:** en magasin Zara Home pour remboursement. Informations au 0805 980 034.

CRÈME PROTECTRICE POUR LE CHANGE, 100 ML, DE MARQUE MY CARREFOUR BABY



commercialisée à partir de septembre 2020. Lots: 20241003 et 20244003. Code-barres: 3560071276973. **PROBLÈME:** présence d'une bactérie susceptible de provoquer des infections en cas d'application sur des plaies profondes. **OÙ S'ADRESSER:** en magasin Carrefour pour remboursement. Informations au 0 805 900 022.



ASSIETTES, BOLS ET MUGS HEROISK ET TALRIKA DE MARQUE IKEA

PROBLÈME: risque de casse et de brûlure. **OÙ S'ADRESSER:** en magasin Ikea pour remboursement. Informations au 0 800 603 606.

POIVRONS PIQUILLO ENTIERS DE MARQUE CARREFOUR BIO



commercialisés à partir du 18/06/2020. Bocal de 212 ml. Code-barres: 3560071174446. Lot: L9289Z. Date de durabilité minimale: 16/12/2024.

PROBLÈME: présence de verre. **OÙ S'ADRESSER:** en magasin Carrefour pour remboursement. Informations au 0 805 500 085.



ASSIETTE 3 COMPARTIMENTS 6M+, MOTIFS DINOSAURES, DE MARQUE TEX BABY,

commercialisée par Carrefour depuis le 14/12/2021. Référence: 3616473245793.

PROBLÈME: risque de migration de mélamine à un taux supérieur aux limites réglementaires.

OÙ S'ADRESSER: en magasin Carrefour pour remboursement. Informations au 0 805 900 021.



Tous les rappels de produits sont sur notre site QUECHOISIR.ORG

APPLIS POUR SMARTPHONES

Touche pas à mes nitrites !

Décidément, la Fédération française des industriels charcutiers traiteurs (Fict) n'aime pas les critiques contre les nitrites. Elle avait saisi la justice en janvier contre Yuka, qui édite l'application du même nom. Et a obtenu gain de cause. Le 25 mai, le tribunal de commerce de Paris a condamné cette société pour « *pratique commerciale déloyale et trompeuse* », et « *dénigrement* » vis-à-vis des fabricants de charcuterie. Yuka est tenue de retirer ou de modifier sur son appli toutes les allégations négatives contre les nitrites et les nitrates, et de supprimer le lien vers la pétition « *Stop aux nitrites ajoutés dans notre alimentation* », lancée en 2019 avec la Ligue contre le cancer et l'association Foodwatch.



La juridiction a estimé que ces mentions défavorables ne reposaient pas sur des bases scientifiques suffisantes. Pourtant, les additifs nitrés (E249, E250, E251 et E251) sont classés cancérogènes probables, avec un risque accru de cancer colorectal. Plusieurs études tendent à le confirmer, même si les mécanismes biochimiques demeurent mal connus, comme nous le relatons dans *Que Choisir* n° 601. Yuka compte faire appel. ♦

VOISIN/PHANIE

GARANTIES LÉGALES

SFR et Darty épinglez

« **V**ous voulez une assurance ? » Les commerçants vous posent souvent cette question lorsque vous faites vos emplettes. Normal, les services de ce type sont très rentables pour eux. Plus rares sont les professionnels qui vous rappellent que même sans garantie payante, vous êtes protégé. En effet, la garantie légale de conformité permet la réparation ou le remplacement d'un appareil tombé en panne dans les deux ans qui suivent son achat ou sa livraison. Au-delà, celle des vices cachés peut prendre le relais. Pour avoir induit leurs clients en erreur concernant ces garanties légales ou commerciales, deux entreprises ont été récemment sanctionnées. D'abord, SFR a été condamné, en février, pour pratique commerciale trompeuse. La Direction départementale de la

Des discours trompeurs sanctionnés

protection des populations (DDPP) de Paris a observé que l'opérateur mobile présentait sa garantie commerciale comme une offre qui lui serait propre, alors que celle-ci recouvrailt des droits prévus par la garantie légale de conformité. Au mois de mai, la DDPP de Seine-Saint-Denis a, quant à elle, infligé à Darty une amende de 25 000 € pour ne pas avoir corrigé des pratiques épinglees dès 2018. Parmi elles, le fait de ne pas communiquer aux clients les informations utiles relatives aux garanties légales. Pis, le distributeur décrivait ses garanties payantes comme étant plus avantageuses que celles prévues par la réglementation. En réalité, elles étaient plus contraignantes ! D'où l'importance, pour le consommateur, de bien connaître ses droits... ♦

INSECTICIDES ET ABEILLES

Interdiction enfin définitive

C'est peu dire, l'affaire traînait depuis longtemps. Que Choisir a soulevé le problème du premier néonicotinoïde tueur d'abeilles dès 1998 ! Il a fallu 15 ans de polémiques, d'expertises et de contre-expertises pour que la Commission européenne impose enfin un moratoire sur les trois insecticides d'enrobage des semences les plus utilisés. Elle n'avait plus

Une excellente nouvelle



le choix, l'Agence européenne de sécurité des aliments les ayant déclarés toxiques pour les abeilles sans l'ombre d'un doute. En 2018, ce moratoire s'est transformé en interdiction. Les trois pesticides d'enrobage des semences les plus dangereux pour les abeilles (l'imidacloride, la clothianidine et le thiaméthoxame) sont prohibés pour les cultures de plein champ et les autres usages en extérieur dans toute l'Union européenne. Mais les industriels producteurs de néonicotinoïdes ne l'ont jamais accepté. Bayer et Syngenta ont saisi la justice européenne en 2013. Un premier jugement leur a donné tort en 2018. Bayer, appuyé par l'Association générale des producteurs de maïs et d'autres représentants de l'agrochimie, a fait appel. L'arrêt de la Cour de Justice de l'Union européenne du 6 mai 2021 confirme la proscription. «Après huit ans de combat judiciaire, cette décision est une excellente nouvelle pour la protection des abeilles», se réjouit l'Union nationale de l'apiculture française. Le gouvernement français, qui a réintroduit ces insecticides pour la culture de la betterave sucrière menacée par le virus de la jaunisse, se retrouve en porte-à-faux.♦

VACCINATION

Une ingérence acceptable

Récemment, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a estimé, dans un arrêt, que la vaccination infantile obligatoire était conforme à l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme, garant du droit à la vie privée et familiale. La CEDH, sollicitée par des citoyens tchèques, a reconnu que la vaccination obligatoire constituait une ingérence dans la vie privée. Toutefois, elle l'a mise en balance avec la nécessité s'imposant aux États de protéger la santé publique, d'autant que les sanctions se limitaient à une amende et au blocage de l'inscription à l'école maternelle, sans incidence



sur la scolarité élémentaire. Depuis 2018, la France fait partie des pays qui, comme la République tchèque, ont rendu les vaccins obligatoires pour les enfants. Néanmoins, la CEDH ne donne en aucun cas carte blanche aux États européens pour obliger leurs citoyens à se faire vacciner contre le Covid-19.♦

PUBLICITÉ

Loi Evin contournée



La loi Evin, qui encadre strictement toute promotion de l'alcool et du tabac, Snowmelt ne la connaît pas – ou a décidé de l'ignorer... Cette marque de *hard seltzer* (QC n° 595, p. 10) a lancé une campagne de publicité à destination des jeunes, sa cible principale, sous la forme d'un pseudo « affichage sauvage » bien organisé par une agence de communication. Or, ce type de boisson contient autant d'alcool qu'une bière, mais le goût en est dissimulé par les bulles et les arômes. De quoi abuser facilement un public non averti.

APPELS À TÉMOIGNAGES

Notaires Vous avez récemment eu affaire à un notaire ? Bonne ou mauvaise, faites-nous part de votre expérience.

Témoignage à adresser à Élisa Oudin, Que Choisir, 233, boulevard Voltaire, 75011 Paris, ou à eoudin@quechoisir.org.

Équipements de chauffage

Vous avez remplacé votre chaudière, fait installer une pompe à chaleur, un poêle à bois ou à granulés en 2019 ou depuis, envoyez-nous votre devis et votre facture en nous indiquant si vous avez bénéficié d'une aide. Nous vous garantissons le respect de votre anonymat pour ces documents, qui seront utilisés dans le cadre d'une enquête sur le chauffage et les prix pratiqués. Un grand merci aux lecteurs et abonnés qui les ont déjà transmis.

► Vous pouvez les scanner et les adresser par e-mail à echesnais@quechoisir.org, ou les envoyer par courrier à **Élisabeth Chesnais**, Que Choisir, 233, boulevard Voltaire, 75011 Paris.

FARINES ANIMALES

Bientôt leur retour ?

Porc et volailles européens pourront bientôt se délecter de farines animales de nouvelle génération. Bannis dans notre pays en 2000, et dans l'Union européenne (UE) un an plus tard, à la suite de la crise de la vache folle, ces produits devraient faire leur retour dans les auges cet automne. Plus précisément, leur version saine, constituée de protéines animales transformées (PAT) fabriquées avec les sous-produits non utilisés (morceaux non nobles, viscères, gras...) d'animaux destinés à l'alimentation humaine. Auparavant, les farines animales contenaient aussi des bêtes et des organes impropre à la consommation humaine (animaux malades ou morts avant l'abattoir, parties à risque vis-à-vis des encéphalopathies spongiformes transmissibles comme le cerveau, la moelle épinière, etc.), aujourd'hui interdits. Estimant que les conditions d'une utilisation sûre des PAT sont réunies, Bruxelles a proposé de les



A. LE BOT/PNS

Ça va faire jaser !

autoriser pour les porcs et les volailles – c'est le cas pour l'aquaculture depuis 2016. Par précaution, les ruminants demeurent exclus. Le principe de non-cannibalisme a également été acté. Pourquoi une telle insistance à réintroduire les PAT ? Elles sont très riches en protéines de qualité et affichent un prix défiant toute concurrence, ce qui permet à l'UE de s'affranchir de sa dépendance aux importations de soja. La proposition de la Commission a été validée par les États membres – hormis les abstentions de la France et de l'Irlande. Le Parlement et le Conseil des ministres de l'Union devraient aussi l'approuver, pour une application d'ici à cet automne. ♦

Pour Bruxelles, il n'y a plus aucun danger

VÉHICULES AU RAPPEL



AUDI Q3



Tous les rappels de véhicules sont sur notre site QUECHOISIR.ORG

LES AUTOMOBILISTES CONCERNÉS DOIVENT S'ADRESSER À LEUR CONCESSIONNAIRE, QUI SE CHARGERÀ DE L'INTERVENTION.

LES AUDI Q3 fabriqués entre le 1^{er} février et le 31 mars 2021.

PROBLÈME : dysfonctionnement et perte d'efficacité du système de retenue des ceintures de sécurité.

LES CITROËN C4 produites les 10 et 11 février 2021. **PROBLÈME :** les vis de roues peuvent être défectueuses et se casser ou se dévisser, au risque d'une perte de la roue en roulant.

LES DS AUTOMOBILES DS7 construits entre le 2 juillet et le 22 octobre 2019. **PROBLÈME :** risque de mauvais serrage des boulons

de l'essieu arrière. Cela pourrait entraîner une rupture de ce dernier et une perte de contrôle du véhicule, ce qui augmenterait la probabilité d'un accident.

LES JEEP GRAND CHEROKEE sortis d'usine entre le 19 décembre 2012 et le 17 janvier 2019. **PROBLÈME :** des fissures peuvent se former dans le système EGR, ce qui pourrait causer un incendie.

LES MAZDA CX-30 fabriqués entre le 25 avril 2019 et le 15 octobre 2020. **PROBLÈME :** sur certains véhicules, le hayon électrique peut

AIRBNB

Des dates flexibles

Cette année, les particuliers qui ont recours à Airbnb pour des locations de vacances vont profiter de nouvelles fonctionnalités. Au moment de retenir votre séjour, apparaît désormais un bouton « dates flexibles ». Il permet de choisir notamment « une semaine en août » ou « un week-end de septembre », plutôt que des jours fixes. Bientôt, il sera également possible de faire une recherche par type de bien (une cabane dans les arbres, une péniche, etc.), et non par lieu. Enfin, les filtres seront, eux aussi, assortis d'une flexibilité. Par exemple, vous souhaitez un lave-linge et une connexion wifi dans le logement, mais s'il n'en dispose pas, ce n'est pas dramatique ? Les résultats vous présenteront des hébergements qui en sont dépourvus, tout en le précisant. Idem pour le prix maximal pouvant être dépassé. Problème, ces derniers temps, nous avons constaté que, sans doute à la faveur de tests menés par la firme, cette flexibilité était parfois imposée sans que l'internaute en soit averti. Donc, avant de payer, vérifiez bien que vous ne louez pas un logement ne possédant pas les caractéristiques voulues.

PÊCHE ÉLECTRIQUE

L'Europe coupe le courant

Enfin les poissons des fonds marins ne subiront plus des coups de jus ! La pêche électrique est interdite dans toutes les eaux de l'Union européenne (UE) à compter du 1^{er} juillet 2021, comme le prévoyait le règlement « *relatif à la conservation des ressources halieutiques et à la protection des écosystèmes marins* » de juillet 2019. Non sans mal. Si certains pays ont effectivement proscrit cette pratique dans leurs eaux territoriales, à l'instar de la France à

entorses aux dérogations accordées, par exemple en dépassant les plafonds autorisés en ce qui concerne le nombre de bateaux de pêche ou la puissance des impulsions électriques, sans que la Commission de Bruxelles se décide à y mettre le holà. Face à ces dérives, une alliance inédite a vu le jour entre des ONG environnementales et des associations de pêcheurs, afin d'obtenir

l'application des règles. Et malgré l'intense lobbying des Néerlandais, le règlement européen de 2019 a davantage encadré les pratiques et entériné la fin de la pêche électrique en 2021. Les Pays-Bas ont joué leur dernière carte en contestant le règlement devant la Cour de Justice de l'UE (CJUE). Ce recours a été rejeté le 15 avril 2021, ce qui met un point final au dossier. ♦

Certains pays avaient déjà proscrit cette technique

partir d'août 2019, les Néerlandais ne l'entendaient pas ainsi. En théorie, cette technique n'est plus tolérée en Europe depuis 1998, mais les Pays-Bas n'ont eu de cesse d'obtenir des dérogations pour continuer à l'utiliser. Sous couvert d'expérimentations, ils ont multiplié les



P.CROW/REPORTERS-REA

Les Pays-Bas voulaient continuer à pratiquer la pêche électrique, leur recours a été rejeté.

ALIMENTATION

Décrypter les logos

Si l'on veut acheter des produits alimentaires respectueux des agriculteurs ou de la planète, à quels logos faire confiance ? Trois associations de commerce équitable ou de promotion du bio – FAIR[e] un monde équitable, ActionAid France et Bio Consom'acteurs – ont examiné 18 cahiers des charges affichés équitables, bio ou durables afin de réaliser un guide, téléchargeable gratuitement, intitulé *La boussole des labels*. Satisfait général pour les huit labels qui se revendiquent du commerce équitable (Fairtrade/Max Havelaar, World Fair Trade Organization, Biopartenaire, SPP, Fair for Life, Agri-Éthique France, Bio Équitable en France, Fnab Bio-Équitable-Français) : ils respectent les critères économiques, sociaux et environnementaux. À l'inverse, le bilan est mitigé, voire mauvais, pour la plupart des logos bio ou durables.

Concernant le bio, les certifications historiques s'avèrent les plus fiables (Demeter et Bio Cohérence font un sans-faute, suivis de près par Nature & Progrès). Les labels publics Eurofeuille et AB, eux, doivent combler quelques lacunes, mais sont transparents et contrôlés. Côté durabilité ou autres mentions, Rainforest/UTZ n'offre pas de garanties pour les paysans et n'a pas montré d'efficacité contre la déforestation. Haute valeur environnementale (HVE), Bleu-Blanc-Cœur et Label rouge se font étriller. Enfin, faute de transparence, les marques privées (Cocoa Plan, Voix de la Terre, Cocoa Life, etc.) sont difficiles à analyser. Celles l'ayant été déçoivent. ♦



PUBLICITÉ EN LIGNE

Une amende pour Google

A près deux années d'enquête, l'Autorité de la concurrence a infligé à Google une sanction de 220 millions d'euros pour avoir favorisé ses propres services dans le secteur de la publicité en ligne. Coopératif, le géant américain s'est engagé à rectifier le tir afin de laisser de l'air aux services concurrents.



Retrouvez chaque semaine les chroniques de **Que Choisir** sur **Radio Vinci** Autoroutes.

ALAIN BAZOT
PRÉSIDENT DE
L'UFC-QUE CHOISIR



A. LECOMTE

VARENNE DE L'EAU

Fuite en avant

Le ministre de l'Agriculture se refuse à opposer agriculture et environnement. Il affirme guider la première sur la voie de la transition agroécologique, et s'affiche « pro-environnement ». Pourtant, ses actes creusent un gouffre entre l'une et l'autre. Après avoir autorisé le retour des néonicotinoïdes tueurs d'abeilles, arbitré sur la politique agricole commune en pénalisant la filière bio et renvoyé à plus tard la taxation des engrains chimiques, voilà qu'il lance un « Varenne de l'eau » problématique. L'un de ses objectifs est de faciliter la construction de « retenues d'eau d'irrigation », ou « bassines » (lire p. 22), utiles aux cultures gourmandes en eau. Les spécialistes soulignent, comme nous, que ces bassins

Le gaspillage de la ressource va continuer

de rétention sont une vraie gabegie, trop souvent payée par les consommateurs et les contribuables via leurs factures d'eau et leurs impôts. Ces installations représentent aussi un risque pour la santé des « masses d'eau », plusieurs décisions de tribunaux administratifs le confirment. Lors des précédentes Assises de l'eau, il avait été décidé d'encadrer strictement leur construction ; pourquoi le gouvernement fait-il marche arrière ? Au lieu d'abandonner un modèle de développement agricole contestable et de favoriser une transition vers une agriculture durable, économie en eau, le ministère semble opter pour la fuite en avant avec ce Varenne. L'UFC-Que Choisir et ses alliés refuseront d'avaler l'amère potion. ♦

Retrouvez Alain Bazot sur son blog
ALAIN-BAZOT.FR

**Les actions nationales****TIKTOK****Bruxelles répond à notre alerte**

Suite à l'action lancée par l'UFC-Que Choisir, le Bureau européen des unions de consommateurs (Beuc) et d'autres organisations des pays de l'Union, la Commission européenne a annoncé l'ouverture d'un dialogue avec TikTok, réseau social très prisé des adolescents. Elle va examiner, avec le réseau de Coopération des autorités nationales de protection des consommateurs (réseau CPC, dont fait partie la DGCCRF), les pratiques commerciales de ce géant du Web, notamment sa politique de protection des données.

Bruxelles rappelle au passage qu'il est interdit de cibler les mineurs via des publicités déguisées. Une première victoire ! L'UFC-Que Choisir et ses partenaires dénonçaient en effet la libre utilisation des vidéos publiées sur TikTok, son système trompeur de cadeaux virtuels payés avec de l'argent bien réel, ses faibles mesures de protection... Le réseau doit prendre, sous un mois, des engagements pour se conformer aux règles européennes applicables en la matière. ♦



TASHATUVANGO/ADOBESTOCK

TER Pour une nouvelle donne

À l'occasion des élections régionales, dont les transports sont un enjeu majeur, l'UFC-Que Choisir dans toutes ses composantes (fédération, associations locales et unions régionales) est partie en campagne avec la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (Fnaut) et la Fédération des usagers de la bicyclette (Pub). L'étude que nous publions pointe la piètre qualité de service des TER. En 2019, près de 1 train sur 10 n'a pas pris le départ ! Et pour ceux qui ont roulé, le taux de retard atteint 10 %. Un abonné effectuant un aller-retour par jour subira, en moyenne, deux perturbations par semaine. En Europe, la France est à la traîne sur le plan de la régularité : les TER autrichiens, néerlandais ou allemands sont deux fois moins souvent en retard. Désidés à promouvoir des transports durables, sains et économiques, nous avons adressé 10 propositions aux candidats des régionales pour une amélioration de la qualité de service et davantage d'interopérabilité du train avec le vélo. ♦



ÉNERGIE MOINS CHÈRE ENSEMBLE

Payez gaz et électricité au juste prix

En 10 ans, le tarif réglementé de l'électricité a augmenté de 50 %. Celui du gaz (qui disparaîtra d'ici à 2023) a pris 4,4 % en juin. L'UFC-Que Choisir lance donc une nouvelle campagne « Énergie moins chère ensemble » pour faire baisser les factures en la matière, mais également pour garantir une sécurité juridique aux souscripteurs. L'objectif de cette opération reste de rassembler les consommateurs afin d'obtenir les meilleures offres possibles en gaz et électricité : un tarif attractif, un contrat sûr, concocté par nos soins, et notre accompagnement en cas

L'union fait la force, rejoignez notre nouvelle campagne !

de réclamations. Le Médiateur de l'énergie et les associations locales de l'UFC-Que Choisir signalent en effet une rerudescence des litiges (lire aussi p. 4) dans le secteur, notamment à cause des démarchages intempestifs. L'inscription sur le site Choisirensemble.fr, ouverte à tous, est gratuite et sans engagement. À l'issue d'enchères inversées (le moins-disant l'emporte), qui se tiendront le 21 septembre 2021 entre les fournisseurs participants, les personnes intéressées recevront une offre personnalisée qu'ils seront libres d'accepter ou non. ♦

Inscrivez-vous gratuitement jusqu'au 20 septembre 2021 sur choisirensemble.fr

VINTED

Une action de groupe contre le leader de l'occasion

Même l'économie collaborative peut cacher de bien mauvaises pratiques. L'application à la mode Vinted facture, sur chaque transaction, une commission soi-disant optionnelle sous l'appellation tendancieuse de « Protection acheteurs ». Or, il s'avère impossible d'y échapper, et son montant n'apparaît qu'au moment où l'on paie ; une pratique commerciale trompeuse selon l'UFC-Que Choisir. Après l'échec de la mise en demeure adressée au site marchand en début d'année, l'association a donc décidé de lancer une action de groupe contre lui, afin que ces frais soient remboursés aux millions de consommateurs concernés. Vinted compte 5 millions de visiteurs uniques par jour et plus de 16 millions par mois. Les utilisateurs lésés peuvent se tenir informés de l'évolution de ce dossier sur Quechoisir.org. ♦



P.TURPIN/PNS

COOKIES

L'UFC-Que Choisir saisit la Cnil

Depuis le 1^{er} avril dernier, le dépôt de cookies et autres traceurs lors de la navigation sur Internet connaît une évolution, résultat d'une recommandation de la Commission nationale informatique et libertés (Cnil). Il doit maintenant être aussi facile pour l'internaute de refuser que d'accepter d'être suivi. Après avoir analysé 100 sites parmi les plus visités en France, l'UFC-Que Choisir dresse un constat accablant. Il s'avère souvent impossible de refuser d'être pisté, ou alors les paramétrages sont incompréhensibles. Plus grave, certains sites proposent de souscrire un abonnement mensuel pour éviter d'être traqué ! L'association a officiellement saisi la Cnil pour qu'elle remette de l'ordre dans cette jungle et sanctionne les abus. ♦

Refuser d'être pisté reste trop difficile

— Par ARNAUD DE BLAUWE

CONSTAT

Les banques sourdes aux avis des médiateurs

Alors que le nombre de fraudes explose, beaucoup d'établissements bancaires refusent d'indemniser leurs clients qui en sont victimes, comme ce couple d'adhérents de l'UFC-Que Choisir.

A la lumière d'un dossier qu'elle a traité récemment, l'association locale (AL) de l'Artois confirme le constat établi, il y a quelques mois, par *Que Choisir*. Face à l'explosion des fraudes, les banques traînent de plus en plus les pieds pour rembourser les consommateurs qui en sont victimes. Cette attitude se généralise alors que les médiateurs bancaires recommandent l'indemnisation (mais les parties ne sont pas obligées de suivre leurs avis). C'est ce qui s'est produit dans le cas évoqué ici. Un couple, client de la Banque populaire Rives de Paris, a vu son compte débité de 2500 €

par carte bancaire et de 21 000 € par virement, après avoir répondu à des e-mails et des appels téléphoniques frauduleux. L'établissement a accepté de recréderiter la somme détournée via la carte, mais pas celle liée au virement. Dans l'avis qu'il rend pour ce dossier, le médiateur de la Banque populaire s'en étonne. « *Il ressort, écrit-il, qu'aucune démarche n'a été accomplie par madame S.-B. et son mari [...]. Ils ne sont pas les auteurs des opérations et n'y ont pas donné leur consentement [...]. La banque n'apporte aucune preuve d'une*



La Banque populaire Rives de Paris ne veut pas indemniser des clients victimes de fraude.

P. SITTNER/REA

négligence grave qui aurait été commise par [les époux], qui serait de nature à les priver du remboursement des opérations contestées, ce remboursement (de 21 000 €, donc) doit être effectué. » Fin avril, la Banque populaire n'ayant pas voulu suivre cet avis, l'AL indique que monsieur et madame S.-B. n'ont plus qu'une solution : aller en justice pour espérer récupérer l'argent perdu. ♦

UFC-QUE CHOISIR DE L'ARTOIS (62)

CONSEILS PRATIQUES

Évitez l'arnaque sur PC

Dans son bulletin trimestriel *Voir & savoir* daté de mars, l'UFC-Que Choisir de Côte-d'Or tire la sonnette d'alarme. « Arnaque sur votre PC : soyez vigilant, car personne n'est à l'abri ! », prévient l'association locale. Celle-ci décrit le mode opératoire des escrocs puis donne des conseils sur l'attitude à adopter s'ils vous ciblent. « Votre écran affiche soudainement un texte provenant d'une entreprise informatique connue ou non (Microsoft, Bitdefender...). Votre souris ne répond plus, vous ne maîtrisez plus rien. Vous êtes victime d'un rançon-giciel. » Comment est-ce possible ? « Le PC est généralement infecté par l'ouverture d'une pièce jointe ou le clic sur un lien malveillant reçu par courriel ou, parfois, simplement par la navigation sur des sites compromis. » Un message d'alerte affiche un numéro de téléphone à composer pour faire réparer l'ordinateur.

Règle n°1 : ne pas téléphoner et ne pas paniquer

Surtout, nappelez pas ! Vous tomberez sur un malfrat, et non sur une société de dépannage. Il vous réclamera vos coordonnées de carte bancaire et vous débitera de 300 € au moins pour commencer. Ne cédez pas à la panique. D'abord, déconnectez le PC d'Internet ou désactivez le wifi. Puis arrêtez tous les processus en cours via le gestionnaire des tâches. Pour le lancer, sur un PC sous Windows 10, 8 ou 7, appuyez simultanément sur les touches Ctrl + Maj + Echap. Tous les programmes ouverts apparaissent : sélectionnez-les un par un et fermez-les (fin de tâche). Quittez ensuite le gestionnaire des tâches et redémarrez l'ordinateur. Si tout est normal, vous pouvez réactiver Internet. Cette marche à suivre vous évitera de payer une rançon aux maîtres chanteurs du Web ! ♦

UFC-QUE CHOISIR DE CÔTE-D'OR (21)

BILAN 2020

Boom des litiges

En raison de la crise sanitaire, les associations locales (AL) de l'UFC-Que Choisir ont fait face à une forte hausse des litiges en 2020 : 123 000 dossiers, contre 99 000 en 2019. Les restrictions visant à freiner l'épidémie ont entraîné moult annulations de contrats, au premier rang desquels ceux de prestations de services. Sur les 59 000 affaires de cette catégorie, 23 300 relevaient du secteur du tourisme (transport aérien, agences de voyages). L'année précédente, les AL n'en recensaient que 3 500. Le commerce en ligne a, lui aussi, enregistré une progression sensible (+ 4 000 dossiers sur un an), comme la vente par correspondance (+ 2 000). Les autres domaines de la vie quotidienne restent stables : 13 099 litiges concernaient le logement, 11 747, les télécommunications, 9 234, l'eau et l'énergie, ou encore 9 166, l'assurance.

LITIGES RÉSOLUS

Chaque mois, des milliers de litiges sont traités par les associations locales de l'UFC-Que Choisir.

ASSURANCE

Suspicion de fraude

Lorsqu'ils quittent les Yvelines pour emménager en Charente-Maritime, monsieur et madame S. laissent sur place une BMW Série 3 en très bon état, qui doit servir à leur fils, étudiant. Les époux continuent à payer l'assurance auto, souscrite auprès de la Maaf, mais ils négligent de la prévenir du changement de conducteur habituel. Malheureusement, quelques mois plus tard, le véhicule est volé, puis retrouvé incendié. Or, en dépit de toutes les preuves fournies (dépôt de plainte, expertise...), la Maaf refuse tout remboursement. D'une part, elle invoque le fait qu'elle n'a pas été avertie du changement de conducteur; d'autre part, elle estime que la dégradation a été volontaire. Monsieur et madame S. doivent même

répondre aux questions d'un enquêteur privé envoyé par la compagnie. Le couple conteste les accusations par lettre recommandée avec AR et confie son dossier à l'UFC-Que Choisir de Charente-Maritime.

Les nombreux échanges entre l'association locale et la Maaf ne donnent rien. Décision est prise de saisir le Médiateur de l'assurance. Un premier dédommagement de 3 425 € est finalement débloqué; insuffisant par rapport à la valeur de la

voiture. Le Médiateur est relancé. Monsieur et madame S. reçoivent alors un autre chèque, d'un montant de 7 655 €. Il a fallu six mois pour obtenir l'indemnisation! ♦

La Maaf soupçonne ses clients d'avoir brûlé leur voiture

UFC-QUE CHOISIR DE CHARENTE-MARITIME (17)

MEUBLES

Un remboursement plutôt qu'un avoir

Septembre 2018, madame B. se rend à la Foire de Savoie. Elle y fait l'acquisition d'un caisson à tiroirs et d'un porte-pantalons. La livraison et l'installation du mobilier sont prévues en avril 2019, puis reportées en juin. Le jour dit, il s'avère qu'il est impossible de poser les deux meubles l'un en dessous de l'autre, comme cela avait été envisagé au moment de la commande. La cliente décide alors de ne conserver que le second élément. De fait, l'installateur repart avec le caisson. Estimant qu'il est parfaitement légitime que cet équipement lui soit remboursé,

la consommatrice contacte le vendeur. Après de nombreux appels, ce dernier lui signifie que sa demande ne peut pas être satisfaite pour des raisons comptables, mais il lui propose un avoir. Madame B. le refuse et se rapproche de l'UFC-Que Choisir d'Aix-les-Bains. L'association locale (AL) lui conseille d'adresser un courrier afin d'obtenir gain de cause.

Pas de réponse. À son tour, l'AL sollicite l'enseigne. Quelque temps plus tard, madame B. reçoit un chèque de 150 € correspondant à l'avoir. ♦



UFC-QUE CHOISIR DE SAVOIE (73) ET DE HAUTE-SAVOIE (74)

REJOIGNEZ NOS ASSOCIATIONS LOCALES



Depuis sa création en 1951, l'UFC-Que Choisir, première association française de défense des consommateurs avec plus de 14 000 adhérents, est riche de ses militants bénévoles, qui s'investissent au sein de ses 140 associations locales (AL). Ces derniers sont indispensables à leur fonctionnement. Pas besoin d'être un spécialiste du droit de la consommation pour nous rejoindre, tous les profils sont bienvenus. Actif ou retraité, si vous êtes intéressé, les portes des associations locales vous sont grandes ouvertes. Renseignez-vous auprès de l'association locale la plus proche de chez vous (Quechoisir.org).

VÉLO

Réparation prise en charge

C'est en mai 2019 que monsieur G. achète un vélo Trek SLR chez Cyclopassion, à Givry (71). En septembre 2020, il constate que le cadre de son deux-roues est sur le point de se rompre. Tout naturellement, il retourne en magasin pour trouver une solution. Trek, le fabricant, fait savoir qu'il refuse de prendre en charge la réparation: il considère qu'il ne s'agit pas d'un défaut structurel. Mécontent de ce diagnostic, le consommateur se tourne vers l'UFC-Que Choisir de Saône-et-Loire, qui débloque l'affaire. Trek accepte de remplacer le cadre défectueux. ♦

UFC-QUE CHOISIR DE SAÔNE-ET-LOIRE (71)



CONSOMMATION ET ENVIRONNEMENT

Une vie **BAS CARBONE**, c'est possible !

La lutte contre le réchauffement climatique est aussi l'affaire des citoyens. Nous pouvons tous contribuer à limiter la casse en modifiant par étapes notre façon de vivre.

— Par **ELSA CASALEGNO** avec **GRÉGORY CARET**

Le constat ne souffre plus de contestation, notre mode de vie, émetteur de gaz à effet de serre (GES), nous a précipités dans une nouvelle ère, celle d'un réchauffement climatique rapide. Sécheresses, canicules, pluies diluviales... les prémisses sont là. Et le tableau que brosse le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) pour la suite du XXI^e siècle est apocalyptique : hausse du niveau de la mer, effondrement de la biodiversité, épidémies, incendies, manque d'eau, baisse des récoltes, famines, migrations et conflits. Dans le scénario du pire, les records de chaleur passeraient de 42 °C relevés entre 1950 et 2005 dans l'ouest de la France à 48 °C en 2050, et de 42 °C à... 55 °C dans l'est ! En signant l'Accord de Paris en 2019, 183 pays se sont engagés à réduire leurs émissions de GES. La France, qui affiche aujourd'hui 10 tonnes d'équivalent CO₂ (Teq CO₂) par habitant et par an, doit descendre à 2 tonnes d'ici à 2050 (soit une baisse de 80%). Ce chiffre est-il atteignable ? Pas sans bouleverser radicalement notre confort et nos loisirs. Même une façon de vivre frugale ne



suffit pas. La lutte contre le réchauffement climatique doit, certes, mobiliser États et entreprises, mais aussi les consommateurs dans leur quotidien. Car chaque geste compte, même si tous ne se valent pas en matière d'émissions de GES. Certains exigent peut-être des sacrifices inacceptables, d'autres, non. Alors, retroussons-nous les manches et, pour commencer, calculons.

Passer en revue nos habitudes

Première étape, estimer son empreinte carbone, très variable d'une personne à l'autre selon son mode de vie : friand de viande ou adepte du tout-légumes, occupant d'une grande maison ou d'un studio, propriétaire d'une voiture ou habitué des transports en commun... Évaluer l'impact de nos habitudes permet d'actionner les leviers les plus efficaces sur notre alimentation, nos moyens de locomotion ou notre manière de consommer. Car même les plus économiques d'entre nous demeurent loin de l'objectif de 2 tonnes de CO₂ par an. Vous pensez être sur la bonne voie si vous triez vos déchets, achetez vos meubles d'occasion et prenez le train pour voyager ? Répondez à notre quiz, page 19, et préparez-vous, il reste du chemin à parcourir ! Pour vous jeter à l'eau, fixez-vous des objectifs mesurés, en visant des échéances à court terme, par exemple 2022 ou 2025, avant d'envisager

DÉFINITIONS

Le carbone, l'unité de mesure phare

Les trois principaux gaz à effet de serre (GES) sont le dioxyde de carbone, le méthane et le protoxyde d'azote. Pour additionner leurs impacts, leur potentiel de réchauffement est ramené en équivalent CO₂.

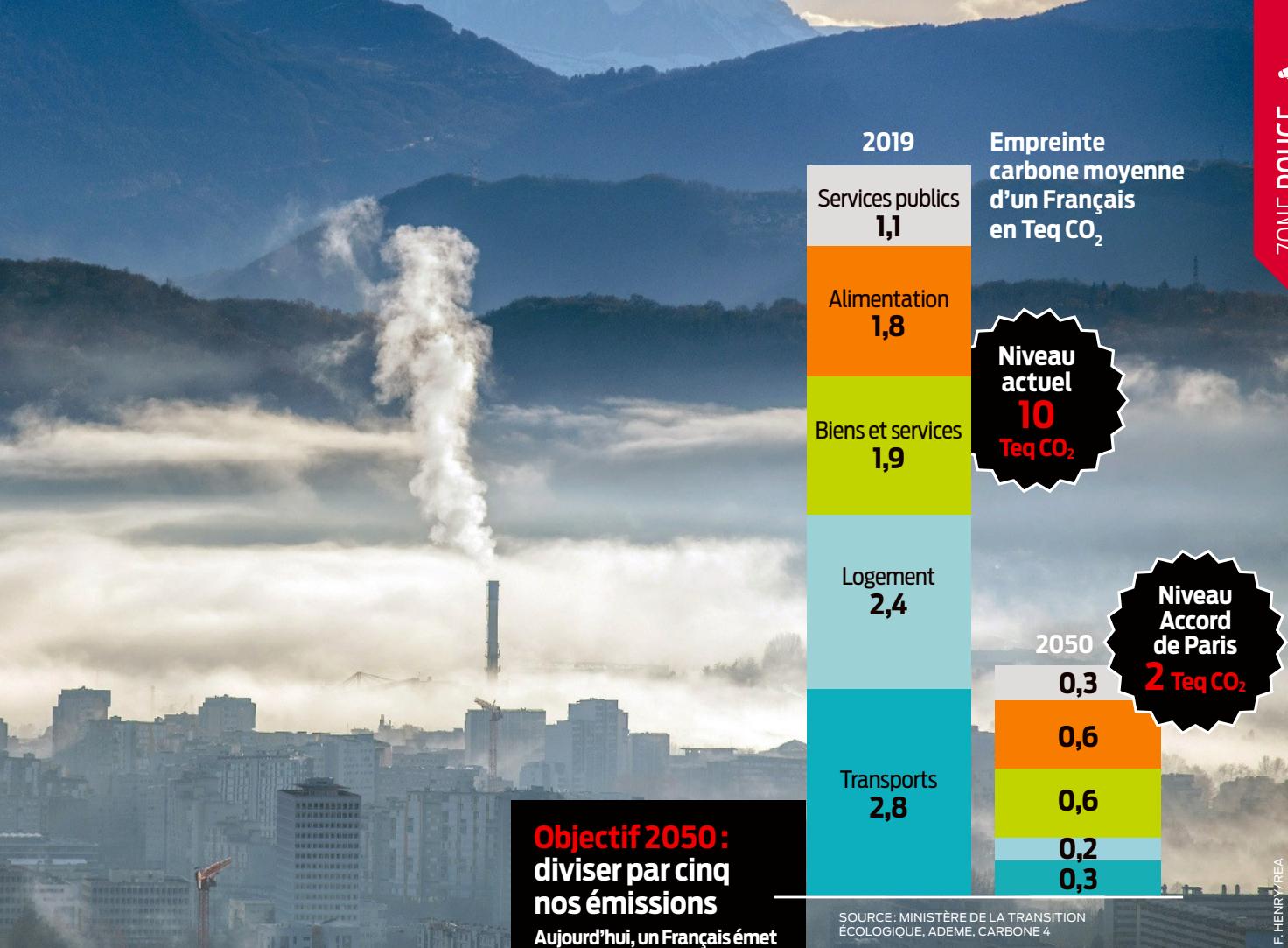
L'empreinte carbone mesure la quantité de GES induite par la demande (d'une personne, d'un

pays...) pour des biens et des services produits dans un pays ou importés.

Le bilan carbone d'un produit comptabilise les émissions de GES engendrées par sa fabrication.

L'analyse de cycle de vie évalue l'impact environnemental d'un produit, de la production des matières premières à son élimination.





des actions de plus grande envergure pour 2030. Vous pouvez ainsi en instaurer une par an, qui chacune allégerait votre bilan. En s'amusant à bouger les curseurs, comme celui de la consommation de viande ou celui des voyages en avion, on constate que les émissions de CO₂ fléchissent rapidement – jusqu'à un certain point. Et, une fois aguerri à la lutte contre les degrés Celsius, penchez-vous sur les problèmes laissés de côté par l'empreinte carbone : préserver la biodiversité, limiter la pollution de l'air, des sols et de l'eau, l'accumulation de déchets en plastique...

Petits gestes et investissement

Le cabinet de conseil Carbone 4 a évalué les effets d'une série d'actions individuelles, entre «petits gestes du quotidien» et «changements de comportements plus ambitieux». En mobilisant l'ensemble de ces actions, il serait possible de faire chuter l'empreinte carbone moyenne de 25%. Tablons, de façon plus réaliste, sur 10%. En ajoutant des investissements judicieux sur le logement et le mode de transport, nous pouvons atteindre une réduction de 20% de nos émissions. Les ménages aisés devront accepter de fournir le plus d'efforts. Car, selon une étude de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) de 2020, plus on est riche, plus on «pèse» de carbone

2019
Services publics
1,1

Alimentation
1,8

Biens et services
1,9

Logement
2,4

Transports
2,8

Empreinte carbone moyenne d'un Français en Teq CO₂

Niveau actuel
10
Teq CO₂

Niveau Accord de Paris
2
Teq CO₂

SOURCE : MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, ADEME, CARBONE 4

du fait d'une consommation plus élevée sur tous les postes (logement, déplacements, loisirs, etc.). Attention, le lieu de vie joue également : à revenus équivalents, les citadins émettent moins que les ruraux et les banlieusards. Et pour la baisse de GES restant à réaliser (60%) ? À leur échelle, les citoyens ne peuvent pas tout. C'est à l'État d'opérer en diminuant l'empreinte des services publics (1,1 Teq CO₂ par Français) et en incitant, voire en contraignant les entreprises et les établissements financiers à agir sans qu'ils se contentent de s'abriter derrière un greenwashing devenu massif. La priorité est de sortir de la dépendance aux énergies fossiles, ce qui implique une transition radicale et collective. Cependant, il faudra éviter quelques chausse-trappes, telles que des solutions bas carbone qui peuvent s'avérer nuisibles pour la nature. Ainsi, les véhicules électriques (voitures, scooters, vélos) sont, en France, très «décarbonants», grâce à une électricité essentiellement nucléaire ou renouvelable. Toutefois, leurs batteries contiennent de nombreux métaux dont l'extraction recourt à des procédés très polluants, et le nucléaire suscite encore bien d'autres débats. Le numérique, Internet et les objets connectés posent les mêmes problèmes de forte pression sur les matières premières et l'énergie. Nous n'échapperons donc pas à un débat sur la sobriété.◆

>>>

**Calculez
votre empreinte
carbone !**
**Faites notre
QUIZ**
page 19

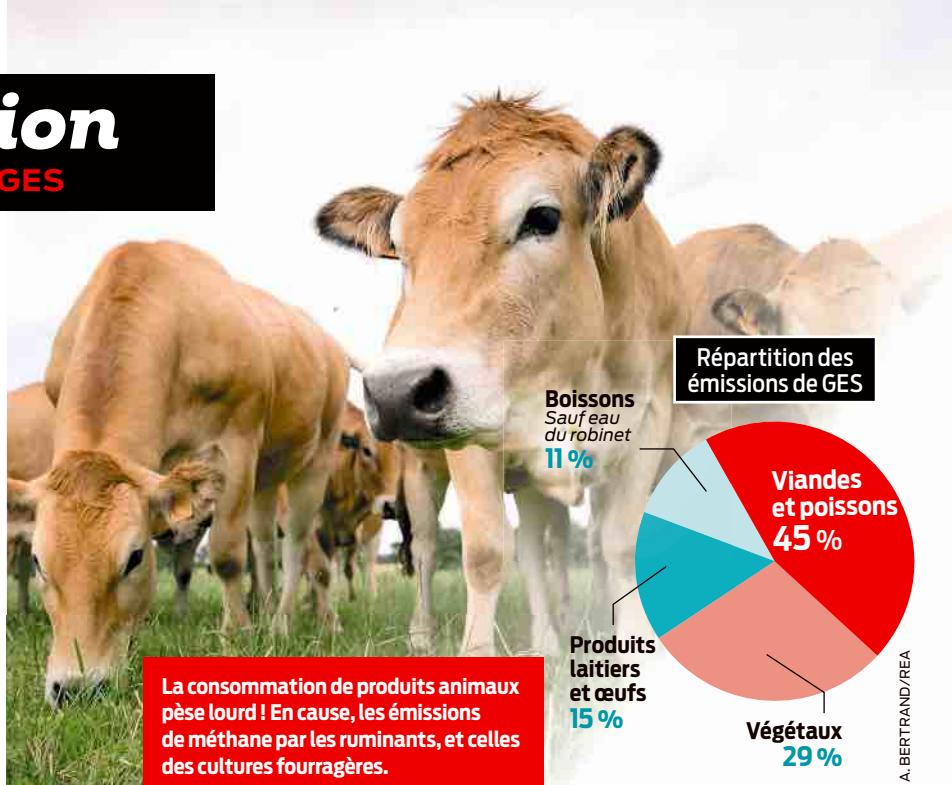
Alimentation

18 % DES ÉMISSIONS DE GES

« Quel est votre menu sur une semaine ? », m'interroge le calculateur de l'Agence de la transition écologique (Ademe). J'essaie de ne pas tricher : aucun repas végétalien, sept repas végétariens, quatre avec viande blanche et trois avec viande rouge. Le bilan carbone est saignant... Si je veux gagner une tonne de CO₂, je dois me limiter à deux repas carnés. Une bavette et un filet de cabillaud seulement ? Trop dur. Je retente avec deux repas de viande rouge et deux de viande blanche, et grappille 0,7 tonne. Suffisant pour commencer. J'économiserai sur les transports.

Moins de viande

Afin de déculpabiliser les adeptes du steak, rappelons que les vaches au pâturage contribuent à la biodiversité, au stockage du carbone et aux paysages, et que la viande présente un intérêt nutritionnel. Néanmoins, l'impact de l'élevage sur le climat est lourd – la faute au méthane émis par les ruminants, ainsi qu'aux gaz dégagés par les déjections et les cultures fourragères. Par le seul fait de passer d'une alimentation carnée à un régime végétarien, l'empreinte alimentaire chute de moitié. Si renoncer à la viande est exclu, réduisons les quantités. Car on mange trop d'aliments riches en France. On boit aussi trop de soda et d'alcool. Seul un quart des liquides avalés est de l'eau du robinet, au bilan carbone négligeable (lire le match



ci-dessous). Pour le reste, c'est trop élevé, en partie à cause des contenants – bouteilles, canettes... Autre piste, plus consensuelle : éviter de jeter la nourriture. « *Dans les ordures ménagères, on trouve l'équivalent de 20 kg par habitant et par an de déchets alimentaires [consommables], dont 7 kg de produits encore emballés* », rappelle l'Ademe.

L'influence des modes de culture

Si la production agricole représente les deux tiers de l'empreinte carbone de notre alimentation, l'impact des divers modes de culture et d'élevage diffère. Une tomate cultivée sous serre chauffée émet quatre fois plus de gaz à effet de serre (GES) qu'une tomate importée

d'Espagne, et huit fois plus qu'une tomate de plein champ en saison. Les engrains de synthèse libèrent des GES, de leur fabrication à leur épandage. Les tracteurs roulent au gazole... L'industrie agroalimentaire a aussi besoin d'énergie et de matières premières. Quant au transport, il compte pour 20 % des gaz générés, dont plus de la moitié est liée aux importations d'aliments. Plus un produit est transformé et plus il parcourt de kilomètres, plus ses émissions de GES s'élèvent. Consommer local, bio, de saison et brut si possible, améliore notre santé et celle de la planète. Faut-il aussi se passer de denrées du bout du monde ? Quid du chocolat, des avocats ou des bananes ? Sans doute devrons-nous nous habituer à les considérer comme un luxe et à en manger moins, mais mieux – et équitable. ♦

Eau en bouteille VS eau du robinet

Selon l'Agence de la transition écologique (Ademe), boire 1 litre d'eau en bouteille émet 400 g de CO₂, et 1 litre d'eau du robinet, 0,1 g ; soit respectivement 220 kg contre 55 g en un an, à raison de 1,5 litre par jour. Ne parlons pas des prix 100 fois plus élevés de l'eau en bouteille ni

de la pollution engendrée par les emballages en plastique. Quant aux autres boissons, leur bilan carbone s'allonge : 1 litre de soda produit 1,1 kg de CO₂, et 1 litre de jus de fruits ou de lait, 1,2 kg. Pour les boissons chaudes (thé, café), ça grimpe à 1,3 kg, et avec l'alcool, on s'enfonce à plus de 2 kg.

Défi n°1 : supprimer deux steaks de bœuf par semaine (pour les carnivores invétérés).

Défi n°2 : boire trois fois moins d'alcool (ou se limiter aux bières pression locales).

Défi n°2 bis : diviser par deux sa consommation de sodas (et jeter les bouteilles au tri).

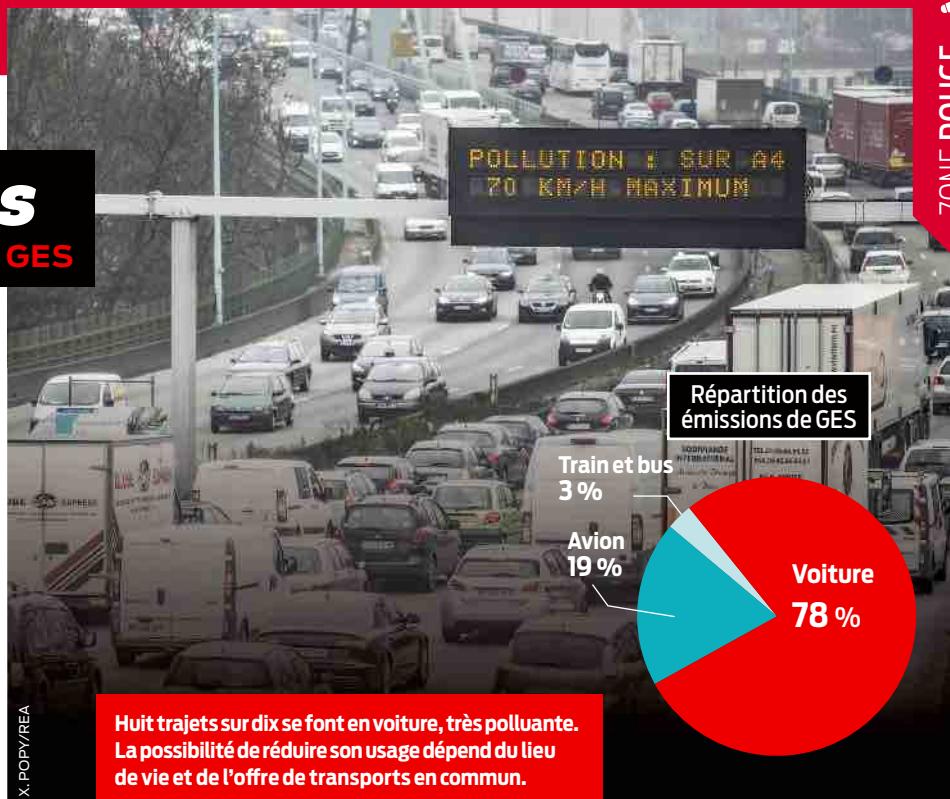
Transports

28 % DES ÉMISSIONS DE GES

Afin de ne pas sacrifier la part carnée de mon alimentation, je m'étais promis d'utiliser ma voiture moins souvent. Lorsque je partirai en vacances, je prendrai le train et le bus. Il faudra voyager léger. À moi le superscore « transport » ! En effet, les véhicules roulant au gazole, à l'essence ou au GPL affichent une empreinte carbone très élevée – sans oublier les émissions de particules fines, nocives pour la santé. Parcourir 11 000 km par an en voiture dégage 2,7 Teq CO₂. La même distance, à raison de 5 000 km en voiture et 6 000 km en train, divise le chiffre par deux. À l'inverse, ajouter deux allers-retours en avion vers Athènes et New York double ce poids. Pour alléger son bilan, il suffirait de ne plus utiliser ces moyens de transport. Plus facile à dire qu'à faire quand on habite à la campagne sans réseau de bus ou de métro !

Une nouvelle discipline

S'il ne s'agit pas de se priver de voiture, différents leviers existent pour en minimiser l'impact. Au quotidien, réduisez-en l'usage : parcourez à pied ou à vélo les distances de moins de 3 km (40 % des trajets en ville), car un moteur froid est très polluant ; adoptez le covoiturage pour aller au travail et faire vos courses (les trajets au supermarché comptent pour 1 360 km par an par personne). Restez zen au volant, l'Agence de la transition écologique (Ademe) rappelle qu'une



conduite agressive fait consommer 40 % de carburant en plus en ville. En outre, les embouteillages entraînent une hausse de 50 % des émissions de gaz à effet de serre (GES), et la climatisation, de 10 %... Lors du renouvellement du véhicule, proscrivez les grosses cylindrées énergivores car lourdes. Opter pour un modèle électrique fera baisser votre empreinte carbone, mais la recharge est encore laborieuse. De plus, les pollutions environnementales causées par l'extraction des métaux contenus dans les batteries, ainsi que l'absence de recyclage, demeurent des points noirs à résoudre. Ce poste « transports » illustre les limites du choix individuel : la décarbonation des déplacements nécessite un appui de l'État pour développer les transports en commun, aménager des pistes cyclables, installer des stations

de recharge électriques, réorienter l'industrie automobile, révolutionner les politiques d'urbanisation en mettant un frein à l'étalement des villes...

Le poids inégal des vacances

Préférer le train à l'avion (qui produit 19 % des émissions pour moins de 2 % des déplacements) s'avère aussi très efficace, mais les destinations de vacances s'en voient sérieusement restreintes. À l'heure du tourisme de masse et des vols low cost, qui est prêt à ce sacrifice ? Les plus pauvres, sans doute... Selon une enquête menée par *Que Choisir*, les congés pèsent 0,8 Teq de CO₂ par personne et par an, mais ce chiffre cache des inégalités très marquées : 30 % des Français sont responsables de 70 % des émissions, et les 9 % les plus voyageurs, du tiers, en parcourant chaque année plus de 10 000 km en avion. Quant aux 40 % de nos concitoyens qui émettent 3 % des GES, ils partent peu, voire pas du tout.♦

Voiture et avion VS train ?

Pour parcourir 1 000 km, la voiture et l'avion constituent les modes de transport les plus polluants. Ils génèrent des émissions de CO₂ de respectivement 193 kg et 186 kg. L'autocar s'en tire honorablement avec 35 kg, et la voiture

électrique affiche 20 kg. Toutefois, le moins émetteur est de loin le TGV : seulement 1,7 kg de CO₂. Attention, ces chiffres ne concernent que la phase de transport, et ne tiennent compte ni de la fabrication ni des infrastructures.

Défi n° 3 : parcourir 1 000 km de moins en voiture par an.

Défi n° 4 : abandonner l'avion pour aller en Croatie et prendre le train via Venise (certes, c'est bien plus long).

>>>

Logement

24 % DES ÉMISSIONS DE GES

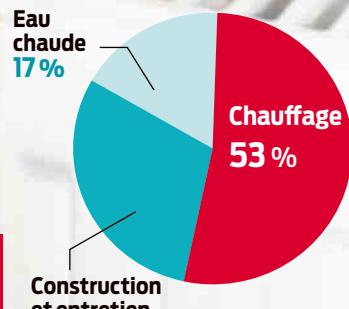
Vivre seul dans une grande maison fait exploser le bilan carbone, d'autant plus si elle est équipée d'une chaudière au fioul et mal isolée. La facture s'alourdit encore si l'on habite en banlieue ou à la campagne, ce qui implique de posséder une ou plusieurs voitures. Mais c'est un poste difficile à réduire drastiquement sans déménager en centre-ville, dans un appartement équipé de radiateurs électriques ou connecté au réseau de chaleur urbaine. Un choix radical, et parfois financièrement impossible...

IMAGE SOURCE/PNS



De fortes disparités existent selon le type de logement et l'énergie servant au chauffage. Cette dernière reste surtout d'origine fossile (gaz et fioul).

Répartition des émissions de GES



Toutefois, vous pouvez faire des efforts sur le chauffage. Il représente plus de la moitié de l'empreinte carbone de l'habitat. Il s'agira de baisser la température de confort (visez 19 °C

en journée et 17 °C la nuit) et de basculer le chauffage en mode éco ou hors gel en cas d'absence, ou encore de réduire la température du chauffe-eau à 60 °C. Et bien sûr, adieu climatisation et piscine chauffée, véritables gouffres énergétiques !

Maison neuve VS maison rénovée

Construire émet plus de gaz à effet de serre que réhabiliter l'existant (sans toucher à la structure et au gros œuvre). Une maison neuve traditionnelle de 100 m²

génère 40 Teq CO₂, contre deux à quatre fois moins pour une rénovation. À moins d'opter pour l'écoconstruction (bois, paille...), beaucoup plus sobre.

Des travaux d'isolation

Si vous avez les moyens d'investir, le plus efficace est d'isoler le bâti, et d'abandonner fioul ou gaz en optant pour la pompe à chaleur, la chaudière au bois, le réseau

Biens et services

19 % DES ÉMISSIONS DE GES

Habits, meubles, électroménager, smartphones... participent à notre qualité de vie, et renoncer à un frigo ou à un lave-linge n'est pas envisageable. Toutefois, une réflexion sur leur usage (taille, puissance...) et la fréquence d'achat s'impose. Sachant que la fabrication et le transport d'objets, souvent manufacturés à l'autre bout du monde, représentent plus de la moitié de l'impact environnemental, il s'avère

essentiel de les « amortir » en les conservant le plus longtemps possible, en les réparant, voire en les achetant d'occasion... Il est temps aussi de cogiter sur notre addiction au numérique. Ce poste consomme 400 kg d'équivalent CO₂ par personne et par an, selon Green IT, un *think tank* d'acteurs du secteur. Plus de 80 % sont dégagés lors de la fabrication du matériel, d'où l'importance de ne pas le renouveler au-delà du strict



Les biens et services constituent un cinquième de notre empreinte carbone. Nous pouvons agir en consommant plus sobrement.

nécessaire. Nos comportements quotidiens gagneraient aussi à davantage de sobriété, vu le poids de la moindre action sur Internet. Un e-mail « vaut » 4 g de CO₂, mais il monte à 20 g avec une pièce jointe de 1 Mo – sachant qu'il s'en échange plus de 300 milliards en un an... Pour le streaming, c'est 1000 fois plus de CO₂ ! Quant au stockage de nos milliers de photos et vidéos, il fait surchauffer la planète. Et ce n'est pas l'arrivée de la 5G qui contribuera à réduire

Tee-shirt coton VS tee-shirt synthétique

Un tee-shirt synthétique émet 1,8 kg de CO₂, contre 0,7 pour le même vêtement en coton. Sur un plan global, aucun des deux ne s'avère

vertueux (à moins d'acheter un habit en coton bio). Le premier est issu de la transformation du pétrole, le second, cultivé avec force eau et pesticides.

QUIZ Calculez votre empreinte carbone

Reportez le chiffre (en Teq CO₂ par an) le plus représentatif de vos habitudes dans la case de droite, puis faites la somme pour obtenir votre score.



ALIMENTATION

Sélectionnez le régime alimentaire qui vous correspond le plus, ainsi que vos habitudes en matière de quantité	Je mange en quantité modérée et je jette peu	Je mange en quantité importante et/ou je jette beaucoup
Régime à dominante végétale le plus souvent	0,5	1
Régime mixte (consommation de viande 1 repas sur 2)	1,5	2
Régime carné le plus souvent	3	3,5

- 1 Reportez le chiffre qui correspond le mieux à votre situation

LOGEMENT

Surface chauffée du logement par occupant (résidence secondaire incluse) ⁽¹⁾	CHAUFFAGE GAZ OU FIOUL		AUTRE MODE DE CHAUFFAGE	
	Appartement	Maison	Appartement	Maison
Moins de 20 m ²	1	2	0,5	1,5
20-40 m ²	1,5	3	1	2
40-60 m ²	2,5	4	2	3
Plus de 60 m ²	3	5	2,5	4

(1) Divisez la surface totale par le nombre d'occupants. Les chiffres concernent des bâtiments avec une isolation thermique moyenne (D). Pour un logement bien isolé (B), divisez la note par 2. À l'inverse, s'il est mal isolé, doublez-la.

- 2 Reportez le chiffre qui correspond le mieux à votre situation

TRANSPORTS

VOITURE Kilométrage annuel (vacances incluses)	AVION Trajets en kilomètres par an			
	Souvent à plusieurs ou petite cylindrée	Souvent seul ou grosse cylindrée	Je ne prends jamais l'avion	0
Moins de 5 000 km	0,5	1	1 000 km (vol intérieur A/R)	0,3
De 5 à 10 000 km	1	2	3 000 km (vol en Europe A/R)	1
De 10 à 20 000 km	2	4	10 000 km (vol transatlantique A/R)	3
Plus de 20 000 km	4	7	Plus de 15 000 km (vol en Extrême-Orient A/R)	5

- 3 Reportez la somme des 2 chiffres (voiture et avion) qui correspondent le mieux à votre situation

BIENS ET SERVICES

Réparation, seconde main, échange: moins j'achète neuf, mieux je me porte	2
Quand les pannes se multiplient, il faut bien renouveler ses produits	3
En électronique comme pour l'équipement de la maison, je suis toujours en quête de la dernière innovation	5

- 4 Reportez le chiffre qui correspond le mieux à votre situation

Calcul de votre score carbone

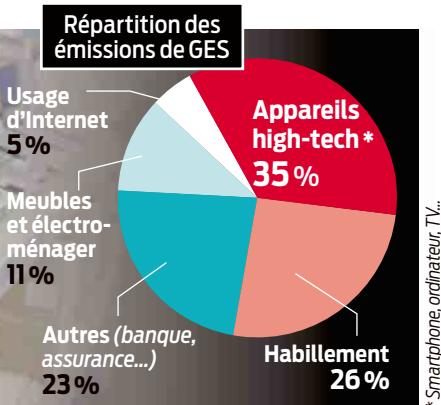
$$1 + 2 + 3 + 4 =$$

- **Score ≤ 5:** quelle sobriété ! Vous devriez vous adapter facilement aux recommandations de l'Accord de Paris.
- **De 5,1 à 10:** pour atteindre l'objectif, il faut faire encore des efforts...
- **De 10,1 à 15:** vous pensez être plus sobre, mais tout pèse lourd quand on parle carbone.
- **≥ 15,1:** il y a du boulot ! Il est temps de vous interroger sur votre consommation.

de chaleur urbaine, voire l'électrique, selon les cas. D'après le cabinet de conseil Carbone 4, ces travaux permettent de gagner 1,2 Teq CO₂ par an. Attention au piège de la «surrénovation», qui aboutit à un bilan environnemental négatif si le gain sur le chauffage est inférieur au coût carbone des matériaux utilisés lors du chantier (souvent importés). Enfin, pour aller au-delà et abaisser ce poste à 0,2 tonne par habitant d'ici à 2050, il faudra revoir les politiques d'urbanisation en favorisant l'habitat collectif. La lutte contre le réchauffement met fin à l'idéal de la maison avec jardin. Faire cesser l'étalement urbain aurait d'autres avantages: cela freinerait la bétonisation des terres agricoles et diminuerait le si polluant trafic routier.♦

Défi n° 5: baisser la température du logement de 1 °C (et acheter un pull en laine inusable).

Défi n° 6: passer aux LED pour s'éclairer.



cette frénésie. À l'inverse, d'autres gestes vertueux comme le tri ou le recyclage pèsent peu.♦

Défi n° 7: résister à la tentation de renouveler son ordinateur portable tous les deux ans.

Défi n° 8: bannir brosses à dents en plastique, essuie-tout et lingettes jetables.

Merci à l'Ademe et à Carbone 4 pour leurs idées défis.

ILS L'ONT VÉCU

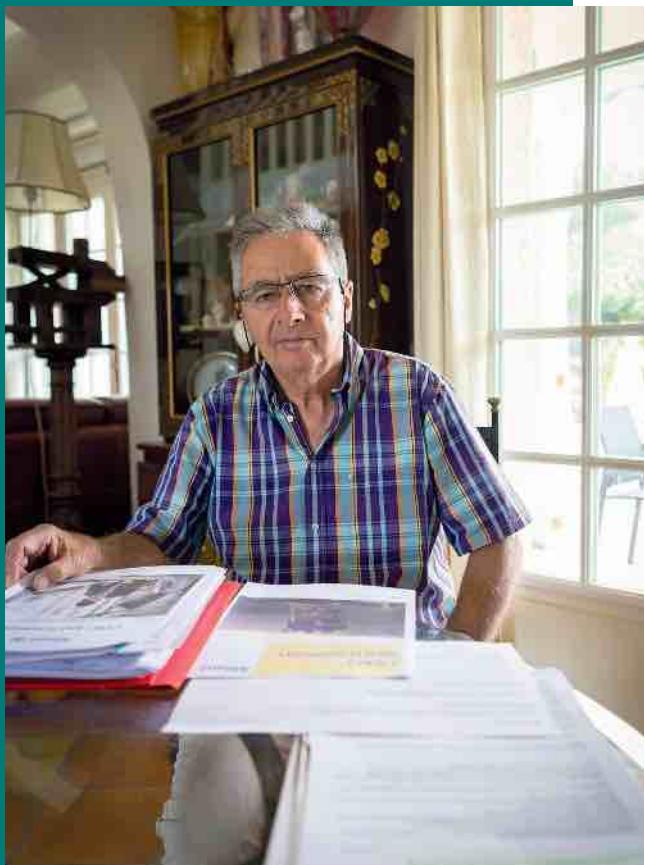
BERNARD LAPLUIE

a perdu 60 000 €.
Il croyait avoir investi
auprès d'Allianz, mais
l'identité de l'assureur
avait été usurpée.



Les arnaques aux placements sont de plus en plus sophistiquées et peu évidentes à détecter. De nombreux particuliers, délestés de milliers d'euros, ne retrouveront jamais leur argent.

— Par ARNAUD DE BLAUWE



Le retraité avait pourtant bien étudié le dossier, mais le faux produit Allianz était présenté « intelligemment », loin des arnaques grossières au rendement à 8 ou 10 %.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

Communiquez-nous vos expériences,
heureuses ou malheureuses

Adressez vos courriers au 233, bd Voltaire,
75555 Paris cedex 11

Par e-mail courrierdeslecteurs@quechoisir.org
Twitter @UFCquechoisir



ÇA POURRAIT VOUS ARRIVER

USURPATION D'IDENTITÉ

Cachés derrière Allianz, des escrocs

Lhomme a la réputation d'être méticuleux, pointilleux, méfiant... Et pourtant! Bernard Lapluie, 74 ans, n'en revient toujours pas. Son épouse, Marie-Thérèse, et lui ont cru confier leurs économies à Allianz, la célèbre compagnie d'assurances allemande bien implantée en France. In fine, ils ont perdu 60 000 €. Non parce qu'ils ont opté pour une solution financière à haut risque, mais parce qu'ils ont, sans le savoir, rempli les poches d'aigrefins ayant usurpé l'identité de l'assureur.

Avant de partir à la retraite, Bernard Lapluie a toujours baigné dans le monde de l'immobilier. Promoteur, directeur d'agence... il a exercé ces métiers avec succès en région parisienne puis, pendant de longues années, dans le Var, où il réside encore. C'est dans sa villa sur les hauteurs de Saint-Raphaël qu'il accueille *Que Choisir*.

Un SMS pour appâter

Le genre d'escroqueries dont le septuagénaire a été victime commence souvent par un SMS, un e-mail... « *En février dernier, raconte-t-il, je reçois sur mon téléphone une offre pour un placement qui semblait performant. Comme j'envisageais d'en faire un, je compose le numéro à 10 chiffres qui était indiqué. Il aboutit chez Allianz Europe⁽¹⁾, une entreprise solide et sérieuse. Je suis en confiance!* » Bernard s'entretient alors avec un certain Sébastien Bonnaud, qui lui propose de souscrire des contrats multisupports (dénommés « Livrets découverte »), présentés comme « *débanarisés (sic)* », car les fonds sont investis dans des Ehpad, des containers... « *Il n'y avait pas de frais de gestion, le capital était disponible dès qu'on le désirait et garanti à hauteur de 100 000 €, enchaîne Bernard. Surtout, les taux de rendements paraissaient « crédibles »: 3,77 % jusqu'à 50 000 €, et 3,84 % au-delà; loin des arnaques grossières qui promettent 8 ou 10 %.* » Il contacte un ami, agent d'assurances Allianz à Troyes (Aube). Ce dernier lui avoue qu'il ne connaît pas les produits évoqués et que, de toute façon, ce domaine ne relève pas de sa compétence, mais concerne le pôle finances du groupe.

Le directeur financier au téléphone

L'affaire suit son cours. Trois semaines après son premier coup de fil, Bernard s'entretient avec Pierre Morandi, « *le directeur financier d'Allianz Europe* ». Puis c'est un certain Michel Guerrin qui s'occupe des formalités d'ouverture des comptes. Les documents à l'en-tête d'Allianz qu'il envoie au retraité s'avèrent complets et précis. Ce n'est cependant que du vent... Le fruit est mûr. Les escrocs n'ont plus qu'à le ramasser. Bernard souscrit deux livrets, l'un à

Bernard en veut un peu à Allianz qui n'a pas lancé une véritable alerte, mais a simplement diffusé un message de sécurité sur son site web



Parfaite imitation... Les documents envoyés à la victime sont complets, précis et portent l'en-tête d'Allianz.

son nom, l'autre à celui de sa femme. Entre le 26 février et le 29 mars, il effectue quatre virements depuis le compte qu'il détient chez Boursorama, la banque en ligne : trois d'un montant de 10 000 € chacun, et un de 30 000 €. Les sommes sont transférées sur deux contrats, l'un intitulé Illef assurance (pour deux virements) et l'autre, Allianz (pour le reste). Malgré quelques difficultés d'accès, l'épargnant arrive à consulter régulièrement « son espace client » et à suivre l'évolution de ses placements.

Tout semble conforme aux documents signés. Mais, le 13 mai, le ciel tombe sur la tête de Bernard. Quelque temps auparavant, il a recommandé ce produit à l'un de ses amis, Hans M.⁽²⁾, qui a « seulement » investi 10 000 €. Or, en interrogeant plus tard son conseiller bancaire, ce dernier apprend qu'il s'agit d'une arnaque. Hans M. tente alors un coup de poker. Il contacte les escrocs et prétexte qu'il doit récupérer sa mise afin de faire face à une dépense imprévue, mais il « s'engage » à leur confier ensuite quelque 300 000 € qu'il obtiendra d'une vente immobilière. C'est au tour des malfrats de tomber dans le piège. Ils acceptent de lui reverser son capital en lui demandant juste de laisser 500 € sur le compte pour qu'il reste « actif ». Une fois les fonds restitués, Hans leur annonce « virilement » qu'il les a démasqués, et que Bernard et lui ont porté plainte. De son côté, Bernard essaie de joindre ses interlocuteurs chez Allianz Europe, car il tente, lui aussi, d'être remboursé. Il ne sera jamais rappelé.

Méfiance du standardiste

Début juin, nous avons composé le numéro de téléphone qui avait été donné au septuagénaire – bien qu'il s'agisse d'un numéro français, il est sans doute redirigé vers l'étranger d'où les aigrefins opéraient. Nous expliquons être intéressés par les placements d'Allianz Europe. L'homme qui décroche indique que nous avons atterri à « un standard général », et qu'à sa connaissance, « il n'y a pas de société Allianz dans l'immeuble ». La méfiance s'installe. « Je vous sens sur la défensive, lâche le standardiste. J'ai l'impression que vous jouez un rôle. » Fin de la conversation. De son côté, Bernard ne reverra probablement jamais ses 60 000 €. Il en veut un peu à l'assureur qui n'a pas lancé une véritable alerte, mais qui a simplement diffusé un « message de sécurité » sur son site web : « Allianz France est actuellement victime d'agissements frauduleux, dont l'objectif est de détourner des fonds aux dépens de ses clients et prospects. » Sollicitée par *Que Choisir*, la compagnie certifie en substance avoir multiplié et complété au fil du temps les avertissements sur son site, indiqué aux victimes les démarches à accomplir et déposé une plainte auprès du procureur de la République.♦

(1) Allianz Europe n'existe pas : dans notre pays, la compagnie d'assurances exerce sous le nom d'Allianz France. (2) Le prénom a été modifié.

Ne vous laissez pas éblouir

Nos conseils pour éviter de tomber dans les griffes d'escrocs qui vous attirent avec des offres « sans frais », trop belles pour être vraies.

Vérifications de base

Une proposition trop alléchante, un site bien conçu qui inspire confiance... Ne vous laissez pas griser par l'appât de gains faciles. Évitez de vous précipiter et, bien sûr, ne communiquez pas vos coordonnées bancaires dès les premiers échanges. Renseignez-vous précisément auprès de votre interlocuteur sur l'identité de l'entreprise. Celle-ci doit être immatriculée au registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (Orias) ou au registre des agents financiers (Regafi). Enfin, si la plateforme Internet qui vous promet monts et merveilles porte le nom d'une banque, d'une compagnie d'assurances ou d'un gestionnaire de patrimoine ayant pignon sur rue, vérifiez que l'adresse URL qui s'affiche correspond à celle du site officiel. Il n'est pas rare en effet que leur identité soit usurpée (comme c'est le cas dans le témoignage ci-contre).

Liste noire en accès libre

La Banque de France, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) et l'Autorité des marchés financiers (AMF) ont lancé une plateforme d'information en ligne, Abe-infoservice.fr. Y figure notamment une liste noire (régulièrement mise à jour mais non exhaustive) des sites ou des gestionnaires de patrimoine qui ne cherchent qu'à vous escroquer. Contactez aussi Épargne info service, structure dépendant de l'AMF, au 0153 45 62 00.

Recours incertains

Les chances de récupérer sa mise sont minces. L'argent part souvent rapidement à l'étranger après avoir transité par divers comptes rebonds. Alertez néanmoins votre banque pour voir si vous pouvez obtenir quelque chose. Et portez plainte... sans vous faire trop d'illusions sur les résultats de l'enquête qui sera éventuellement menée. Procédez en outre à un signalement sur Internet-signalement.gouv.fr, et joignez Info escroqueries (0 805 805 817), où gendarmes et policiers vous conseilleront.

RESSOURCE EN EAU

Des tensions en cascade

Entre les prélèvements d'eau agricoles exacerbés au cœur de l'été, les pompages industriels et les sécheresses de plus en plus intenses, les conflits sur l'usage de la ressource se multiplient. Le point au travers de trois cas emblématiques.

— Par ÉLISABETH CHESNAIS

L'irrigation du maïs en plein cœur de l'été constitue un sujet de discorde majeur. Contrairement à la plupart des grandes cultures, qui nécessitent beaucoup d'eau au printemps, à une saison où elle est abondante et où les pluies sont relativement fréquentes, le maïs est une plante tropicale assoiffée au moment où rivières et nappes souterraines sont à leur plus bas niveau, et les averses, rares. Les mésententes culminent dans le grand Sud-Ouest. Le bassin Adour-Garonne s'y étend du Massif central aux Pyrénées. Il englobe les métropoles de Bordeaux (Gironde) et de Toulouse (Haute-Garonne), s'étire de la Charente-Maritime à la Lozère et du littoral basque jusqu'à l'Ariège. Or, dans ce territoire qui couvre un cinquième de l'Hexagone, 90 % de l'eau consommée en été sert à l'irrigation agricole ! On comprend la colère des autres usagers, d'autant que l'alimentation en eau potable y est menacée par endroits. Durant l'été 2017, les villes de La Rochelle et de Royan (Charente-Maritime) ont subi des restrictions particulièrement sévères. Des syndicats d'eau des Deux-Sèvres ont même dû acheter de l'eau potable à d'autres structures, tandis que les départements du Tarn et de la Gironde ont rencontré des difficultés d'approvisionnement.

Aucune modification des pratiques culturales

Le déficit étant estimé à 250 millions de m³ chaque été, le Sud-Ouest multiplie les retenues d'eau. Mais les sécheresses s'accentuent, plutôt que de modifier leurs pratiques culturelles et de remettre en état de nombreux ouvrages de stockage laissés

Les sécheresses s'accentuant, les cultivateurs réclament toujours plus de retenues d'eau, quitte à les construire en toute illégalité



Le développement des bassins de rétention d'eau (ici, en Charente-Maritime) menace l'alimentation en eau potable.

à l'abandon, les agriculteurs en réclament toujours plus ; quitte à les construire en toute illégalité. Le barrage de Caussade en est la parfaite illustration. Les travaux de ce projet porté par la chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne débutent en 2018, dans le lit du ruisseau de Caussade, sur 20 hectares et pour un stockage de 920 000 m³. Aussitôt, France Nature Environnement (FNE) engage une action en justice. L'ouvrage s'ajoute à plus de 500 retenues déjà existantes sur le bassin-versant, alors qu'il est classé en déséquilibre quantitatif par l'Agence de l'eau ! Le barrage est déclaré illégal par le tribunal administratif d'Agen (Lot-et-Garonne) en 2019, jugement confirmé par la cour administrative d'appel de Bordeaux en février 2021. Entre-temps, plusieurs arrêtés préfectoraux ont exigé l'abandon du chantier et la remise en état du site ; puis, une fois l'ouvrage achevé et rempli, sa vidange immédiate compte tenu du danger qu'il présente. Mais aucune décision n'a été suivie d'effets, pas même la condamnation de deux dirigeants de la chambre d'agriculture à des peines de prison ferme. Ils ont fait appel et le barrage est toujours en place. Ils bénéficient d'ailleurs d'un allié de poids, le ministre de l'Agriculture Julien Denormandie, qui souhaite la multiplication des retenues d'eau et la simplification des procédures pour en créer. Il en faut plus pour décourager les associations environnementales. Les nombreux contentieux concernent en majorité des réserves de substitution en projet en Adour-Garonne et dans le bassin Loire-Bretagne. « *Il faut stocker l'eau en hiver pour l'utiliser en été en période de pénurie* », martèlent la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) >>>



Un exemple édifiant

LA CONSOMMATION D'EAU EN ÉTÉ
DANS LE GRAND SUD-OUEST

Sur
1 milliard de m³
consommés

IRRIGATION
AGRICOLE
900 millions de m³

ALIMENTATION
EN EAU POTABLE
100 millions de m³

Source: Agence de l'eau
Adour-Garonne



PRIVATISATION DE L'EAU

Des associations s'opposent aux projets

Qu'il s'agisse de Vittel ou des retenues d'eau, la détermination des associations environnementales constitue le seul rempart contre la privatisation de la ressource. En général affiliées à France Nature Environnement (FNE), elles tentent d'abord la concertation, puis bataillent en justice en cas d'échec, ce qui est fréquent. « Les schémas directeurs d'aménagement des eaux exigeant une gestion équilibrée et durable de la ressource, le surdimensionnement des ouvrages et l'autorisation de prélèvements très excessifs sont les motifs les plus courants de contentieux », explique Florence Denier-Pasquier, vice-présidente de FNE. La lutte est particulièrement rude en Nouvelle-Aquitaine. « Les projets ne respectent jamais la loi sur l'eau », tacle

Patrick Picaud, président de Nature environnement 17, qui engage systématiquement des recours. Il en a dirigé contre 21 réserves de substitution sur le bassin de la Boutonne, 6 sur celui du Curé. Toutes ont été empêchées par le tribunal administratif de Poitiers (Vienne). Quant aux 16 bassines⁽¹⁾ en projet autour du Marais poitevin, elles sont actuellement au contentieux. Évidemment, l'Administration fait appel quand les défenseurs de la ressource gagnent en justice. Il reste que la cour administrative d'appel de Bordeaux a confirmé l'illégalité de l'autorisation accordée à des prélèvements d'irrigation sur un autre bassin-versant, donnant ainsi raison aux organisations environnementales.



Concertation, manifestations, recours en justice... Les associations environnementales luttent contre les autorisations abusives de prélèvements d'eau.

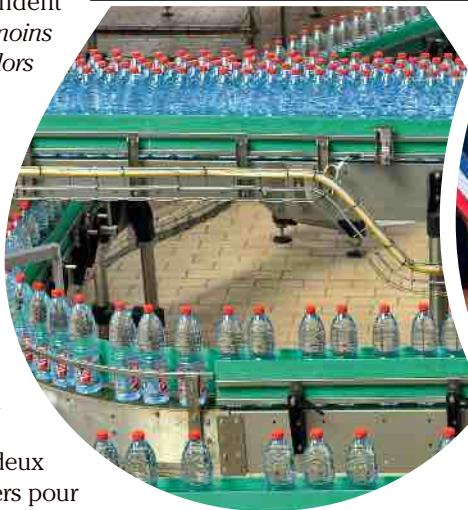
(1) Réservoirs de stockage d'eau artificiels.

>>> et l'association Irrigants de France. «L'eau que les agriculteurs pompent en hiver, c'est celle qui s'est déjà infiltrée dans les nappes phréatiques pour les recharger», répondent les ONG. Tout ce qu'on leur préleve, c'est autant de moins pour leur contribution aux débits des rivières en été, alors que le réchauffement climatique les réduit déjà.»

Quand Nestlé préempte les nappes

Autre point d'extrême tension, les Vosges, où les consommateurs et leurs besoins en eau potable ne pèsent pas lourd face à Nestlé et ses marques d'eau minérale Contrex, Hépar et Vittel. La station thermale bien connue et les communes environnantes ont la chance d'être alimentées en eau potable par une nappe souterraine d'excellente qualité, tellement à l'abri des pollutions qu'elle fournit l'eau minérale Vittel. Bonne source, à 100% commercialisée à l'étranger. Cependant, depuis des années, sous la pression de deux entreprises qui l'exploitent intensément, Nestlé Waters pour l'eau en bouteille et l'Ermitage pour les fromages, son niveau baisse. Le déficit s'élève à 1 million de m³ par an, et il s'aggrave. À ce rythme, la nappe sera à sec en 2050. Dès 2010, l'État a donc chargé la Commission locale de l'eau (CLE) d'élaborer des solutions. Six ans plus tard, elle propose un pipeline qui irait puiser l'eau destinée aux consommateurs et celle nécessaire aux collectivités locales et à une quinzaine de kilomètres, l'utilisation de la nappe souterraine étant réservée aux industriels. Tollé immédiat des associations, de l'UFC-Que Choisir locale à Vosges Nature Environnement, qui se regroupent dans le collectif Eau 88 pour lutter contre cette appropriation de la ressource (QC n° 558). L'Agence de l'eau Rhin-Meuse s'empare du problème. Son comité de bassin présente, à l'automne 2019, une alternative «au-delà des querelles partisanes».

Dans les Vosges, à Vittel, on se mobilise contre la surexploitation par le groupe Nestlé de la nappe souterraine qui abreuwe les habitants.



L'instance rejette le projet de pipeline et préconise «un plan ambitieux d'économies d'eau, tous usagers confondus», qui garantit en priorité l'usage «alimentation en eau potable» à partir des seules ressources locales. Les associations applaudissent. Mais, le 16 avril dernier, la CLE adopte un schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (Sage) en contradiction avec cette recommandation ! Des interconnexions jusqu'à la nappe qui nécessitait le fameux pipeline sont envisagées. «Nestlé est aux manettes et décide de tout», s'insurgent Christiane Lecoanet, qui représente l'UFC-Que Choisir des Vosges à la CLE, et Jean-François Fleck, de Vosges Nature Environnement. *Le Sage laisse à la multinationale la nappe produisant une eau potable,*



3 questions à...

FLORENCE HABETS Hydro-climatologue, directrice de recherche au CNRS

et professeure à l'École normale supérieure au département de géosciences



« Il faut trouver d'autres solutions à l'irrigation »

Q.C Quand les agriculteurs justifient la création de bassines en affirmant qu'il faut stocker l'eau en hiver pour l'utiliser en été, leurs propos semblent frappés au coin du bon sens. Qu'en est-il, scientifiquement parlant ?

FLORENCE HABETS Il y a sans doute moins de répercussions à prélever l'eau en période d'abondance qu'au cours de la saison sèche, mais cela amoindrit quand même les crues, nécessaires à la vitalité des rivières et au transfert des sédiments vers la mer. Les nappes ont une durée de « recharge » réduite,

et l'eau qui y est stockée contribue aux débits des cours, notamment l'été. Détourner plus d'eau de son cycle naturel a des conséquences sur le milieu, et celle qui stagne pendant des mois voit sa qualité se dégrader et son volume se réduire par évaporation.

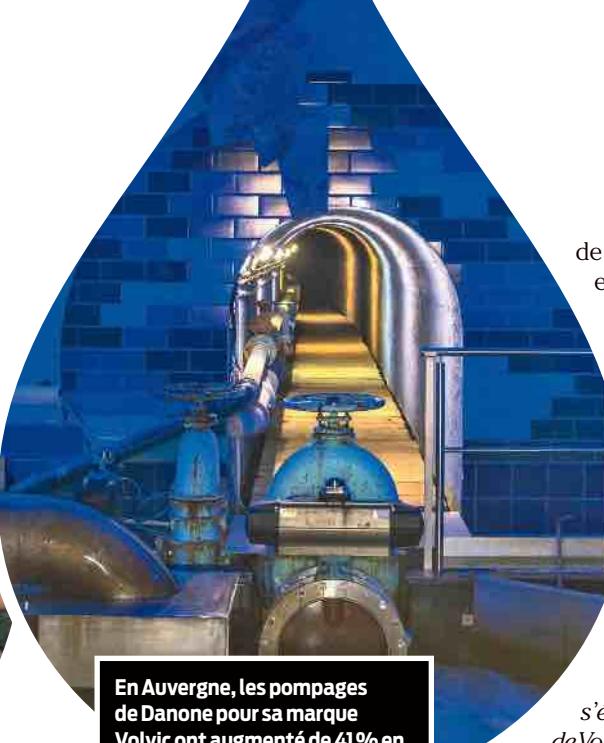
Q.C Les retenues créées au fil de l'eau dans le lit des rivières vous paraissent-elles plus acceptables pour la préservation de la ressource ?

F.H. On a étudié l'impact cumulé de ces retenues au fil de l'eau. Ces obstacles à l'écoulement modifient la faune aquatique

et ils altèrent la qualité de l'eau, sa température et sa concentration en oxygène. Ils réduisent également le débit de la rivière, de façon particulièrement marquée les années sèches.

Q.C Que les agriculteurs aient besoin d'eau en été, on peut le comprendre. Que faire sans mettre la ressource en danger ?

F.H. On ne peut pas tout miser sur l'irrigation. Il faut trouver des solutions combinant les effets bénéfiques pour la biodiversité et l'atténuation du changement climatique. Cela passe par l'amélioration de la qualité des sols et par des cultures plus adaptées.



En Auvergne, les pompages de Danone pour sa marque Volvic ont augmenté de 41% en 20 ans. En contrebas, les sources locales sont asséchées...

aux dépens des particuliers qui devront payer pour traiter une eau trop chargée en sulfates.

Le comité de bassin a même revu ses objectifs afin de coller aux besoins des industriels. Il reporte ainsi le retour à l'équilibre de la nappe à 2027 dans le nouveau schéma directeur de la gestion de l'eau, alors qu'il était acté pour 2021 jusqu'à présent.

Sources asséchées en Auvergne

En Auvergne, l'eau qui naît au cœur des volcans crée aussi de gros remous. Les prélevements de Danone pour sa marque Volvic sont soupçonnés de provoquer l'assèchement estival des trois sources qui alimentent la pisciculture historique située en contrebas du château de Saint-Genès-l'Enfant, dans le Puy-de-Dôme. Elle compte des dizaines de bassins en pierre de Volvic, où la famille d'Édouard de Féligonde élevait des poissons depuis plusieurs générations. Lui y produisait 60 tonnes de truites par an, en employant 6 salariés, jusqu'à ce qu'à partir de 2017, les sources soient complètement à sec en été. Avec des bassins privés d'eau cinq mois par an, il n'a eu d'autre choix que de cesser son activité. Persuadé que cette baisse drastique de débit est due aux pompages effectués en amont dans la nappe, il intente une action en justice contre Danone et les syndicats d'eau locaux qui l'exploitent, et contre l'État qui accorde les autorisations. Il réclame 26 millions d'euros au titre des préjudices directs. Avec une belle unanimité, le minéralier et la préfecture répondent que cet assèchement est dû à «des facteurs naturels, la hausse de la température qui génère des pluies moins efficaces, une évaporation supérieure et, dans une moindre mesure, l'augmentation du couvert forestier». Des positions contestées. «Je ne crois pas aux arguments de pluies moins efficaces et d'évaporation, assure François-Dominique



de Larouzière, géologue spécialiste des volcans et directeur scientifique du parc Vulcania jusqu'en 2020. *La pluie tombe sur les sols volcaniques du bassin-versant, très poreux et perméables. L'eau y pénètre instantanément, qu'il s'agisse de trombes d'eau ou de bruine. Il n'y a ni perte ni évaporation significativement supérieures à ce qu'elles étaient par le passé.*» Le spécialiste, qui mène l'enquête sur cet assèchement des sources depuis trois ans, ajoute que le flou est savamment entretenu. «*Tout est mis sur le compte du changement climatique, ce qui est contestable scientifiquement. Les filons d'alimentation des sources s'épuisent probablement à cause des pompages de Volvic en amont.* D'autant que les volumes prélevés ont augmenté : de 52,6 litres par seconde (l/s) en 1985, l'autorisation de pompage est passée à 88,6 l/s en 2014, soit une hausse de 41%!

La pisciculture n'est pas la seule à souffrir. «*La nappe de Volvic était jugée exceptionnelle avec les sources qu'elle générait. On constate désormais une détérioration du milieu naturel, avec des ruisseaux et des zones humides à sec*», déplore Jacky Massy, président de l'association de défense de l'environnement Preva. De fait, les arrêtés sécheresse se succèdent, chaque été, dans le Puy-de-Dôme. Or alors que la loi sur l'eau de 2006 hiérarchise les priorités en plaçant l'alimentation en eau potable en tête de liste devant les besoins du milieu naturel, et avant ceux des agriculteurs puis des industriels, «*on fait tout l'inverse ici*», dénonce Laurent Campos-Hugueneymaraîcher biologique et porte-parole du collectif Eau bien commun 63. Il poursuit : «*L'arrêté préfectoral impose des restrictions à tout le monde, sauf aux plus gros prélevateurs privés, Danone pour l'eau en bouteille et la coopérative agricole Limagrain pour le maïs irrigué.*» Il y a effectivement de quoi s'interroger, l'un comme l'autre consommant un maximum d'eau en période de canicule. «*Nous prélevons 20 à 30 % de plus en été pour répondre à la forte demande*», a admis le directeur de la Société des eaux de Volvic, en avril dernier, devant la commission d'enquête de l'Assemblée nationale relative à la mainmise sur la ressource aquatique par les intérêts privés et ses conséquences. «*Il n'est pas sûr que réduire les pompages de Volvic aurait un impact rapide sur le milieu naturel. A priori, l'effet se ferait sentir quatre ans plus tard*», a déclaré, de son côté, le préfet du Puy-de-Dôme, interrogé à son tour sur la production du minéralier. Fin 2001, un tracéur (de l'iode de sodium) avait pourtant été injecté dans un forage de Danone, pour ressortir moins de 15 jours plus tard dans une source de la pisciculture. Sans que personne le sache, puisque le groupe avait apposé le sceau de la confidentialité sur ces résultats qui semblent confirmer sa responsabilité dans la baisse de la ressource... avant que la procédure judiciaire en cours ne le contraigne à les communiquer. ♦

RÉSEAUX SOCIAUX

Attention: trafic d'influence

Beaucoup d'internautes ont eu des soucis après avoir suivi les conseils d'achat de personnalités en vue sur les réseaux sociaux. Même si tous les influenceurs ne sont pas à mettre dans le même sac, la prudence reste nécessaire. Enquête.

— Par **CYRIL BROSSET** avec le Service d'information juridique de l'UFC-Que Choisir



ci un épilateur « ultraefficace », là une crème censée donner du volume à la poitrine, là encore des écouteurs haut de gamme à moins de 20 €... Sur Instagram, Facebook, YouTube et d'autres réseaux sociaux, des « célébrités » vantent les atouts de cosmétiques, de vêtements ou d'appareils high-tech, mais aussi de denrées alimentaires, de bijoux, d'objets de décoration, etc. La liste est longue. Si la démonstration vous convainc, il suffit en général de faire glisser votre doigt vers le haut de l'écran de votre smartphone (la fonctionnalité Swipe-up) pour basculer sur le site du vendeur et acheter le produit. Quelques clics, un numéro de carte bancaire et le tour est joué. Dans les jours qui suivent, l'article est expédié chez vous.

Commandes non honorées ou non conformes

Sauf que tout ne se passe pas toujours comme prévu. Un grand nombre de personnes ayant suivi les conseils d'un influenceur assurent que la marchandise commandée ne leur a pas été livrée, à l'instar de deux d'entre elles. Audrey n'a jamais vu la couleur de la rose éternelle que son petit ami lui avait offerte après l'avoir vue dans une vidéo. Quant à Tiffany, elle attend toujours la bouteille isotherme recommandée par deux influenceuses. En outre, les clients lésés ayant exigé d'être remboursés n'ont pas, pour la plupart,

obtenu gain de cause. « L'influenceuse et son agence m'ont baladée en me faisant croire qu'elles allaient m'aider, mais ça n'a rien donné. Quant au site de vente en ligne, il a disparu », se souvient Tiffany. D'autres ont fini par réceptionner l'article, mais souvent avec un gros retard et pas toujours en bon état. De plus, alors que l'influenceur avait fait miroiter à ses abonnés un produit d'exception, beaucoup d'entre eux affirment n'avoir reçu qu'un gadget bas de gamme inefficace, voire inutilisable. Cette mésaventure est arrivée, par exemple, à Laëtitia et à Marine. La première avait commandé des collants soi-disant « indestructibles ». Or, trois d'entre eux se sont déchirés dès qu'elle les a enfilés. La seconde avait acheté un épilateur préconisé par une influenceuse ; l'appareil n'a pas fonctionné une seule fois. « Lorsque j'ai demandé des explications à la plateforme, je me suis fait insulter et mon compte a été bloqué. Plus jamais je ne commanderai un produit présenté par un influenceur », se désole-t-elle.

Une publicité très rentable pour les marques

Faire appel à des personnalités en vue pour promouvoir ses produits, la pratique n'est pas nouvelle, mais cette technique commerciale a pris de l'ampleur avec les réseaux sociaux. « Le phénomène s'est même amplifié depuis un an, car les fabricants ont trouvé, par le biais des influenceurs, un bon moyen de garder le contact avec leurs clients durant la crise sanitaire », constate Caroline Matz, responsable de la communication et du marketing de Reech, une agence qui propose aux entreprises de les aider à monter leurs campagnes de publicité en ligne. Il faut dire que pour les professionnels, cette stratégie présente de sérieux avantages, au premier rang desquels la possibilité de parfaitement cibler son public.

En plein essor, le marketing d'influence est redoutable, car il s'appuie sur la confiance qu'inspirent les vedettes du Web



En fonction de l'âge, du sexe ou encore des centres d'intérêt des consommateurs qu'elles souhaitent toucher, les marques choisissent parmi plusieurs milliers d'influenceurs prêts à faire la publicité de leurs produits. En plus, grâce aux données fournies par les réseaux sociaux, elles peuvent établir presque instantanément l'impact réel de chaque partenariat. En quelques secondes, elles connaissent non seulement le nombre et le profil des personnes qui ont regardé la publication, mais elles savent aussi comment ces dernières l'ont perçue en analysant les commentaires déposés et en comptabilisant les « J'aime » et les partages. Il suffit même aux fabricants d'insérer un lien qui renvoie vers leur site Internet ou d'attribuer un code promo spécifique à chaque influenceur pour recenser exactement combien de personnes se sont rendues sur leur plateforme ou ont acheté leurs produits

après avoir visionné la présentation. Autant d'informations qui valent de l'or. « Le marketing d'influence est d'une redoutable efficacité », observe le chercheur François Nicolle. *Il coûte moins cher et s'avère bien plus rentable qu'une campagne de communication classique. Une entreprise ne dépense que quelques milliers d'euros pour promouvoir ses produits ou améliorer sa visibilité sur les réseaux sociaux, et le résultat se révèle très satisfaisant, car l'internaute est toujours plus tenté de croire quelqu'un qu'il connaît, qu'il suit et en qui il a confiance, plutôt qu'une publicité impersonnelle.*»

Des starlettes de la téléréalité avides de profits

Pour les influenceurs, ces partenariats constituent une aubaine. Suivant leur nombre d'abonnés, la publication d'un seul message (« post ») ou d'une succession de mini-videos (« story ») >>>

L'UFC-QUE CHOISIR MET EN GARDE Des arguments de vente fallacieux



Face aux dérives constatées lors de cette enquête, l'UFC-Que Choisir a signalé certains faits à la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF). Elle a aussi édicté une charte de bonnes pratiques que les influenceurs peuvent s'engager à suivre et à mettre en avant.

Celle-ci est disponible sur notre site, Quechoisir.org. Dès le 24 juin, une vidéo sur le business de ces personnalités y sera diffusée (à l'adresse ufcqclink/influenceur604). Vous y découvrirez, entre autres, des extraits de caméras cachées réalisées dans des boutiques parisiennes. Ces dernières sont visitées chaque jour par

des dizaines de jeunes qui ont visionné leur présentation sur les réseaux sociaux. Entre des smartphones d'occasion sans garantie de fonctionnement et des crèmes volumatrices censées faire gonfler les hanches ou les seins, les vendeurs ne lésinent pas sur les faux arguments pour les inciter à acheter leurs produits.

>>> peut leur rapporter de quelques centaines à plusieurs milliers d'euros. D'autant que l'exercice n'a généralement rien de très compliqué. « Les attentes et les contraintes varient selon les marques. Certaines obligent les influenceurs à suivre un script extrêmement précis, qui dicte la manière dont ils présenteront le produit et les arguments qu'ils avanceront. D'autres, au contraire, laissent libre cours à l'imagination et à la créativité des "célébrités". Ce sont d'ailleurs ces campagnes qui marchent le mieux », commente Quentin Bordage, le patron de Kolsquare. Son agence a développé une plateforme sur laquelle les entreprises peuvent entrer en relation directement avec les créateurs de contenus. Officiellement, tous les influenceurs assurent faire le tri dans les demandes et n'accepter que les propositions sérieuses. « En réalité, c'est surtout le cas parmi ceux qui ont mis des années à constituer leur communauté. Ils ne prendraient pas le risque de perdre la confiance de leurs abonnés en mettant en avant un produit bas de gamme ou un site doux », certifie François Nicolle. À l'inverse, les influenceurs qui

ont acquis rapidement une notoriété, notamment grâce à la télé-réalité, veulent en tirer profit au plus vite. Ils hésitent moins à accepter n'importe quel partenariat pour gagner un maximum d'argent en un minimum de temps. Ils se retrouvent alors à faire plusieurs fois par jour la publicité d'articles ou de services

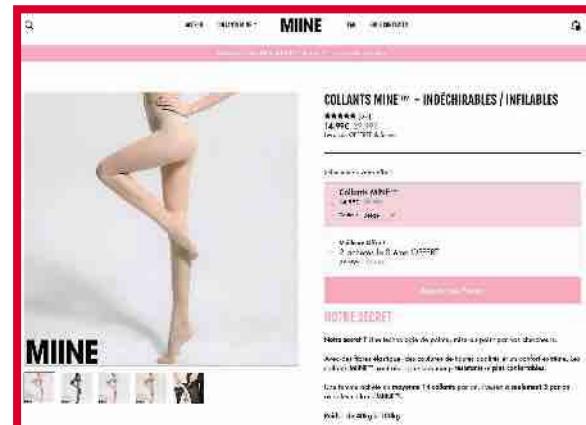
sans jamais vérifier que les arguments qu'ils avancent sont exacts, que les produits qu'ils promeuvent fonctionnent, ni que les sociétés qui les commercialisent sont sérieuses. »

Cette connivence entre des marques peu scrupuleuses et des influenceurs avides de gains rapides fait pas mal de dégâts. Des milliers d'internautes, principalement des jeunes, ont perdu quelques dizaines d'euros, parfois beaucoup plus, après avoir suivi leurs conseils. Le phénomène a atteint un tel niveau que les autorités ont dû réagir. La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) a lancé, à l'attention des consommateurs, une campagne d'information pour les sensibiliser aux risques potentiels quand ils suivent les influenceurs, et rappelé à ces derniers, ainsi qu'aux sites pratiquant le *dropshipping* (lire l'encadré p. 28), les obligations légales auxquelles ils devaient se soumettre. La DGCCRF a également promis de renforcer ses contrôles. Même le ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, s'est fendu d'une vidéo mettant en garde contre ces dérives. De leur côté, certains professionnels tentent aussi d'assainir le secteur. Des agences poussent les créateurs de contenus à adopter des pratiques plus respectueuses de leurs abonnés, et l'Autorité de régulation professionnelle de la publicité (ARPP) incite les influenceurs à faire preuve de plus de transparence quand ils nouent des accords. Sauf que face aux millions d'euros en jeu, ce n'est pas demain la veille que ces hommes et ces femmes sandwichs d'un nouveau genre s'adonneront tous à un marketing d'influence plus éthique. ♦

Les influenceurs sérieux s'efforcent de ne pas décevoir leurs abonnés

PRATIQUE Les

Suivre les préconisations d'achat de son influenceur préféré ? Pourquoi pas ? À condition de faire preuve d'un peu de bon sens et de respecter quelques règles de base. Voici les abus les plus fréquents.



! LES SITES DE DROPSHIPPING

Ces sites marchands qui encaissent les commandes, mais délèguent le stockage et la livraison à des homologues (le plus souvent, le chinois AliExpress) font beaucoup appel aux influenceurs pour accroître leur notoriété. Si le *dropshipping* est légal, il constitue une source d'abus. Le principal problème vient du fait que le client ne sait pas d'où sera envoyé son colis et par qui. Résultat : il est fréquent que le destinataire doive payer des frais à la réception ou que le produit ne corresponde pas à sa description. Surtout, les délais de livraison annoncés ne sont en général pas respectés. On voit mal, par exemple, comment le site Miine.fr peut être sûr de tenir sa promesse d'une livraison en huit jours alors que ses produits sont très certainement expédiés de Chine par un fournisseur sur lequel il n'a aucun contrôle.

NOS CONSEILS Avant de passer commande, vérifiez la renommée du site et la qualité réelle des articles, notamment en consultant les avis sur Internet. Méfiez-vous en particulier des plateformes vantées par les starlettes de la télé-réalité. Des solutions comme AntiDrop ou Captain Drop permettent d'évaluer le risque qu'un webmarchand pratique le *dropshipping*.

dérives dont il faut se méfier



! DES ALLÉGATIONS MENSONGÈRES

Des montres soi-disant de luxe qui se révèlent des gadgets bas de gamme, des épilateurs qui ne font que raser, voire, comme le promet l'instagrameuse Jazz à ses 3,4 millions d'abonnés, une crème censée « donner du volume aux hanches », mais qui n'a aucun effet... Pour enchaîner les partenariats, certains influenceurs n'hésitent pas à abuser de superlatifs, et même à dire carrément n'importe quoi.

NOS CONSEILS Avant de commander, regardez les avis des autres acheteurs. De manière générale, ne croyez pas aux trop belles promesses et aux produits miracles.

#partenariat #zerodechet #zerowastehome
#boutiquevrac #consigne #plasticattack
Voir les 52 commentaires
anadasily_ Ce Shop a l'air sympa

! LES PARTENARIATS CACHÉS

Ne faites pas confiance aux influenceurs qui affirment avoir découvert le produit par hasard et l'utiliser tous les jours. Ils veulent seulement vous pousser à passer commande. La loi oblige ces personnalités à indiquer clairement qu'un contenu fait l'objet d'un partenariat commercial, mais tous ne prennent pas cette peine.

NOS CONSEILS Dès qu'un influenceur met en avant un article ou un service, sachez qu'il est payé pour cela ou qu'il bénéficie d'une contrepartie (des produits gratuits, de la visibilité...). Sincère ou pas, il a intérêt à en dire du bien.



DES PRODUITS DANGEREUX ET DES SERVICES DOUTEUX

Par appât du gain, certains influenceurs n'ont aucun scrupule à faire la publicité d'articles contrefaisants ou de produits potentiellement dangereux, voire illégaux, tels que les masques anti-covid aux couleurs de Louis Vuitton vantés par SebyDaddy (photo du haut). D'autres vous promettent que vous gagnerez beaucoup d'argent en pariant ou en investissant dans des

placements financiers douteux sans mentionner les risques, ni s'inquiéter du fait qu'il peut s'agir d'arnaques, comme le fait AD Laurent (photo du bas) avec son astuce qui assurerait, selon lui, un rendement « de 20 à 35% par mois très facilement ».

NOS CONSEILS Mieux vaut faire preuve de bon sens avant de succomber aux arguments des influenceurs, aussi convaincants semblent-ils.



DES PRIX EXORBITANTS

Les influenceurs ont beau promettre l'affaire du siècle grâce à leur code promo, en cas de *dropshipping* (lire p. 28), les produits qu'ils promeuvent coûtent plus cher que si vous les aviez achetés sur le site AliExpress. Exemple avec ce short de bain, bradé à 44,99 € au lieu de 59,99 € sur SwimCo, et vendu à partir de 3,12 € sur AliExpress. En France, les prix sont libres mais les promotions sont encadrées. Afficher un faux tarif de référence est puni par la loi.



NOS CONSEILS Même si l'influenceur vous assure que l'offre n'est valable que 24 heures ou que le stock est limité, comparez les sites. Sur AliExpress ou ailleurs, vous pourriez dénicher le même article à son vrai prix, bien plus bas !

CAPTURES D'ÉCRAN



Peu de recours

En cas de souci avec un article ou une livraison, contactez le vendeur qui a encaissé le paiement, par e-mail ou sur les réseaux sociaux, ou envoyez-lui un courrier recommandé avec AR. Toutefois, sachez que les recours contre les sites de *dropshipping* sont très aléatoires, tant ils restent difficiles à repérer ou mettent vite la clé sous la porte. Vous pouvez passer par l'influenceur ou son agence,

mais engager leur responsabilité s'avère malaisé. En dernier recours, joignez votre banque, l'éditeur de votre carte bancaire ou PayPal. Parfois, des remboursements sont proposés. Enfin, signalez le litige à la Direction départementale de la protection des populations (DDPP) dont dépend le siège du cybermarchand, ainsi que sur Signal.conso.gouv.fr. Le mieux reste de ne pas se fier aux vendeurs mal identifiés.

BIOCOOP

La forteresse assiégée

La nouvelle stratégie suivie par Biocoop, l'enseigne emblématique de l'esprit bio, lui ferait perdre son âme. Enquête au cœur de ce réseau coopératif.

— Par **FLORENCE HUMBERT**

Depuis 1986, date de sa création, Biocoop fait figure d'ovni dans le paysage de la distribution alimentaire. Fondé par une poignée d'écologistes, ce réseau coopératif, à la fois militant et commerçant, intégrait dans son ADN la volonté farouche de développer une agriculture biologique reposant sur un partage équitable de la valeur. L'implantation de magasins ne constituait qu'un maillon dans un projet politique plus vaste que la coopérative n'a cessé de porter. Avec une croissance à deux chiffres, Biocoop serait-elle à son tour gagnée par la logique de la compétitivité ?

Des boutiques pas comme les autres

À 11 heures du matin, un vendredi d'avril, le parking de Graine de bio ne désemplit pas. L'enseigne Biocoop de Pont-l'Abbé (29) étale fièrement ses 650 m² à la périphérie de l'agglomération. Une trentenaire range ses emplettes dans le coffre de sa voiture : « *L'avantage, c'est qu'on y trouve à peu près tout, des légumes, des fruits, de l'épicerie, une vraie boucherie, un rayon boulangerie, un caviste...* » À l'entendre, on pourrait penser que Graine de bio est un supermarché comme les autres. Or, la différence saute aux yeux. Et pas seulement parce que tout est bio. L'engagement militant est perceptible dès l'entrée, avec des panneaux d'affichage dédiés aux associations vertes. Par rapport à une grande surface conventionnelle, l'espace est plus lisible, car les rayonnages bas en bois n'écrasent pas le consommateur. Côté fruits et légumes, la production s'affiche locale ou d'origine France dans sa grande majorité. Et surtout, ici, on respecte les saisons. Les tomates ou les aubergines n'apparaîtront qu'aux prémisses de l'été.

La coopérative est obligée d'améliorer sa productivité, une notion en contradiction avec sa philosophie d'origine...



La vente de produits en vrac constitue la colonne vertébrale des magasins Biocoop.

Le vrac représente 50 % des références épicerie, sucrée ou salée. Une aubaine pour cette maman qui veut une famille « *presque zéro déchet* ». Dans les linéaires, aucune des marques phares des géants de l'agroalimentaire, même en versions bio. Mais le pictogramme « *Avec nos Paysan.ne.s associé.e.s* » signale les denrées dont les matières premières sont issues des groupements de producteurs sociétaires de Biocoop. Autre différence, du personnel est présent en permanence. Il y a aussi une minilibrairie, un espace destiné aux produits ménagers (partiellement en vrac) et un autre consacré aux produits d'hygiène corporelle et de santé. « *Lorsque nous avons ouvert, en 2000, dans un premier local de 45 m² en centre-ville, c'était un pari sur l'avenir* », racontent José et Marie-Pierre Le Moigne, les gérants et fondateurs de Graine de bio. Aujourd'hui, ils vont créer un second magasin. Un essaimage devenu courant dans un réseau qui compte aujourd'hui 700 points de vente sociétaires, pour un chiffre d'affaires de 1,6 milliard d'euros en 2020. Pionnier du bio, Biocoop s'est hissé à la première place des enseignes spécialisées, loin devant Naturalia et consorts. Cependant, le démarrage a été lent. « *Pendant 25 ans, Biocoop était parfois regardé par les autres acteurs avec une certaine condescendance* », s'amuse Pierrick De Ronne, président de la coopérative et patron de plusieurs points de vente. Pourtant, contre vents et marées, Biocoop a tenu le cap de ses engagements. « *Notre force est d'être une coopérative multiacteur* (lire l'infographie p.31), poursuit-il. *Dans les assemblées générales où sont définis les grands axes stratégiques, les commerçants détiennent la plupart des voix (80 %), mais les groupements d'agriculteurs partenaires (10 %), les salariés (5 %) et les associations de*



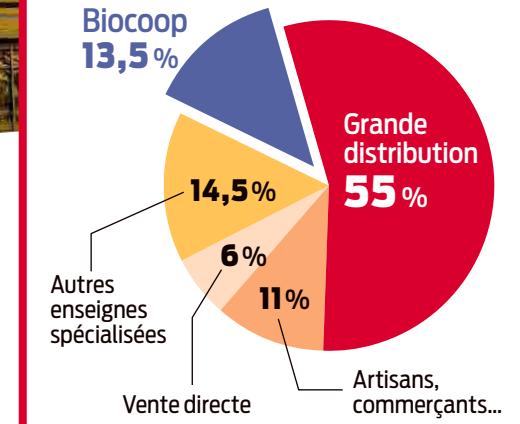
consommateurs (5 %) ont leur mot à dire. C'est vrai que cela engendre beaucoup de débats. Néanmoins, on aboutit à des prises de position fortes, qui dépassent les intérêts particuliers.» Entre autres, l'arrêt, en 2017, de la commercialisation de bouteilles d'eau en plastique, même si elles représentaient la meilleure vente des magasins, ou le choix de respecter la saisonnalité des fruits et des légumes, ou encore la création d'un label Bio équitable en France pour prouver qu'un autre modèle de développement est possible.

Pas simple de résister à la grande distribution

Il n'y a pas que des avantages à être avant-gardiste. Après avoir essayé les plâtres d'un marché bio émergent, Biocoop est rattrapée par les majors de la grande distribution qui ont accapré la plus grosse part du gâteau (lire l'infographie ci-contre). L'engagement pour la planète est devenu le nouveau mantra du commerce moderne. Pas une grande surface qui n'ait ses meubles pour le vrac, ses producteurs locaux ou ses rayons dédiés au commerce équitable! Ainsi, Carrefour avance ses pions dans le pré carré des enseignes spécialisées bio, avec les rachats successifs de Greenweez (2016), un site marchand, de So.bio (2018) et, récemment, de Bio c'Bon. « Que la vente de produits bio se développe, on ne peut que s'en féliciter, affirme Pierrick De Ronne. Mais si l'on en fait un levier de croissance, il y a un risque de dévoiement, cela ne représentera toujours qu'une petite part de l'activité de ces groupes, alors que pour nous, le bio, c'est 100 % de notre activité! » Il ne suffit pas de s'ériger en gardien du temple, encore faut-il conserver ses parts de marché. Biocoop accélère donc les ouvertures de nouveaux magasins (60 en 2020, 80 prévus

Biocoop concurrencé par la grande distribution

Les circuits de distribution du marché bio en 2019



SOURCES: AGENCE BIO AND INTERNATIONAL, CIRCUITS BIO

cette année). Une croissance effrénée qui a pour corollaire la conquête de nouveaux clients souvent plus « bobos » qu'en-gagés dans un vrai changement de société. Plus versatiles, ils sont aussi porteurs d'attentes nouvelles. Les produits transformés (pizzas, nuggets, frites...) commencent donc à coloniser les linéaires. Ils sont en outre plus attentifs aux prix. Exemple : au rayon fruits et légumes du Biocoop de Pont-l'Abbé, une cliente contrôle celui d'un concombre. « À 2,20 € pièce, c'est trop cher! », commente-t-elle. La plupart des consommateurs que nous avons interrogés partagent le même sentiment : Biocoop, c'est bien, mais cher. Selon Pierrick De Ronne, il s'agit du prix à payer pour garantir la juste rémunération des producteurs. « Si une partie des clients est déjà prête à faire cet effort, il y a encore un travail de pédagogie à mener, souligne-t-il. De notre côté, le réseau doit gagner en productivité et améliorer les process internes, sans toucher aux questions d'équité, évidemment essentielles pour Biocoop. » C'est sans doute en raison de leurs compétences dans ce domaine que des transfuges de la grande distribution ont été recrutés aux postes clés de la coopérative ; comme Philippe Bernard, le nouveau directeur de l'offre et des achats de la centrale. Cet ancien de Système U et de Carrefour est l'un des rares acteurs du marché

>>>

>>> à s'exprimer sur les négociations commerciales avec les fournisseurs, lors d'une enquête sur le sujet publiée dans la revue *Circuits bio* (février-mars 2021). «*Biocoop se refuse à entrer dans une guerre des prix qui serait destructrice de valeur pour l'ensemble de la filière*», déclare-t-il. Ce positionnement contraste avec l'impression générale de durcissement des négociations dans le secteur. «*Auparavant, les acteurs fonctionnaient beaucoup plus à l'estime. C'est désormais terminé*», constate le président du Syndicat national des entreprises bio agroalimentaires. «*On a des demandes de déflation partout*», ajoute le directeur commercial d'une entreprise agroalimentaire. Biocoop ferait-il exception à la règle? Pas si sûr, car Philippe Bernard reconnaît que «*dans un contexte de crise, la question du prix est un vrai point d'attention*».

Autre signe troublant de l'évolution de l'enseigne, l'émergence de conflits sociaux (grèves, voire occupation des lieux). La croissance accélérée du réseau a-t-elle entraîné une dégradation des conditions de travail? La perte de l'esprit coopératif coïnciderait-il avec l'arrivée de porteurs de projets aux motivations plus commerciales qu'éthiques aux commandes de plusieurs magasins? Charlotte⁽¹⁾, ancienne syndiquée à la CGT, a vécu ce changement de cap en 2016 quand elle était employée à Mayenne Bio Soleil, le Biocoop de Laval (53). «*Tout se passait très bien, dit-elle, mais l'ambiance a changé lorsque la directrice, une ancienne agricultrice bio, a été remplacée par un jeune cadre dynamique. On a commencé à nous parler rendement, chiffre d'affaires, objectifs. En l'espace d'un an, les griefs se sont accumulés: augmentation de la charge de travail, congés maladie non remplacés, pression psychologique et des salaires qui n'étaient plus en corrélation avec la convention collective.*» Résultat: deux mouvements de grève qui n'ont pourtant pas enrayé le climat délétère au sein de la société.

Les coopératives sont devenues minoritaires

Bien sûr, il ne faut pas généraliser les comportements abusifs dans certains magasins à tout le réseau. Les premiers adhérents disposaient d'un statut de Scop (société coopérative et

Les magasins détiennent le pouvoir de décision

Conseil d'administration de Biocoop en 2021



SOURCE : BIOCOOP

CHIEF DESIGN/ADOBESTOCK

participative) et leurs dirigeants avaient un passé de militant supposé garantir un fonctionnement démocratique et favoriser le dialogue social. Désormais, les coopératives ne représentent plus que 30 % de sociétaires, contre 70 % de structures juridiques plus classiques (SARL, SA...). Les points de vente étant indépendants, chacun mène sa propre politique de ressources humaines, même si le cahier des charges de Biocoop comporte un volet social. «*Ce n'est pas le domaine où l'on se met le plus de contraintes*, avoue Pierrick De Ronne. Toutefois, certaines lignes rouges ne peuvent pas être franchies et risquent d'aboutir à l'exclusion du sociétaire du réseau. Cela a été le cas, il y a deux ans, pour un magasin qui réalisait pourtant un chiffre d'affaires considérable, mais il n'était pas possible de tolérer que les salariés viennent y travailler la peur au ventre!»

Aux clients de se montrer vigilants

Coincé entre le rouleau compresseur de la grande distribution, qui s'approprie ses concepts, et les magasins de producteurs, qui se répandent et sanctuarisent les circuits courts, le réseau coopératif dispose d'une marge de manœuvre étroite: décevoir ses coopérateurs les plus ambitieux qui rêvent de croissance ou décourager les militants historiques ne se reconnaissant plus dans cette grosse machine, à l'instar du magasin Sonnebluem, à Colmar (68). Celui-ci a quitté le navire l'an dernier, après 25 ans d'adhésion. «*Au départ, il existe souvent une forme d'idéalisme chez les porteurs de projets*, observe Caroline Jenkins, docteure en gestion et autrice d'une thèse sur l'économie solidaire. *Par la suite, il faut composer avec la réalité. La question est de savoir où l'on place le curseur. C'est aux consommateurs d'être vigilants et d'aller voir plus loin que le simple logo Biocoop. Le turnover dans le point de vente que l'on fréquente constitue un indicateur important. Voit-on sans arrêt de nouveaux visages à la caisse? C'est un signe d'une dérive de l'enseigne!* À l'inverse, l'ancienneté du personnel confirme la bonne santé sociale de l'entreprise. Un vrai travail de référence des produits locaux est-il effectué? Cela signifie que celle-ci s'implique dans la défense des petits exploitants et favorise les produits frais, locaux et de saison.» À bon entendeur... ♦

(1) Le prénom a été changé.



Les conditions de travail dans certains magasins se sont dégradées, d'où l'émergence de conflits sociaux.



Pour réaliser les tests de ce mois-ci, nous avons acheté 170 produits, mobilisé 12 laboratoires et dépensé 481000 €.

POUR VOUS AIDER À CHOISIR

GRAND TEST DU MOIS

34

ANTIMOUSTIQUES

TOUS LES AUTRES TESTS

38

HUILES D'OLIVE

41

ENCEINTES BLUETOOTH

42

CLIMATISEURS SPLIT ET MOBILES

45

CONGÉLATEURS

46

CRÈMES SOLAIRES ET APRÈS-SOLEIL

50

SIÈGES-AUTOS

Lire également notre décryptage sur les capteurs photo des smartphones p. 57-59.

Protocoles des tests et caractéristiques des produits sur QUECHOISIR.ORG

ACCÈS LIBRE

NOTRE EXPERTISE

LES PRODUITS TESTÉS

Tous les produits que nous testons sont achetés anonymement dans le commerce, en plusieurs exemplaires selon les besoins du test. Nous les payons comme vous le feriez vous-même.

NOS TESTS DE PRODUITS

Nous testons tous les produits à partir d'un protocole établi par les ingénieurs de notre service essais comparatifs dans des laboratoires indépendants et qualifiés, en partenariat avec nos homologues européens. Les produits sont testés selon leur aptitude à la fonction, leur ergonomie et leur sécurité.

NOUS N'ACCEPTONS AUCUNE PUBLICITÉ

Les résultats de nos tests comparatifs et les informations que nous publions ne peuvent faire l'objet d'aucune exploitation commerciale ou publicitaire, à l'exception de « La Note Que Choisir », délivrée et contrôlée par le Bureau Veritas Certification.



LE MIEUX NOTÉ

C'est le meilleur produit de la sélection, tous critères confondus, sauf le prix qui n'est pas pris en considération dans la note globale.



BON CHOIX

Sans être le meilleur de la sélection, c'est un bon produit qui mérite votre attention.



MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ/PRIX

Le produit ne manque pas de qualités compte tenu de son prix. C'est le meilleur compromis.



À ÉVITER

Les résultats de nos tests nous conduisent à déconseiller l'achat du produit.

ANTIMOUSTIQUES

Notre nouveau test évalue plusieurs moyens de se protéger contre les moustiques, à l'intérieur comme à l'extérieur.

— Par ÉLISABETH CHESNAIS
avec GABRIELLE THÉRY



La chimie reste une bonne

Depuis que le moustique tigre s'est mis à coloniser les départements les uns après les autres, la peur de contracter une maladie tropicale aussi grave que la dengue, le chikungunya ou le virus Zika s'est ajoutée aux désagréments classiques des piqûres. Le risque reste cependant contenu. «*Notre système de surveillance sanitaire fonctionne bien*, souligne la Pr Anna-Bella Failloux, spécialiste des moustiques vecteurs à l'Institut Pasteur. *On sait très rapidement s'il y a des cas dans le sud de la France et les agences de démoustication interviennent aussitôt.*»

Le paradoxe de son inexorable progression, c'est que cet insecte est casanier. Il ne vole que dans un rayon de 150 mètres, ce qui fait dire aux experts que «*celui qui vous pique est né chez vous*». Si le moustique tigre est bien arrivé des tropiques par bateau pour envahir l'Europe par le sud avant de s'attaquer à l'Hexagone, il n'y est pour rien...

C'est nous qui l'emménons en voyage un peu partout. Le moindre transport de matériel ayant séjourné à l'extérieur est susceptible de véhiculer ses œufs, qui sont indestructibles. Ils finissent par éclore là où on a déchargé la marchandise, quand le temps s'y prête. Une fois le diptère implanté, son cycle de reproduction est infernal et on ne peut pas l'arrêter, sauf à supprimer tout ce qui contient de l'eau stagnante dans son environnement proche. «*Vider tous les récipients à l'échelle d'un quartier assure une vraie protection collective*», confirme Grégory L'Ambert, entomologiste médical à l'Entente interdépartementale pour la démoustication du littoral méditerranéen (EID Méditerranée). Agir chez soi est donc indispensable, mais comme on ne décide pas pour le voisinage, s'équiper de produits efficaces demeure nécessaire. Nous en avons testé de plusieurs catégories ; elles se complètent, plus ou moins bien selon les références, en fonction du lieu où l'on se trouve ♦



MOUSTIQUE TIGRE : DES LIEUX DE PONTE CACHÉS

80 % des lieux potentiels de ponte se trouvent dans les jardins, sur les terrasses et les balcons, assurent les spécialistes. Mais si le moustique ne trouve pas d'eau, il ne pondra pas chez vous.

! Bouchon de bouteille d'eau : ne laissez rien traîner dehors, un simple bouchon peut devenir un lieu de ponte

! Arrosoir, seau, brouette : stockez-les au sec ou retournés

! Récupérateur d'eau de pluie, bidon : couvrez-les d'un voile moustiquaire fin ou d'un couvercle

! Gouttières : nettoyez-les régulièrement, pour que l'eau n'y stagne pas

! Pied de parasol : rangez-le bien au sec sous abri

! Coupelles et sous-pots de fleurs : videz-les et lavez-les une fois par semaine

GRAND TEST DU MOIS

SUNGOK/SHUTTERSTOCK

arme



COMMENT NOUS AVONS PROCÉDÉ

Les tests sont effectués dans une pièce de 20 m². Les différents dispositifs sélectionnés y sont placés tour à tour, avec 50 femelles moustiques affamées de deux espèces. Trente minutes plus tard, trois volontaires entrent et présentent leur avant-bras dénudé pendant cinq minutes. Le labo recense le nombre d'insectes qui se posent dessus; cet essai est renouvelé au bout de 1 h, 3 h et 24 h.

Le nombre de moustiques morts dans la pièce est compté à chaque fois. On en déduit le niveau de protection et l'efficacité létale des produits. La note dépend surtout du premier point, l'enjeu étant de ne pas se faire piquer.



★★★ très bon

★★ bon

★ moyen

■ médiocre

■■ mauvais

Répulsif

Insecticide

En intérieur

LES DIFFUSEURS CONTINUS À POSER

Ce sont des cassettes, des plaquettes ou des bâtonnets alimentés par un liquide. Ils annoncent une protection longue durée. Quand le diffuseur est neuf, mieux vaut attendre 24 h, la solution s'évaporant lentement. Ceux à base de pyréthrinoïdes (substances aux noms en « thrine ») sont nettement plus efficaces que ceux qui contiennent du géranol (produits n°s 3 et 4), car si ces derniers endorment les moustiques, ils ne les tuent pas. Respirer en permanence du produit antimoustiques n'est pas recommandé.



4 DIFFUSEURS CONTINUUS À POSER

	Durée d'action	Protection contre les piqûres	Mortalité des moustiques	APPÉCIATION GLOBALE	PRIX
1 ACTO INSECTICIDE MOUCHE-MOUSTIQUES (CASSETTES)	3 mois	★★	★	11,8 ★	7,76
2 INSECTIVOR (E.LECLERC) 2 PLAQUETTES ANTI-MOUCHES-MOUSTIQUES	4 mois	★★	★	11,1 ★	3,51
3 ACTO RÉPULSIF MOUSTIQUES TIGRES-MOUCHES (CASSETTES)	3 mois	★★	■■	8,2 ★	10,40
4 BARRIÈRE À INSECTES GREEN DIFFUSEUR ANTI-MOUCHES & MOUSTIQUES TIGRES (BÂTONNETS)	8 sem.	★	■■	8 ■	9,60

LES DIFFUSEURS ÉLECTRIQUES À RECHARGE

Mieux vaut brancher le diffuseur dans la chambre l'après-midi et refermer la porte, puis le débrancher en se couchant pour respirer moins de biocides. La plupart des moustiques meurent quand on laisse le temps d'agir à un produit renfermant des pyréthrinoïdes. À l'inverse, ils sont tous encore vivants si l'on a opté pour un répulsif à base de substances naturelles. Pulvériser de l'insecticide est un moyen plus sûr de les éliminer.



5 DIFFUSEURS ÉLECTRIQUES À RECHARGE

	Durée d'action	Protection contre les piqûres	Mortalité des moustiques	APPÉCIATION GLOBALE	PRIX
1 KAPO EXPERT MOUSTIQUES	45 nuits	★★	★★	14,1 ★★	10,56
2 RAID NIGHT & DAY	240 h	★★	★★	13,8 ★★	5,79
3 ACTO MOUSTIQUES-MOSTIQUES TIGRES	45 nuits	★★	★★	13,8 ★★	10,47
4 ZEN'SECT ANTI-MOUCHES & MOUSTIQUES TIGRES 0% INSECTICIDES	60 nuits	★★	■■	10,1 ★	6,25
5 CATCH EXPERT MOUSTIQUES & MOUSTIQUES TIGRES	45 nuits	★★	■■	9,4 ★	4,94

En intérieur

BOMBES INSECTICIDES

Eilles sont aussi efficaces les unes que les autres. Pour un moustique qui vole dans la pièce ou se pose au plafond, c'est la solution idéale. On pulvérise et on en est débarrassé à coup sûr. Si l'ennemi attaque en nombre, on conseille fortement de quitter la pièce pour éviter de respirer trop de produit, et le laisser agir. Aucun de ces biocides n'est anodin, certains principes actifs s'avèrent même neurotoxiques. La bombe insecticide reste néanmoins, et de loin, le produit le plus performant.



5 SPRAYS OU AÉROSOLS INSECTICIDES

	Protection contre les piqûres des moustiques	Mortalité des moustiques	APPRÉCIATION GLOBALE		CONTENANCE
			Note sur 20	Prix	
1 RAID MOUCHES ET MOUSTIQUES	★★★	★★★	17,6 ★★★	2,19	400
2 KAPO EXPERT VOLANTS	★★★	★★★	17,6 ★★★	8,75	400
3 APTA (INTERMARCHÉ) ANTI-VOLANTS	★★★	★★	17,5 ★★★	1,68	400
4 ACTO MOUSTIQUES-MOUSTIQUES TIGRES	★★★	★★	17,4 ★★★	20,25	1000
5 KB HOME DEFENSE MOUCHES & MOUSTIQUES	★★★	★★	17,1 ★★★	6,95	400

Il faut faire brûler plusieurs spirales en même temps pour augmenter le périmètre d'action.

COMMENT SE DÉBARRASSER DES MOUSTIQUES

Compte tenu des nombreux tests effectués sur les antimoustiques en tous genres, voici nos recommandations et les produits à éviter.

EN INTÉRIEUR

#Moustiquaire Il s'agit de loin de la protection la plus efficace de toutes. Elle entoure la poussette et le lit des tout-petits, se fixe aux fenêtres ou au-dessus des lits – en évitant tout contact avec les dormeurs, pour éviter que le moustique ne pique à travers.

Autre atout précieux, elle permet de dormir fenêtres ouvertes sans risque quand il fait très chaud.

#Ventilateur ou climatiseur Les moustiques ont horreur de l'air en mouvement. Un ventilateur

placé devant la fenêtre ou sur la table les éloigne. Un climatiseur aussi, car ces insectes n'aiment pas le froid. Encore faut-il supporter qu'il fasse 18 ou 19 °C chez soi en plein été...

SUR SOI, EN EXTÉRIEUR

#S'enduire de répulsif Lors de notre test de 2019, Autan Multi-insectes avec 20 % d'icaridine obtenait la meilleure note, devant Phytosun Arôms répulsif moustiques à 40 % de citriodora.

#Porter des vêtements clairs, amples et couvrants

Évitez les couleurs sombres, car elles emmagasinent la chaleur, qui attire les moustiques.

#Se doucher après l'effort

Les moustiques vous repèrent grâce aux odeurs de transpiration. Il vaut donc mieux s'en débarrasser.

LES FAUSSES SOLUTIONS

#Bracelets Nos tests l'ont démontré à plusieurs reprises, ils sont inefficaces. Quel que soit leur principe

actif, qu'il soit chimique ou à base de plantes, le résultat est le même, les moustiques piquent allègrement.

#Ultrasons Pas la peine de compter sur votre smartphone pour éloigner les insectes... Les applis antimoustiques à ultrasons sont dénuées d'effets, tout comme les porte-clés, accessoires et autres gadgets à ultrasons.

#Ultraviolets ou LED

Les lampes à ultraviolets tuent à peu près tous les insectes, à l'exception des moustiques! Les LED sont tout aussi inutiles.

En extérieur

LES BOUGIES

Souvent de couleur jaune, les bougies revendent toutes une action contre les moustiques sur 30 h. La plus efficace ? L'Apta, qui contient un insecticide. Celles à base de substances naturelles (citronello, géraniol, huile essentielle de citronnelle...) repoussent ces insectes sans les tuer. Mais toutes offrent une bonne protection contre les piqûres. Attention, leur parfum à la citronnelle peut incommoder.



★★★ très bon
★★ bon
★ moyen
■ médiocre
■■ mauvais
Répulsif
Insecticide

SIRAK/ADORE STOCK

5 BOUGIES

		Protection contre les piqûres	des moustiques	Mortalité	APPÉCIATION GLOBALE		Prix
					Note sur 20	€	
1	APTA (INTERMARCHÉ)	★★	■	13	★★	3,15	
2	MOUSTICARE	★★	■■	10,6	★	13,90	
3	FLORAME	★★	■■	10,1	★	15,40	
4	KAPO EXPERT	★★	■■	9,8	★	9,25	
5	INSECTIVOR (E.LECLERC)	★★	■■	8,8	★	3,29	

LE NOMADE

Ce diffuseur d'extérieur est inodore et sans flamme. L'insecticide contenu dans la plaquette se répand grâce à la chaleur que produit la cartouche de butane. Il protège des moustiques (★★) et les tue (★★), mais coûte une fortune : le prix de la recharge de 12 h s'élève à 9,90 € !



Le Bouclier anti-moustiques de Thermacell est efficace (il obtient 13,5/20, ★★), mais il coûte cher (39,95 €).

LES SPIRALES

Une heure après le début de la combustion, l'efficacité des spirales est bien réelle. En extérieur, elles empêchent l'arrivée des moustiques et les tiennent éloignés. C'est un moyen adapté pour dîner tranquille sur la terrasse ou dans le jardin, mais à la seule condition d'en disposer plusieurs autour de la table et d'éviter



d'en respirer les fumées. Dans cette catégorie, l'insecticide d'origine naturelle s'avère légèrement plus performant que les autres. Toutefois, tous les produits testés conviennent.

4 LOTS DE 10 SPIRALES INSECTICIDES

		Protection contre les piqûres	des moustiques	Mortalité	APPÉCIATION GLOBALE		Prix
					Note sur 20	€	
1	KAPO VERT MOUSTIQUES SPIRALES INCASSABLES	★★	★	14,2	★★	4,90	
2	INSECTIVOR (E.LECLERC) ANTI-MOUSTIQUES ET MOUSTIQUES TIGRES SENTEUR GÉRANIUM	★★	★	13,8	★★	1,63	
3	ACTO MOUSTIQUES-MOSTIQUES TIGRES	★★	★	13,8	★★	4,10	
4	CATCH EXPERT ANTI-MOUSTIQUES & MOUSTIQUES TIGRES GÉRANIUM	★★	★	13,3	★★	1,99	

HUILES D'OLIVE

Nous avons analysé 26 huiles pour vérifier qu'elles étaient bien « vierge extra » comme annoncé. Résultat : 16 ont été déclassées, du jamais vu chez Que Choisir !

— Par FLORENCE HUMBERT
avec DOMITILLE VEY



Pas si « extra »

Lor vert est une denrée très réglementée. Pur jus de fruits, donc sans raffinage, l'huile d'olive est fragile : elle s'oxyde vite (rancissement) et perd la majeure partie de ses vertus organoleptiques et nutritionnelles en moins de deux ans. Face à la qualité très hétérogène des produits bruts disponibles sur le marché mondial, le Conseil oléicole international (COI, une organisation intergouvernementale) a défini deux catégories d'huiles vierges : « vierge » et « vierge extra ». La seconde doit présenter, entre autres, un taux d'acidité oléique bas, un indice de peroxyde et une absorbance UV nettement plus faibles que pour la première. Sur le plan organoleptique, on attend en outre de la vierge extra une absence de défauts gustatifs et un certain niveau de fruité

(ensemble des sensations olfactives qui caractérisent l'huile d'olive). Les fabricants sont d'ailleurs tenus de suivre un protocole de test, qui comporte non seulement des analyses physicochimiques mais aussi des dégustations.

Nous avons effectué ces mêmes tests afin de vérifier la classification des huiles d'olive (en ajoutant une recherche de contaminants, lire l'encadré ci-contre).

La crédibilité de la mention « vierge extra » est mise à mal par nos tests

Résultat, sur les 26 échantillons évalués annonçant sur l'étiquette une qualité « vierge extra », 16 ne répondent pas aux critères exigés par cette catégorie ! Près des deux tiers des références ont donc été déclassées en simple « vierge ». Un score jamais atteint lors de nos précédents comparatifs. Si la consommation de ces huiles ne présente aucun risque pour la santé, cette usurpation met à mal la crédibilité d'une mention supposée garantir un produit haut de gamme.

Des résultats physicochimiques plutôt corrects

Dans l'ensemble, nos échantillons passent sous les radars des paramètres physicochimiques – à l'exception de l'huile d'olive Vigean, qui dépasse le seuil autorisé pour l'absorbance UV et se situe même à la limite de la catégorie >>>

Rances, mais pas (trop) contaminées

Outre des analyses physicochimiques et une évaluation organoleptique (dégustation), qui nous ont conduits à déclasser 16 huiles sur 26, nous avons recherché des contaminants. Et les résultats s'avèrent plutôt rassurants.

Plastifiants

insecticide interdit dans l'Union européenne (UE), ou du phosmet, classé reprotoxique suspecté ou possible par l'UE.

Pesticides

Aucune détection dans les 26 échantillons testés.

Huiles minérales

Cette famille rassemble un mélange complexe de composés aux toxicités variées et encore souvent inconnues. Utilisées comme lubrifiants dans les machines agricoles ou sur les chaînes de production et de conditionnement, les huiles minérales peuvent migrer dans les aliments. Aucun échantillon n'en est totalement indemne. Même s'il n'existe pas encore de limite réglementaire pour ces substances suspectées d'être cancérogènes, les deux références en comportant des valeurs notables sont pénalisées par un ■.

26 HUILES D'OLIVE VIERGE EXTRA

WAVEBREAKMEDIA / SHUTTERSTOCK

RANK	BRAND	ORIGIN	TYPE OF OLIVES	DEFECTS OF TASTE	DEGUSTATION		PARAMÈTRES PHYSICO-CHEMICALS OF QUALITY				CONTAMINANTS			APPRECIATION GLOBALE	PRIX AU LITRE
					APPRÉCIATION	TYPE DE FRUITS DU	INDEX OF PEROXYDE	ACIDITY OLEIQUE	ABSORBANCE UV	ESTERS ETHYLIC	PESTICIDES	PLASTIFIANTS	HUILES MINÉRALES		
1	AUCHAN	France	Moyen - Vert et mûr	★★	★★★ ★★ ★★★★★★	★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	16 ★★	Vierge extra 19,98
2	CHÂTEAU VIRANT	AOP Aix-en-Provence (France)	Moyen - Vert	★★★	★★★★★ ★★★★	★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	15,9 ★★	Vierge extra 22,50
3	CARREFOUR BIO	UE et hors UE	Moyen - Vert	★★★	★★★★★ ★★★★	★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	15,3 ★★	Vierge extra 6,35
4	REFLETS DE FRANCE	AOC Provence (France)	Moyen - Vert et mûr	★★	★★ ★★ ★★★★★★	★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	15,1 ★★	Vierge extra 27,60
5	COSTA D'ORO L'ITALIANO	Italie	Moyen	★★	★★ ★★★ ★★★★★★	★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	14,5 ★★	Vierge extra 13,56
6	TERRA DELYSSA ZÉRO RÉSIDU DE PESTICIDES	Tunisie	Léger - Mûr	★★	★★ ★★ ★★★★★★	★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	14,4 ★★	Vierge extra 7,79
7	PUGET LES RÉCOLTES BIO	UE et hors UE	Léger - Mûr	★★	★★ ★★★ ★★★★★★	★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	14,3 ★★	Vierge extra 8,76
8	ÉMILE NOËL	Hors UE	Léger - Mûr	★★	★★ ★★★ ★★★★★★	★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	13,7 ★★	Vierge extra 13,15
9	MONINI CLASSICO	UE	Moyen - Mûr	★	★★ ★★ ★★★★★★	★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	13,4 ★★	Vierge extra 8,95
10	SITIA	AOP Sitia Lasithiou Kritis (Crète)	Léger - Mûr	★	★★ ★★ ★★★★★★	★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	12 ★	Vierge extra 10,33
LES DÉCLASSÉES															
11	SOLÉOU CARACTÈRE	Espagne	Chômé-lies ⁽¹⁾	■	★★★★★ ★★★★★★	★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	8 ■	Vierge 10,53
12	PRIMADONNA (LIDL)	Espagne	Moisi-humide-terre/ Chômé-lies ⁽¹⁾	■	★★★★ ★★ ★★★★	★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	7,7 ■	Vierge 4,99
13	CARAPELLI CLASSICO	UE et hors UE	Chômé-lies ⁽¹⁾	■	★★ ★★ ★★★★★★	★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	7,7 ■	Vierge 7,08
14	CARAPELLI BIO CLASSICO	UE et hors UE	Rance	■	★★ ★★★ ★★★★★★	★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	7,5 ■	Vierge 7,80
15	BIO VILLAGE (MARQUE REPÈRE E.LECLERC)	Espagne	Vineux-vinaigré/ Chômé ⁽¹⁾	■	★★ ★★★ ★★★★★★	★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	7,4 ■	Vierge 7,32
16	LESIEUR	UE	Chômé-lies ⁽¹⁾	■	★★ ★★ ★★★★★★	★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	7,4 ■	Vierge 8,45
17	PUGET	UE	Chômé-lies ⁽¹⁾	■	★★ ★★ ★★★★★★	★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	7,3 ■	Vierge 9,50
18	QUINTESENS	Tunisie	Rance	■	★★ ★★★ ★★★★★★	★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	7,3 ■	Vierge 12,10
19	ECO+ (E.LECLERC)	Espagne	Moisi-humide-terre/ Rance	■	★★ ★★★ ★★★★★★	★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	7,2 ■	Vierge 4,84
20	NATURALIA	Crète	Chômé ⁽¹⁾	■	★★ ★★ ★★★★★★	★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	7,2 ■	Vierge 9,20
21	BOUTON D'OR (INTERMARCHÉ)	UE et hors UE	Chômé-lies ⁽¹⁾	■	★★ ★★ ★★★★★★	★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	7,1 ■	Vierge 7,56
22	U	Espagne	Moisi-humide-terre/ Chômé-lies ⁽¹⁾	■	★★ ★★ ★★★★★★	★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	6,9 ■	Vierge 5,95
23	CAUVIN L'ORIGINALE	Espagne	Rance/Chômé-lies ⁽¹⁾	■	★★ ★★★ ★★★★★★	★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	6,8 ■	Vierge 5,01
24	SIMPLEMENT BON ET BIO (ALDI)	Espagne	Moisi-humide-terre/ Rance	■	★★ ★★ ★★★★★★	★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	6,7 ■	Vierge 7,18
25	TRAMIER	Espagne/Tunisie	Moisi-humide-terre/ Rance	■	★ ★★ ★★★★★★	★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	6,6 ■	Vierge 7,77
26	VIGEAN	Espagne/Tunisie	Rance/Moisi-humide-terre	■	★ ★★ ■ ★★★★★★	★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	4,1 ■	Vierge 9,85

★★★ très bon ★★ bon ★ moyen ■ médiocre ■■ mauvais (1) Flavour of one oil having suffered from anaerobic fermentation after storage of olives packed in chômé or contact with "boues" of sedimentation in piles or tanks (lies).

Auchan ORIGINE FRANCE 19,98 €/litre 16/20 | ★★

De bonne facture, cette huile fait un sans-faute, tant sur le plan physicochimique qu'organoleptique. Typée fruité vert et mûr à la dégustation, elle révèle en bouche une amertume et un piquant d'intensité moyenne. Seules réserves : la présence de résidus de pesticides et d'huiles minérales, mais à l'état de traces, et son prix – l'origine France se paie !



LA MEILLEURE NOTÉE
LA MEILLEURE



Vigean ORIGINE ESPAGNE/TUNISIE 9,85 €/litre 4,1/20 | ■

Dernière de notre classement, cette huile est la seule à se voir déclassée, à la fois sur le plan physicochimique, avec une absorbance UV au-delà du seuil réglementaire, et sur le plan sensoriel, en raison de défauts gustatifs ("rance") et ("moisi-humidité-terre"). Si le label AB garantit l'absence de traitement phytosanitaire dans les vergers, il ne préjuge en rien de la qualité finale du produit transformé.



À ÉVITER
À ÉVITER

>>> « lampante » (impropre à la consommation). Conformément à la réglementation, ce mauvais résultat suffit à la déclasser en « vierge ». À noter également que l'absorbance UV, qui mesure l'oxydation des produits, est le maillon faible des références testées, la moitié d'entre elles n'obtenant que ★ sur ce critère.

Analyses organoleptiques : des huiles rances et moisies

Réalisée par des jurys professionnels agréés par le COI, l'évaluation sensorielle a pour objectif la détection d'éventuels défauts que les analyses physicochimiques n'ont pas mis en évidence. Elle permet d'estimer à la fois la qualité des fruits avant trituration et le vieillissement de l'huile. Et c'est là que le bât blesse. Plusieurs problèmes ont entraîné le déclassement de certains produits : le « rance » (correspondant à une oxydation de l'huile) ; le « chômé-lies » (résultant d'une fermentation des olives avant pressage), tout comme le « vineux vinaigré » ; le « moi-humide-terre » (conséquence d'un stockage prolongé dans l'humidité des olives attaquées par des moisissures). Les références sélectionnées sont également classées en trois catégories de « fruité » : léger, moyen ou intense. En général, on considère que plus l'huile s'avère fruitée, meilleure elle est. Mais il y a fruité et fruité...

La tendance est aujourd'hui aux huiles « fruité vert », c'est-à-dire élaborées à partir d'olives récoltées encore vertes (ou « tournantes »), avec juste quelques nuances violettes. Ces produits sont jugés plus qualitatifs et plus riches en



Les huiles « fruité vert » sont élaborées à partir d'olives récoltées vertes, avec quelques nuances violettes.

polyphénols. Ce n'est donc pas un hasard si les mieux notés (Auchan, Château Virant, Carrefour bio et Reflets de France) sont plutôt typés « vert ». Au nez et en bouche, les arômes herbacés dominent, avec de l'amertume et/ou de l'ardence (sensation de picotement au fond de la gorge). À l'inverse, le « fruité mûr », à base d'olives cueillies à maturité, donne un goût plus rond et plus doux. Dans l'ensemble, le fruité des huiles de notre panel se situe à un niveau moyen ou léger, avec une dominante fruité « mûr ».

Un problème de stockage, vraiment ?

Au moment de leur mise sur le marché, les références que nous déclassons étaient probablement « vierge extra ». C'est en tout cas ce qu'assurent les marques en réponse à nos résultats, certificats d'analyses à l'appui. Leur discours est toujours le même : « *Il s'agit d'un problème de stockage en magasin ou de transport des bouteilles, etc.* » Sans doute y a-t-il une part de vrai dans ces arguments. Précisons aussi que nos analyses portent sur un lot unique de chaque huile. Reste que si, à l'origine, il était de bonne qualité, il aurait dû vivre ces aléas sans trop de dommages. En fait, de nombreux produits flirtent avec la limite de la catégorie inférieure dès leur mise en bouteille. À trop jouer avec les seuils réglementaires, ils sortent des clous au bout de quelques mois, bien avant l'échéance de la date de durabilité minimale (DDM). Fixée par les fabricants eux-mêmes, celle-ci varie de 12 à 24 mois.

L'ennui, c'est que la DDM est calculée à compter de la date d'embouteillage. Or, il arrive qu'une huile soit stockée en cuve pendant deux ans avant d'être commercialisée ! Seul l'affichage de la date de récolte des olives permet au consommateur de connaître l'état de fraîcheur de son huile. C'est pourquoi l'indication du millésime (comme pour le vin) devrait être rendue obligatoire. Pour éviter les tromperies sur la qualité réelle de l'huile « vierge extra », il faudrait aussi durcir ses critères d'obtention (abaissement du taux d'acidité oléique, de l'indice de peroxyde, de l'absorbance UV...), jugés bien trop laxistes par de nombreux professionnels. Seule façon de créer un véritable fossé entre les deux catégories et de justifier pleinement leur différence de prix. ♦

Conseils pratiques



Une affaire de goût

Choisir une huile d'olive, c'est avant tout une affaire de goût personnel. Apprenez à faire la différence entre le « fruité vert » aux arômes végétaux (herbe, foin coupé, poivron...), avec de l'amertume et du piquant, et le « fruité mûr » aux saveurs plus douces.

De l'huile basique pour cuisiner

Pour la cuisson, une huile basique (« vierge ») fera l'affaire (les arômes sont détruits à 70 °C). Réservez les produits premium à une utilisation crue. Il suffit de quelques gouttes pour rehausser un plat.

Privilégiez les références avec une indication géographique (IGP, AOP), les producteurs identifiés et les monovariétales, plus typées.

Attention sur les marchés

Méfiez-vous des huiles vendues sur les marchés ou dans les magasins régionaux du sud de la France. Malgré leurs noms fleurant bon la lavande, ces produits n'ont généralement rien de provençal. Vérifiez l'indication d'origine (obligatoire sur l'étiquette). Il s'agit le plus souvent d'huiles « UE » et/ou « hors UE » de piètre qualité.

ENCEINTES BLUETOOTH

Un son de qualité, des dimensions réduites et un budget maximal de 300 € : les six modèles suivants conviennent bien pour écouter musique, radio ou podcasts au quotidien.

— Par **CAMILLE GRUHIER** avec **FRANÇOIS PALEMON**

Marshall KILBURN II

250 €

15,1/20 |★★

Arborant un look vintage et un format compact, ce modèle ne passe pas inaperçu et c'est tant mieux : avec ses voix et ses instruments clairs, ses graves profonds et son spectre équilibré, la qualité audio est au rendez-vous. Dommage que les aigus manquent d'un brin de naturel, mais rien de rédhibitoire. Aucun souci pour connecter le smartphone grâce au bouton dédié. La batterie offre 14 h d'écoute, son niveau est indiqué par 10 LED. Destinée à un usage en intérieur avant tout, cette enceinte est toutefois protégée contre les gouttes d'eau (IPX2⁽¹⁾).



Bose PORTABLE HOME SPEAKER

300 €

14,7/20 |★★

Voilà un petit modèle (1 kg) qui délivre, des graves aux aigus, un son détaillé et équilibré. Les graves, en particulier, sont très bien gérés, et même à haut volume, on ne note pas de distorsion.

L'enceinte fonctionne avec l'application Bose Connect (iOS/Android), qui sert à connecter le smartphone et à la piloter. Vous y trouverez notamment des auxiliaires vocaux (Google Assistant, Alexa), disponibles grâce à la connexion wifi, et les services de streaming Chromecast et AirPlay II. Côté autonomie, l'appareil tient plus de 16 h et nécessite un peu moins de 3 h 30 pour une charge complète.



Bose SOUNDLINK REVOLVE + II

250 €

14,3/20 |★★

Bose renouvelle sa Revolve + et promet un son plus enveloppant, à 360°. En effet, il s'avère plaisant, musical et détaillé, malgré des graves parfois un peu trop présents. Grâce à son poids plume (moins de 1 kg), l'enceinte se transporte facilement d'une pièce à l'autre, jusqu'à la salle de bains puisqu'elle résiste aux projections d'eau (IP55). En outre, comme elle intègre un micro, vous pourrez passer vos appels téléphoniques. Connecter son smartphone via l'application Bose Connect (iOS/Android) est un jeu d'enfant. Comptez 15 h d'autonomie et 4 h 30 pour une charge complète.



Harman Kardon ONYX STUDIO 6

200 €

14,9/20 |★★

Son design atypique, circulaire et plat, avec poignée de transport, constitue désormais la signature du modèle Onyx de Harman Kardon. Cette version 6 est annoncée comme étanche (IPX7). Puissante, elle offre un son ample et cristallin. Toutefois, son autonomie (9 h) laisse à désirer, d'autres modèles font mieux. Comme elle pèse 3 kg, l'Onyx Studio 6 sera plutôt utilisée à la maison, ou elle vous accompagnera en vacances. Son temps d'accès, de l'allumage aux premières notes de musique entendues, est excellent : elle devient opérationnelle en huit secondes !

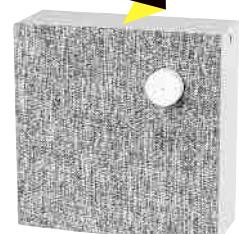


Ikea ENEBY 20

69 €

14,5/20 |★★

Ce modèle n'est pas nouveau mais reste une excellente affaire. Vendu au prix imbattable de 49 € (ajoutez 20 € pour une batterie, ce qui évite le branchement au secteur), il fournit un son naturel, équilibré et détaillé. Quant à son autonomie, Ikea annonce 10 h, nous en avons compté... 24 ! La connexion au smartphone pourrait être plus intuitive, mais ne cause pas de réelles difficultés. Une poignée métallique permet de déplacer aisément l'enceinte. Attention à ne pas la confondre avec l'Eneby 30, plus imposante, que nous n'avons pas testée.



Harman Kardon CITATION 200

300 €

14,2/20 |★★

Même s'il pèse 3 kg, ce modèle est pratique à déplacer, car il est doté d'une poignée. Pour connecter votre smartphone, il faudra installer une application et créer un compte utilisateur (une sale manie des fabricants). Ensuite, vous écoutez de la musique pendant plus de 7 h avant de devoir recharger la batterie (3 h). Le son est agréable, grâce à un excellent équilibre musical, des basses justement dosées, un rendu sonore clair et détaillé. La Citation 200 fonctionne aussi en wifi, afin de vous permettre de profiter du streaming audio via Chromecast ou AirPlay II.



★★★ très bon ★★ bon ★ moyen ■ médiocre ■■ mauvais (1) IPz: Indice de protection, y = contre les solides (poussières), z = contre l'eau. Quand y = X, il n'y a aucune protection.

CLIMATISEURS SPLIT ET MOBILES

Nous avons testé des climatiseurs split, dont l'installation est pérenne, et des modèles mobiles, qui répondent à des besoins ponctuels. De quoi passer un été au frais.

— Par **MORGAN BOURVEN**
avec **AISSAM HADDAD**



Un mal nécessaire

On devra s'y habituer, les étés secs et très chauds seront de plus en plus nombreux. Ou plutôt, ils le sont déjà. «*Alors que la France connaissait, en moyenne, 1,7 jour de vagues de chaleur par an avant 1989, elle en a subi 7,95 jours par an depuis 2000 et 9,4 sur la dernière décennie*», prévenait Météo France dans une note publiée en février 2020, quelques temps avant des mois de juillet et d'août hors norme, où les épisodes de canicule furent les plus longs depuis le début des relevés. Ils ont frappé en particulier le nord du pays et des départements généralement peu touchés par les fortes chaleurs.

On comprend mieux l'engouement pour les climatiseurs, dont les ventes augmentent chaque année. Ce type d'appareil permet en effet de parer à la hausse des températures, quand l'isolation du logement laisse à désirer ou que les méthodes naturelles (créer un courant d'air tôt le matin, fermer les volets en journée, dormir au rez-de-chaussée plutôt que sous les combles, etc.) ne suffisent plus. Une enquête menée auprès de nos lecteurs, en octobre 2020, montre que 41 % des possesseurs de climatiseurs fixes attendent qu'il fasse 29 °C dans la pièce avant de le mettre en service. Le taux atteint 53 % pour ceux équipés d'un climatiseur mobile. C'est mieux que la (méconnue) réglementation : en vertu de l'article R. 131-29 du Code de la construction et de l'habitation, la climatisation ne doit être déclenchée ou laissée en marche que si le thermomètre dépasse les 26 °C à l'intérieur.

Cette volonté de ne pas allumer le climatiseur à tout bout de champ s'explique par des motivations écologiques, pour 4 répondants sur 10, et pour des raisons financières pour un

Pour maîtriser son budget, mieux vaut se tourner vers un split, moins énergivore qu'un mobile

tiers d'entre eux. En effet, près de la moitié des propriétaires d'un climatiseur ont observé une nette augmentation de leur facture d'électricité les mois où ils l'utilisent, de 9 % en moyenne. Pour maîtriser son budget, mieux vaut se tourner vers une version split, beaucoup moins énergivore qu'un modèle mobile en raison de sa conception (le moteur étant à l'extérieur, il ne chauffe pas la pièce qu'il est censé rafraîchir). Nos calculs révèlent qu'un climatiseur monobloc consomme environ 30 € pour 12 heures d'utilisation par jour pendant 2 semaines, tandis qu'un split coûte environ 45 € pour l'ensemble de l'été. Étant plus silencieux, ce dernier sert plus régulièrement, et pas seulement en période de canicule, d'où une durée de calcul plus longue.

Attention à la déshydratation

Polluant et cher, en plus d'être souvent bruyant, le climatiseur ne présente donc aucun avantage... à part celui de protéger les publics plus fragiles, comme les personnes âgées ou les nourrissons. Rappelons que si le risque de déshydratation apparaît surtout au-delà de 30 °C, à une température moindre, il est vivement recommandé, pour l'éviter, de boire régulièrement, même si l'on ne ressent pas la soif : de l'eau de préférence, pas glacée, sinon le corps s'activera pour la réchauffer. Les jus de fruits et autres boissons sucrées sont déconseillés, parce qu'ils satisfont l'envie de sucre, mais masquent le besoin d'hydratation. Proscrivez également l'alcool, car il réchauffe l'organisme et accroît les effets de la déshydratation. Enfin, du côté des aliments, privilégiez melon, tomates, fraises, courgettes, concombre, pastèque et yaourts. ♦

LES SPLITS



LG F12MT PRESTIGE

2288 €

15/20 | ★★

Le F12MT Prestige, dont l'unité intérieure se fait discrète même à pleine puissance, se montre efficace tant pour rafraîchir que pour chauffer. Le refroidissement de la pièce (passage de 35 à 25 °C) a pris 18 minutes, et l'augmentation de 10 °C de sa température a demandé 23 minutes. Ce LG se révèle, en outre, facile à utiliser. S'il n'est pas trop gourmand en électricité en mode climatisation, à l'inverse, il consomme un peu plus que ses concurrents pour le chauffage. Le fabricant propose, sous la référence LG F09MT, une version avec une puissance de climatisation de 2,5 kW. Ses performances, assez proches, lui valent la meilleure note de ce test (15,7/20).



Daikin PERFERA

FTXM25R2V1B/RXM25R5V1B

1932 €

13,9/20 | ★★

Certes, ce climatiseur n'abaisse pas la température de la pièce (passage de 35 à 25 °C) très rapidement, mais sa capacité de refroidissement est excellente. Il sait aussi très bien chauffer. Dans les deux cas, la distribution du froid ou de la chaleur se révèle parfaite. Quel que soit le mode utilisé, la consommation électrique reste basse. Côté défauts, la console intérieure ne se montre pas assez silencieuse. Par ailleurs, sa surface, légèrement rugueuse, ne facilite pas le nettoyage. Mais, en plus de la climatisation, du chauffage et de la purification de l'air, ce modèle propose les fonctions déshumidificateur et ventilateur.

CHAUFFAGE Efficace et subventionné

Nous avons testé le mode chauffage des climatiseurs split réversibles. Les résultats sont bons, parfois meilleurs qu'en mode refroidissement. Il est vrai qu'il reste plus simple de chauffer que de rafraîchir une pièce... La fonction chauffage permet l'accès à certaines aides financières liées à l'efficacité énergétique (qui ne s'appliquent pas aux simples climatiseurs), mais à la condition que l'appareil soit le mode de chauffage principal du logement. C'est intéressant dans les régions aux hivers peu rigoureux.

LESCHERICH

12 CLIMATISEURS SPLIT

GRANDS VOLUMES (> à 35 m²)

	CLIMATISATION	CHAUFFAGE	BRUIT	FACILITÉ D'UTILISATION			APPRECIATION GLOBALE	PRIX (unités intérieure et extérieure)	Puissance de climatisation intérieure (kW)	Puissance de chauffage intérieure (kW)	Options: Connecté à l'air (PCY)	
				Temp de refroidissement (de 35 à 25 °C)	Distribution de la fraîcheur	Temp de chauffage	Répartition de la chaleur	Consommation électrique (€)	Console intérieure	Unité extérieure		
1 LG F12MT PRESTIGE	18	★★★	★★	40	23	★★★	★★★	217	★★	★	★★	15 ★★ 2288 3,5 3,8 C/P
2 DAIKIN STYLISH FTXA35A2V1BW/RXA35A5V1B	20	★★	★★	42	16	★★	★★	151	★★	★	★	13,4 ★★ 2813 3,4 2,5 C/P
3 DAIKIN PERFERA FTXM35R2V1B/RXM35R5V1B	24	★★	★★	41	21	★★★	★★★	139	★	★	★	13,2 ★★ 2273 3,4 2,5 C/P
4 SAMSUNG WIND-FREE COMFORT ARI2TXCAAWKN/ARI2TXCAAWKX	17	★	★★	47	16	★★	★★	151	★★	★	★	12,2 ★★ 1402 3,5 2,4 C/P
5 PANASONIC CS-FZ35WKE/CU-FZ35WKE	22	★	★★	48	26	★	★★★	172	★	★	★★	11,2 ★ 1405 3,4 2,4 P
6 ATLANTIC-FUJITSU TAKAO M2 ASYG12KMCC/AOYG12KMCC	21	★	★★	44	16	★	★★	166	★	★	★★	11,1 ★ 2497 3,4 2,5 P

PETITS VOLUMES (< à 35 m²)

1 LG F09MT PRESTIGE	17	★★★	★★	27	19	★★★	★★★	208	★★	★	★★	15,7 ★★ 2072 2,5 3,7 C/P
2 DAIKIN PERFERA FTXM25R2V1B/RXM25R5V1B	29	★★	★★	29	24	★★★	★★★	128	★	★	★	13,9 ★★ 1932 2,5 2,4 C/P
3 ATLANTIC-FUJITSU TAKAO M3_ASYG09KGTA/AOYG09KGCA	21	★★★	★★	27	14	★★	★	148	★★	★	★	13,9 ★★ 2259 2,5 2,4 P
4 PANASONIC CS-FZ25WKE/CU-FZ25WKE	28	★	★★	34	27	★	★★	129	★★	★	★★	12 ★ 1182 2,5 1,9 P
5 PANASONIC CS-TZ25WKEW/CU-TZ25WKE	21	★★	★★	32	27	★	★★★	174	★	★	★★	11,9 ★ 1201 2,5 2,4 C/P
6 SAMSUNG WIND-FREE ELITE ARO9Txfcawkn/ARO9Txfcawkx	25	★	★★	35	26	★	★★	150	★★	★	★	10,3 ★ 700 2,5 2,1 C/P

★★★ très bon ★★ bon ★ moyen ■ médiocre ■■ mauvais

>>>

LES MOBILES



Whirlpool PACW212HP

15,6/20 | ★★



Electrolux EXP26U758CW

899 € **14,7/20 | ★★**

Onéreux à l'achat, l'Electrolux consomme moins d'énergie que ses concurrents. Il met 5 minutes et 20 secondes pour abaisser à 30 °C la température d'une pièce chauffée à 35 °C; et 48 minutes pour la faire chuter à 25 °C, ce qui est satisfaisant vu sa puissance. Il répartit bien le froid et son thermostat se montre précis. L'appareil s'avère l'un des moins bruyants de notre comparatif avec 58 dB(A). Simple à programmer, il n'est, à l'inverse, pas très pratique à déplacer et à ranger.

14 CLIMATISEURS MOBILES

GRANDS VOLUMES (> à 35 m²)

PERFOR- MANCES		FACILITÉ D'UTILISATION					NOTICE					APPRECIATION GLOBALE				
		Distribution dans la pièce	Rapideur de refroidissement	BRUIT	CONSOMMATION ÉLECTRIQUE 2 SEMAINES X12H	Tableau de commande	Déplacement et stockage	Nettoyage des filtres	APPRECIATION	PRIX	Note sur 20	Prix	Puissance de refroidissement	Puissance de chauffage	Poids	Classe énergétique
1	WHIRLPOOL PACW212HP	★★★ ★★	★	35	■ ■	■	★	★	★★★	15,6	★★	779	A	36	3,5	3
2	ROWENTA RWAC1200H	★★★ ★★	■	35	■ ■	★★	■	★★	★★★	13,8	★★	549	A	36	3,5	2,9
3	QLIMA PH 635	★ ★ ★★	■	33	■	★★	★	★	★★★	13,7	★★	449	A	32	3,5	2,6
4	ESSENTIEL B ECM 11 8007614	★★★ ★★	■	30	■	★	★	■	★★	13,6	★★	499	A	32	3,1	n. a.
5	QILIVE Q.6755	★ ★ ★★	■	30	■	★	★	■	★★★	13,6	★★	359	A	32	3,1	n. a.
6	GOODHOME WAP-07EK35H	★★★ ★	■	34	■ ■	■	★	★	★★★	12,8	★★	349	A	36	3,5	2,8
7	EQUATION DESIGN 3 WAP-07DZ35H	★★★ ★	■	34	■	■	■ ■	■	★★★	11,2	★	349	A	36	3,5	2,8

PETITS VOLUMES (< à 35 m²)

1	ELECTROLUX EXP26U758CW	★★	★★★	★★	19	★★	★★	■	★	★	★★★	14,7	★★	899	A++	35	2,6	n. a.
2	DELONGHI PAC EL98 ECOREAL FEEL	★★	★★★	★	24	★	★★	■	★★	★	★★★	14,1	★★	700	A	32	2,7	n. a.
3	QLIMA P 528 WIFI	★★	★★★	■	27	★	★	★	★	★	★★★	14	★★	379	A	31	2,6	n. a.
4	BEKO BP109C	★★	★★★	■	25	★	★★	★	★	★★	★★★	14	★★	599	A	30	2,6	n. a.
5	DELONGHI PAC EL112 CST	★	★★★	★	25	★	★★	■	★★	★	★★★	13,4	★★	899	A+	33	2,9	n. a.
6	DELONGHI PAC EL92 SILENT	■	★★★	★	20	★★	★★	■	★★	★	★★★	11,5	★	695	A+	32	2,5	n. a.
7	OLIMPIA SPLENDID DOLCECLIMA COMPACT 9P	■■	★★	★	23	★	★★	★★	★★	★★	★★★	9,7	★	349	A	27	2,3	n. a.

★★★ très bon ★★ bon ★ moyen ■ médiocre ■■ mauvais n.a.: non applicable

L'AVIS DE L'EXPERT



AISSAM HADDAD

Notre spécialiste climatisation

« Des kits de calfeutrage utiles »

« Le tuyau du climatiseur mobile est souvent glissé dans l'entrebattement d'une fenêtre ou d'une porte, afin d'évacuer la chaleur. Pour limiter l'entrée d'air chaud provenant de l'extérieur, le calfeutrage (avec un tissu, une toile...) s'avère indispensable. Des kits, vendus quelques dizaines d'euros, servent à créer une bonne étanchéité de manière simple. Celui livré avec le Beko de notre sélection, que nous avons testé, s'installe facilement (fixation par velcro, comme une moustiquaire) et nous a permis de refroidir la pièce trois fois plus vite. Le kit peut rester en place tout l'été grâce à son zip, qui laisse la possibilité d'ouvrir complètement la fenêtre. »

A. LECOMTE

CONGÉLATEURS

Les prix des 10 congélateurs armoires que nous avons sélectionnés s'échelonnent de 249 à 949 €. Les mieux notés sont entre les deux !

— Par MORGAN BOURVEN avec AISSAM HADDAD



A. BORISENKO/ADOBESTOCK

Bosch GSV36VWEV

550 €

15,3/20 | ★★

Ce modèle de 249 litres n'est pas des plus rapides. Sa vitesse de congélation s'avère tout juste dans la moyenne (mais une fonction « super-congélation » existe). Il possède malgré tout de nombreux atouts : une consommation énergétique très faible, une température interne stable (même quand celle de la pièce monte à 32 °C) et une autonomie élevée en cas de coupure du courant. Son niveau sonore se révèle dans la moyenne. Notre jury a trouvé le nettoyage un peu long, à cause des grilles de l'évaporateur qui ne sont pas amovibles.



LE MEILLEUR NOTE
LE MEILLEUR NOTE

Beko BRFNE214M23WN

529 €

15/20 | ★★

Ce congélateur de 219 litres est équipé de la technologie Freezer Guard (non testée par notre labo), qui doit lui permettre de fonctionner aussi bien à -15 qu'à +43 °C. De fait, sa température interne ne bouge pas en cas de variation de celle de la pièce. La congélation d'une grande quantité d'aliments est rapide, et l'appareil reste silencieux. Cependant, ce modèle s'avère le plus énergivore de notre sélection. Et si son chargement est plutôt simple, le bouton du thermostat mécanique manque de précision.



BON CHOIX
BON CHOIX

Liebherr GNP2713

879 €

14/20 | ★★

Équipé de la technologie « froid ventilé », qui évite le givre, cet appareil de 232 litres est dans la moyenne en ce qui concerne la rapidité de congélation. Pour une grande quantité d'aliments à stocker, vous pouvez activer l'option « super-congélation ». Les réglages recommandés sont fiables et la stabilité de la température se montre parfaite. Côté utilisation, notre jury salue le nettoyage rapide, mais reste plus réservé sur la manipulation des compartiments. Dommage, aussi, que le compresseur fasse un peu de bruit au démarrage.



BON CHOIX
BON CHOIX

10 CONGÉLATEURS ARMOIRES

	STABILITÉ TEMPERATURE	RÉGLAGES PRÉCONISÉS PAR LE FABRICANT	32 °C	RAPIDITÉ DE CONGÉLATION (4 KG / 10 L)	FACILITÉ D'UTILISATION	AUTONOMIE	CONSO. ÉLECTRIQUE	BRUIT	APPRECIATION GLOBALE	PRIX	Hauteur cm	Largeur cm	Volume annoncé l	Volume mesuré l	Froid ventilé (no frost)
1	BOSCH GSV36VWEV	★★★	★★★ ★★		★ ★	21h06	★	29	15,3 ★★	550	186	61	249	179	—
2	BEKO BRFNE214M23WN	★★★	★★★ ★★★		★★ ★★	14h37	★★	54	15 ★★	529	151	60	219	151	●
3	LIEBHERR GNP2713	★★★	★★★ ★★★		★ ★	18h19	■	43	14 ★★	879	164	60	232	177	●
4	HAIER H3F-320WSAAU1	★★	★★★ ★★★		■ ★★	19h40	★	47	13,4 ★★	799	191	60	330	251	●
5	SIEMENS GS36NCWEV	■	★★★ ★★★		★★ ★★	21h23	★★	35	12,8 ★★	699	186	60	242	178	●
6	BOSCH GSN33CWEV	★	★★★ ★★★		★ ★	21h14	★	39	12,6 ★★	628	176	60	225	164	●
7	SIEMENS GS58NAWEV	★★	★★★ ★★★		■ ★	25h54	★	41	12,5 ★★	949	191	70	365	280	●
8	THOMSON THFZ272NFI	■	★★ ★★★		★★★ ★	17h56	■	48	10,9 ★	660	185	60	274	196	●
9	CANDY CCOUS6172WH*	■	★★★ ★★		★ ★	21h05	★	39	10,6 ★	399	173	61	242	168	—
10	SELECLINE 600081542*	★	★★★ ★★★		★ ■	16h13	★	35	9,6 ★	249	142	56	180	119	—

★★★ très bon ★★ bon ★ moyen ■ médiocre ■■ mauvais ● oui — non

* Classe climatique de 16 à 38 °C (les autres vont de 10 à 43 °C).

CRÈMES SOLAIRES ET APRÈS-SOLEIL

Indice 30, adapté à la majorité d'entre nous, ou 50, pour les enfants et les peaux très claires... notre test met en avant un grand nombre de produits satisfaisants. Bilan plus mitigé pour les après-soleil.

Par FABIENNE MALEYSSON avec GAËLLE LANDRY



Tartinez sans compter

Malgré toutes les campagnes de prévention sur les dangers du soleil, 20% des Français n'utilisent pas de crème protectrice lorsqu'ils s'y exposent, proportion qui monte à 30% chez les plus de 65 ans⁽¹⁾. Faut-il rappeler que le mélanome est le cancer qui a le plus augmenté au cours des 40 dernières années, et que 70% des cas sont dus à un excès de soleil ? À côté de la triade ombre-tee-shirt-chapeau, les soins solaires constituent un complément indispensable et efficace. Du moins pour la quasi-totalité d'entre eux ; notre comparatif révèle à nouveau quelques défaillances. Respire et Polaar, deux des marques ayant écopé de piètres notes, revendiquent des compositions respectueuses de la nature. Cela nous a incités à les évaluer, même si ces nouvelles venues restent confidentielles. Hélas, la protection contre les rayons UV, première qualité à attendre de ce type de produit, n'est pas au rendez-vous.

Environnement : trop peu de cohérence

Les fabricants de cosmétiques les plus connus ont, eux aussi, verdi leur communication, plus particulièrement sur les soins solaires. Ils tentent également de répondre aux attentes des consommateurs, de plus en plus mal à l'aise avec l'idée que protéger leur peau revient à menacer la faune et la flore marines à cause de la dissolution des crèmes dans les eaux de baignade. Nous intégrons donc, depuis l'an dernier, un critère « environnement » à nos bancs d'essai. Il permet de mettre en lumière quelques contradictions entre les discours et la réalité. « Respectueux de la peau et des océans » : le slogan s'affiche en grand à l'ouverture de la page d'accueil du site de Lancaster. Dans les faits, la gamme solaire que l'entreprise a

reformulée pour la rendre moins polluante et moins nocive pour la santé ne concerne que 3 références sur les 25 proposées... Son Sun Beauty lait velours SPF 30 cumule ainsi, entre autres substances indésirables, pas moins de huit filtres solaires, dont cinq trop néfastes pour le milieu marin. Quant à Clarins (« La beauté, un cadeau de la nature ») ou Respire (« Soins naturels, vegans, faits en France »), par exemple, ce ne sont pas tant leurs ingrédients qui posent problème que d'autres aspects de leur impact environnemental, tels que le suremballage pour le premier et la quantité de crème inutilisable au fond de la bouteille pour les deux références : respectivement, 10,5% et 16%. Agaçant, peu économique et, eu égard au nombre d'unités vendues, tout sauf écologique. Comme toute démarche qui se veut engagée, celle en faveur de la durabilité des produits doit avant tout faire preuve de cohérence.

L'après-soleil, utile ou non ?

Si la nécessité d'appliquer une protection solaire est établie, l'intérêt de l'après-soleil est plus discutable. Supposé mettre fin à la sensation de chaleur désagréable, voire de légère irritation, qui risque de survenir après une exposition, il promet d'apaiser, de réparer, d'hydrater et/ou de rafraîchir la peau. Quelle peut être son utilité ? En tout cas, pas celle de soigner les effets d'un gros coup de soleil. S'agissant d'une véritable brûlure, seul un médicament de type Biafine fait éventuellement l'affaire. Il ne nous a pas été possible de tester les vertus apaisantes des après-soleil avec des mesures objectives. Cela dit, un bain de soleil prolongé asséchant considérablement la peau, la principale propriété de ces produits doit être leur pouvoir hydratant. Dans la mesure où plusieurs références évaluées pèchent sur ce point, on peut se demander si des laits corporels hydratants efficaces (QC n° 591) ne seraient pas tout aussi indiqués, sachant qu'au sein d'une même marque, ils coûtent souvent bien moins cher que les après-soleil. ♦

(1) Sondage Fédération des entreprises de la beauté/OpinionWay, avril 2021.

Les baigneurs sont de plus en plus mal à l'aise avec l'idée que protéger leur peau revient à menacer faune et flore marines

CRÈMES SOLAIRES D'INDICE 30

Biotherm WATERLOVER

185 €/litre

14,5/20 |★★

Déjà distinguée l'an dernier, cette référence conserve sa première place. Elle protège bien contre les rayons UVA et UVB, et son impact environnemental est limité. La marque a en effet choisi de faire labelliser son produit par le Nordic Swan Ecolabel, qui garantit la présence de filtres peu nocifs pour l'écosystème marin. Sans ingrédients indésirables ni allergènes, cette crème respecte aussi l'utilisateur, et notre panel a apprécié sa facilité d'application et son odeur agréable. Une réserve : son prix élevé.



La Roche-Posay ANTHELIOS

86 €/litre

14,4/20 |★★

Une protection à la hauteur de l'indice annoncé et l'absence de substances nocives ou d'allergènes, voilà ce que l'on demande d'abord à un soin solaire. En outre, nos testeuses ont aimé la texture et la rapidité d'absorption de cette crème, bien que leurs avis soient plus mitigés concernant son odeur. Côté environnement, plusieurs filtres font baisser la note, mais nous saluons les efforts réalisés sur l'emballage, avec un excellent rapport entre le poids du tube, en partie en carton, et celui du produit.



Les meilleures pour l'été

16 CRÈMES SOLAIRES INDICE 30

	PROTECTION UV	COMPOSITION		QUALITÉS COSMÉTIQUES	APPRECIATION	ENVIRONNEMENT	ÉTIQUETAGE	APPRECIATION GLOBALE	Prix sur 20	Prix	Conditionnement	Contentance	Prix au litre				
		Ingrédients à éviter	Ingrédients à surveiller														
1	BIOtherm WATERLOVER SOLAIRE ECO-LABELLÉE	★★	★★	★★	★★	-	-	★★★	★	★★	14,5	★★	37	Pompe	200	185	
2	LA ROCHE-POSAY ANTHELIOS LAIT HYDRATANT ECO-TUBE	★★	★★	★★	★★	-	-	★★★	★★	★	14,4	★★	21,50	Tube	250	86	
3	GARNIER AMBRE SOLAIRE OCEAN CONSERVANCY LAIT HAUTE PROTECTION ÉCO-CONÇU	★★	★★	★★	★★★	-	-	★★★	★★★	★★	14,2	★★	11,90	Bouteille	200	60	
4	CIEN (LIDL) LAIT SOLAIRE CLASSIQUE	★★	★★	★★	★★	-	-	■■	★	★	14,2	★★	6	Spray	200	30	
5	CATTIER SPRAY PROTECTION SOLAIRE BIO	★★	★★	★★	★	-	-	■	★★	★★	13,6	★★	18	Tube spray	125	144	
6	HEMA MINERAL SUNSCREEN SUN LOTION	★★	★★	★★	★	-	-	■	★★	★★★	13,5	★★	11	Tube	125	88	
7	CLARINS CRÈME SOLAIRE CORPS	★★	★	★★	★★★	-	●	★★★	★★	■	13	★★	29,50	Tube	150	197	
8	YVES ROCHER SOLAIRE PEAU PARFAITE LAIT-EN-SPRAY	★★	★★	★★	★★	● ⁽¹⁾	-	-	■	★★★	★	10	★	12	Spray	150	80
9	ZENOVA (ACTION) SUN SPRAY	★★	★	★★	★★	● ⁽¹⁾	●	-	★★★	★	★★	10	★	3,90	Spray	200	20
10	NIVEA SUN PROTECT & BRONZE	★★	★★	★★	★★★	● ⁽¹⁾	●	-	■■	★★	★	10	★	10	Bouteille	200	50
11	MIXA SOLAIRE PEAU SENSIBLE	★★	★★	★★	★★	● ⁽¹⁾	-	-	★★★	★★	★	9,9	★	11,35	Tube	200	57
12	GARNIER AMBRE SOLAIRE CLEAR PROTECT REFRESH	★★	★★	★★	★★	● ⁽¹⁾	-	-	■■	★★	★	9,9	★	12,75	Spray	200	64
13	VICHY CAPITAL SOLEIL BEACH PROTECT SPRAY ANTI-DÉSHYDRATATION	★★	★★	★★	★★	● ⁽¹⁾	-	-	★★★	★★	★	9,8	★	16	Spray	200	80
14	RITUALS SUN PROTECTION MILKYSPRAY	★★	★★	★★	★★	● ⁽¹⁾	-	-	■■	★★	■	9,2	★	18,50	Aérosol	200	93
15	LANCASTER SUN BEAUTY LAIT VELOURS	★★	★★	★★	★★	(1,2,3,4)	-	● ^(5,6)	■■	★★	■	8	■	39,90	Bouteille	175	228
16	RESPIRE SPRAY SOLAIRE NATUREL & MINÉRAL	★★	■■	■■	★★	-	-	● ⁽⁶⁾	★★★	★★	★★	4,7	■	23,90	Spray	120	199

★★★ très bon ★★ bon ★ moyen ■ médiocre

■■ mauvais ● oui - non

(1) Octocrylene. (2) Ethylhexyl methoxycinnamate.

(3) Butylphenyl methylpropionate. (4) Cyclopentasiloxane.

(5) Methylene bis-Benzotriazolyl Tetramethylbutylphenol [nano]. (6) Titanium dioxide [nano].

QUALITÉS COSMÉTIQUES Les crèmes Hema et Cattier sont moins appréciées car elles laissent la peau blanche. La première met trop longtemps à être absorbée, la seconde est difficile à appliquer et son parfum n'est pas consensuel.

INGRÉDIENTS INDÉSIRABLES Ne se préoccupe-t-on pas, chez Lancaster, des substances nocives ? La référence testée en contient 4 plutôt « méchantes » et pas moins de... 12 allergènes, sans compter les nanoparticules.

CRÈMES SOLAIRES D'INDICE 50

Ne pas acheter!

Avène INTENSE PROTECT

107 €/litre

14,2/20 | ★★

Mustela SPRAY SOLAIRE HAUTE PROTECTION
85 €/litre

14,1/20 | ★★

Ces références protègent bien contre les deux types de rayons solaires nocifs (UVB et UVA) et leur formule n'intègre pas de substances indésirables.

Les filtres solaires ne sont pas trop polluants et les autres ingrédients ont un impact environnemental limité. L'absence de suremballage, le ratio contenant-contenu satisfaisant et la quantité de produit inutilisable réduite expliquent aussi les ★★ sur le critère environnement. Petite réserve pour Avène qui, à l'usage, s'est révélée un peu trop collante.



Sans substances allergènes

12 CRÈMES SOLAIRES INDICE 50

	PROTECTION UV	QUALITÉS COSMÉTIQUES			COMPOSITION			ENVIRONNEMENT			APPRECIATION GLOBALE			PRIX	Conditionnement	Contenance	Prix au litre
		Protection UVB	Protection UVA	Appréciation	Ingrédients à éviter	Ingrédients à surveiller	Phenoxyethanol	Substances indésirables	[Nano]	Allergènes	Étiquetage	Note sur 20	★				
1 AVENE INTENSE PROTECT	★★	★★	★★	★★	-	-	-	★★★	★★	★★	14,2	★★	16	Tube	150	107	
2 MUSTELA SPRAY SOLAIRE HAUTE PROTECTION	★★	★★	★★	★★	-	-	-	★★★	★★	★★	14,1	★★	16,90	Spray	200	85	
3 APTONIA (DECATHLON) SPORT 50+ KIDS	★★	★★	★★	★★	-	-	-	★★★	★★	★★	14	★★	10	Spray	150	67	
4 SVR LAIT SUN SECURE	★★	★★	★★	★★	-	-	-	★★★	★★	★	14	★★	16,90	Tube	100	169	
5 VICHY CAPITAL SOLEIL GEL PEAU MOUILLÉE	★★	★★	★★	★★	-	-	-	★★★	★★	★	13,6	★★	17,90	Tube	200	90	
6 EUCERIN SENSITIVE PROTECT KIDS SUN SPRAY	★★	★★	★★	★★	-	●	-	★★★	★★	★	13,6	★★	11,95	Spray	200	60	
7 NIVEA SUN KIDS SENSITIVE PROTECT & PLAY	★★	★	★★	★★	-	-	-	★★★	★★	★	13,1	★★	15	Pistolet	300	50	
8 CIEN SUN (LIDL) KIDS SPRAY SOLAIRE	★★	★★	★★	★★	● ⁽¹⁾	-	-	★★★	★★	★	10	★	5	Pistolet	250	20	
9 ZENOVA (ACTION) SUN MILK SENSITIVE	★★	★★	★★	★★	● ⁽¹⁾	-	● ⁽²⁾	★★★	★★	★★	9,9	★	3,95	Bouteille	200	20	
10 GARNIER AMBRE SOLAIRE ENFANT SENSITIVE EXPERT+	★★	★★	★★	★★	● ⁽¹⁾	●	-	★★★	★★	■	9,8	★	12,50	Spray	200	63	
11 HEMA KIDS SUN SPRAY	★★	■■	■■	★★	-	-	-	★★★	★★	★★	5,2	■	11	Pistolet	250	44	
12 POLAAR FLUIDE SOLAIRE TRÈS HAUTE PROTECTION SANS PARFUM	■■	■■	■■	★★	-	-	-	★★★	★★	★	2,6	■■	23,50	Tube	50	470	

★★★ très bon ★★ bon

★ moyen ■ médiocre

■■ mauvais ● oui - non

(1) Octocrylene.

(2) Titanium dioxide [nano].

ALLERGÈNES Un sans-faute pour ces crèmes surtout destinées aux enfants, pour lesquelles les fabricants évitent la présence d'allergènes. À reproduire pour les références adultes, puisque c'est possible!

Polaar FLUIDE SOLAIRE

470 €/litre

2,6/20 | ■■

Le véritable facteur de protection solaire n'atteint que 35, et la protection contre les UVA se montre aussi défaillante.

La quantité restant dans le tube – un des taux les plus élevés de ce test avec près de 15% – et un suremballage contredisent le discours de la marque sur la protection de l'environnement. La communication, toujours elle, parle d'actifs « découverts au cœur des terres les plus reculées de l'Arctique » alors que la formulation de ce produit est classique. Non vraiment, pas de quoi payer cinq fois plus cher que nos meilleurs choix !



À ÉVITER
À ÉVITER

CRÈMES APRÈS-SOLEIL

Les allégations sur ces cosmétiques évoquent surtout l'apaisement et l'hydratation. Impossible d'évaluer la première. Il aurait fallu obliger les membres de notre panel à s'exposer au soleil de façon inconsidérée, ce qui ne serait pas éthiquement acceptable. Pour la seconde, plusieurs ingrédients sont supposés procurer un soulagement : le bisabolol, l'allantoïne, le panthénol, l'aloe vera et le tocophérol. Faute d'études scientifiques suffisamment solides et de connaissance des quantités utilisées, impossible d'être certain de leur efficacité. Les crèmes pour le change, un segment de produits tout autres mais revendiquant le même type d'effet, ont été passées au crible par nos confrères italiens d'*Altroconsumo*. Ils ont conclu, après des mesures objectives, que les références contenant ces mêmes substances n'étaient pas les plus efficaces pour réparer les peaux lésées des bébés. Reste l'action hydratante, que nous avons testée en laboratoire. La majorité de la sélection n'obtient que des résultats moyens. On préférera donc un après-soleil affichant au moins ★★ sur ce critère, le seul objectivable. ♦

Yves Rocher SOLAIRE PEAU PARFAITE
58 €/litre **16,2/20 |★★**

L'efficacité hydratante de ce produit est remarquable. Sa liste d'ingrédients affiche notamment du panthénol, de l'allantoïne et du beurre de karité comme substances apaisantes.

Le jury a beaucoup apprécié sa texture et la sensation de douceur apportée.

La quantité de produit restant dans le contenant après utilisation est limitée : c'est bon pour la planète et le porte-monnaie ! Dommage que la présence de quatre allergènes assombrisse quelque peu ce tableau, quand de plus en plus de fabricants parviennent à élaborer des formules sans y avoir recours.



Rechercher
l'action
hydratante

15 CRÈMES APRÈS-SOLEIL

	EFFICACITÉ HYDRATANTE	QUALITÉS COSMÉTIQUES	(Impact environnemental)	ALLERGÈNES	EMBALLAGE	ÉTIQUETAGE	APPRECIATION GLOBALE Note sur 20	PRIX €	Conditionnement	Prix au litre €	
1	YVES ROCHER SOLAIRE PEAU PARFAITE LAIT HYDRATANT	★★★	★★	■	★★	★★	16,2	★★★	11,50	Bouteille	58
2	LA ROCHE-POSAY POSTHELIOS VISAGE & CORPS	★★	★★	★★★	★	★★★	14,9	★★	16,90	Tube	85
3	GARNIER AMBRE SOLAIRE LAIT HYDRATANT APAISANT	★★	★★	■■	★★	★★	14,6	★★	8,99	Bouteille	45
4	BIODERMA PHOTODERM LAIT FRAÎCHEUR VISAGE/CORPS	★★	★★	★★★	★★	★★★	14,5	★★	8	Tube	40
5	NIVEA SUN HYDRATANT	★★	★★★	■	★	★★	13,8	★★	7,90	Spray	40
6	ZENOVA (ACTION) SUNCARE WITH MENTHOL	★★	★★	★★★	★	★★	13,7	★★	1,95	Spray	10
7	L'ORÉAL SUBLIME SUN LAIT SUBLIMATEUR IRISÉ	★	★★	■■	★	★★★	12,5	★★	8,90	Tube	45
8	AVÈNE RÉPARATEUR GEL LACTÉ	★	★★	★★★	★★	★★★	11,6	★	11,50	Pompe	58
9	CORINE DE FARME LAIT HYDRATANT	★	★★	■■	★	★★	11,5	★	6,25	Bouteille	25
10	VICHY IDÉAL SOLEIL LAIT APAISANT VISAGE ET CORPS	★	★★	★★★	★	★	11,5	★	13,50	Tube	45
11	MIXA SOLAIRE PEAU SENSIBLE GEL APAISANT	★	★★	★★★	★	★★	11,4	★	8,90	Tube	45
12	NUXE SUN LAIT FRAÎCHEUR	★	★★	■■	★	★★	11	★	17,25	Tube	86
13	HEMA AFTER SUN MILK	★	★★	★★★	■	★	10,6	★	4	Tube	27
14	BIOREGENA LAIT VÉLOUTÉ VISAGE ET CORPS	★	★★	■	■	★★	10,5	★	9,99	Tube	80
15	BELLE & BIO SOIN APAISANT CORPS	■	★★	■	■	★★★	8,4	★	16	Pompe	80

★★★ très bon
★★ bon ★ moyen
■ médiocre ■■ mauvais

EMBALLAGE Entre Bioregena, seul produit à être suremballé (pas très cohérent !) et La Roche-Posay, dont le tube « garde » 21% de crème après utilisation, ce critère réserve de mauvaises surprises.

ÉTIQUETAGE Les contenants portent-ils des mentions comme la date limite d'utilisation (en plus de celle après ouverture), des allégations exagérées, des coordonnées précises ? Toutes les informations données sont évaluées ici.

SIÈGES-AUTOS

Les fabricants conseillent de retirer l'appuie-tête pour installer un siège enfant, mais nos tests montrent qu'il contribue à la sécurité des petits.

— Par **YVES MARTIN**
avec **LARS LY**



Gardez l'appuie-tête !

La recommandation apparaît noir sur blanc dans le manuel d'utilisation de la plupart des voitures : si l'on y installe un jeune enfant, mieux vaut retirer l'appuie-tête du siège (ou de la banquette) arrière, car celui-ci empêcherait le parfait plaçage du siège-auto au dossier. Nos tests révèlent pourtant le contraire ! L'appuie-tête améliore même la protection en cas d'accident avec choc arrière. En outre, nous n'avons observé aucun inconvénient majeur ni risque particulier lié à un espace entre le système de retenue du bambin et le dossier du siège arrière. Mieux, les mesures effectuées par notre laboratoire montrent que l'appuie-tête

permet de réduire, selon les types et les marques de siège-auto et de voiture, de plus de la moitié à trois quarts les forces de tension exercées sur la partie supérieure du cou au cours d'une collision par derrière.

Sur route, dans des conditions extrêmes de conduite (évitement d'un obstacle imposant un grand coup de volant, par exemple), nous n'avons remarqué aucune différence au niveau du maintien latéral, que l'appuie-tête soit en place ou enlevé. Même constatation lors d'un freinage d'urgence. Seule concession de nos essais : le confort d'assise est susceptible de diminuer légèrement si l'appuie-tête est laissé, car l'enfant risque alors de se

retrouver davantage à la verticale. Toutefois, même si nos tests prouvent que l'appuie-tête n'est pas néfaste, il se peut qu'il soit incompatible avec l'installation d'un certain type de siège-auto dans un modèle de véhicule spécifique.

À vérifier au cas par cas

Il faudra donc commencer par un essai de mise en place avant de rouler avec votre progéniture. S'il apparaît clairement que la présence de l'appuie-tête est préjudiciable (enfant maintenu de manière beaucoup trop verticale et/ou basculant latéralement dans les virages), nous vous recommandons, plutôt que de le supprimer, de le faire pivoter à 180° (retournement), comme cela est possible la plupart du temps. En effet, sur 213 voitures examinées, nous avons relevé que seulement 5% ne le permettaient pas (soit 10 modèles concernés). Dernier conseil : quand le dossier du véhicule est réglable, assurez-vous que votre petit, une fois assis, ait le dos incliné à au moins 30° par rapport à la verticale.

Pour vous aider à choisir un siège-auto, nous vous proposons ici un comparatif complet (sécurité, installation, confort, substances toxiques) sur une sélection de 19 modèles, de la naissance à 12 ans. Les prix oscillent entre 179 et 600 €, mais les équipements les plus chers ne sont pas les meilleurs ! ♦

Bon à savoir

Des changements à venir

Fin attendue de la réglementation R44/04

Le règlement européen baptisé i-Size (R129), qui classe les systèmes selon la taille de l'enfant depuis 2013, couvre désormais tous les types de sièges, dans toutes les catégories. L'ancienne norme (R44/04) sera donc bientôt obsolète, et les instances envisagent d'interdire la vente des sièges-autos ainsi

homologués à partir de septembre 2023. La Commission économique des Nations unies pour l'Europe (Unece) devait le confirmer en juin 2020, mais la décision a été reportée pour cause de crise sanitaire.

Disparition annoncée du papier

À partir de 2022, les modes d'emploi imprimés devraient disparaître au profit de leurs versions web.

19 SIÈGES-AUTOS

De
179 à
600 €

SIÈGES COQUES POUR BÉBÉS

	SÉCURITÉ	COMMODITÉ D'EMPLOI	SUBSTANCES TOXIQUES ET ERGONOMIE	CONFORT	APPRECIATION GLOBALE	Note sur 20	Prix	Homologation (taille ou poids de l'enfant)
						€		
1 CYBEX ATON BI-SIZE + BASE M	★★	★★	★★	★★★	15,6	★★	360	Jusqu'à 87 cm
2 BABYZEN YOYO CAR SEAT BY BESAFE + BASE IZI MODULAR I-SIZE	★★★	★★	★★	★★★	15,5	★★	488	Jusqu'à 75 cm
3 MAXI-COSI TINCA + TINCA BASE	★★★	★★	★★	★★	15,3	★★	288	Jusqu'à 75 cm
4 PEG PEREGO PRIMO VIAGGIO LOUNGE + I-SIZE BASE	★★★	★★	★★	★	15,3	★★	428	Jusqu'à 13 kg
5 MAXI-COSI MARBLE	★★	★★	★★	★★★	14,8	★★	349	Jusqu'à 85 cm
6 CHICCO KIROS I-SIZE EN PACK TRIO ⁽¹⁾	★★	★★	★★	★★	12,9	★★	600	Jusqu'à 78 cm
7 ABC DESIGN TULIP + BASE ISOFIX TULIP	★★	★	★★	★★★	10,4	★	330	Jusqu'à 85 cm

SIÈGES ÉVOLUTIFS DE 0 À 4 ANS ET DEMI

1 JOIE I-SPIN SAFE	★★★	★★	★★	★★★	15,6	★★	380	Jusqu'à 105 cm
2 NUNA PRYM	★★	★	★★	★★★	13,6	★★	479	Jusqu'à 105 cm
3 RECARO SALIA	★★	★★	★★	★★	13,2	★★	480	Jusqu'à 105 cm
4 BÉBÉ CONFORT MICA	★	★★	★★	★★★	11,5	★	449	Jusqu'à 105 cm
5 PEG PEREGO PRIMO VIAGGIO 360	★	★	★★	★	10,8	★	440	Jusqu'à 105 cm

SIÈGES ÉVOLUTIFS DE 1 À 12 ANS

1 CYBEX PALLAS G I-SIZE	★★	★★	★★	★★★	14,2	★★	300	De 76 à 150 cm
2 BRITAX RÖMER ADVANSAFIX M I-SIZE	★	★	★★	★★★	11	★	280	De 76 à 150 cm
3 RENOLUX OLYMP I-SIZE	★	★	★★	★★	10,8	★	289	De 76 à 150 cm

REHAUSSEURS À DOSSIER DE 3 ANS ET DEMI À 12 ANS

1 CYBEX SOLUTION S I-FIX	★★	★★	★★	★★★	14,9	★★	180	De 100 à 150 cm
2 JOIE I-TRAVER	★★	★★	★★	★★★	14,5	★★	210	De 100 à 150 cm
3 RECARO MAKO ELITE 2	★★	★★	★★	★★	14,3	★★	229	De 100 à 150 cm
4 BÉBÉ CONFORT MORION I-SIZE	★★	★★★	★★	★★★	14,1	★★	179	De 100 à 150 cm

★★★ très bon ★★ bon ★ moyen

■ médiocre ■■ mauvais (1) Testé sans la base.

SUBSTANCES TOXIQUES Les substances toxiques dont nous avons mesuré la teneur sont celles qui sont connues et susceptibles d'avoir un effet cancérogène ou mutagène sur les êtres humains.



Deux références qui posent problème

Lors du crash test avec le siège Kiros i-Size de Chicco, la coque s'est détachée de sa base Isofix, provoquant son éjection et celle du mannequin assis dedans. Son usage avec la base, potentiellement défectueuse, est donc à éviter, mais le siège peut être utilisé seul en mode ceinturé. Le constructeur a réagi en lançant une campagne de rappel et en fournissant une nouvelle base gratuitement. Les structures incriminées ont

été fabriquées du 23 novembre 2019 au 19 novembre 2020 et distribuées à partir de juillet 2020. Elles peuvent être identifiées grâce

à leur étiquette d'homologation (de couleur blanche), qui porte le numéro 030059.

Même produit, résultats différents !

Autre surprise concernant les sièges-autos, sachez qu'un fabricant propose parfois ses produits à d'autres. C'est par exemple le cas de BeSafe, qui produit le siège coque iZi Go Modular X1 i-Size (avec ou sans base). On le retrouve

chez Babyzen, sous l'appellation Yoyo Car Seat, et chez Stokke. Cette seconde marque n'est pas présente dans notre tableau, mais elle obtient la même note que le Babyzen (15,5/20, ★★). Ce n'est pas le cas de BeSafe avec le modèle original, qui lui a été éliminé. La raison ? Sa housse contient une quantité élevée de naphtalène, substance indésirable, car potentiellement cancérogène, contrairement à celle des deux autres marques.



Kiros i-Size de Chicco avec base.



VISITES À L'HÔPITAL ET EN EHPAD

Des limitations injustifiées

L'encadrement, voire l'interdiction, des visites aux proches hospitalisés ou en maison de retraite subsistent, sans que des raisons sanitaires les expliquent, et font des ravages.

— Par FABIENNE MALEYSSON

Tenir ta main. C'est le nom évocateur de l'association que Stéphanie Bataille et Laurent Frémont ont fondée. Tenir la main de leur proche pendant ses derniers instants, ils en ont été privés par une machine hospitalière inhumaine. Le père de Stéphanie Bataille a attrapé le Covid-19 à l'hôpital. Pendant 10 jours, sa famille a été mise à l'écart alors qu'il la réclamait à cor et à cri. Il est décédé dans la solitude, tout comme le père de Laurent Frémont, hospitalisé dans une clinique d'Aix-en-Provence (13) après avoir été frappé par le Covid en octobre 2020. «*Les visites étaient interdites dans tout l'établissement, et nos demandes réitérées de le voir ou d'avoir des nouvelles se sont heurtées à des refus*, explique le jeune homme. Au bout de 17 jours, on nous a annoncé brutalement qu'il était mort du coronavirus. En réalité, il avait eu trois tests négatifs, mais avait contracté une infection nosocomiale et a succombé à une septicémie. Il était médecin, en pleine santé, je suis persuadé qu'il savait qu'il était en train de vivre ses derniers jours.»

Torrents de chagrin et de colère

Depuis sa création, le collectif Tenir ta main a reçu 10 000 témoignages, reflet d'un nombre bien supérieur de personnes plongées dans des situations tout aussi cauchemardesques. Dès lors que l'on s'intéresse au sujet, on découvre sur Internet ou dans la presse pléthore de récits charriant des torrents de chagrin, de culpabilité, d'amertume et de colère contre les hôpitaux. Si le cas de ceux qui ont vu mourir leur proche sans pouvoir le soutenir reste le plus douloureux, l'interdiction des visites touche aussi beaucoup de services où l'enjeu vital n'est pas engagé, ce qui n'exclut pas la vulnérabilité et le besoin d'être entouré de sa famille.



Concernant le cas des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), où le contact avec les proches a été totalement proscrit pendant la première vague de l'épidémie (QC n° 592) et strictement encadré depuis, il suscite l'indignation jusqu'à l'Académie de médecine, qui a appelé, en mars dernier, à davantage de souplesse et d'humanité. Ces restrictions sont d'autant moins acceptées que les pratiques s'avèrent très différentes d'une structure à l'autre, sans que des critères objectifs le justifient. Exemples : à l'heure où nous écrivons (fin mai), l'Assistance publique-hôpitaux de Paris permet une visite par patient et par jour, tandis qu'à 40 kilomètres de là, le centre hospitalier universitaire (CHU) de Pontoise (95) ne tolère aucune entrevue. À Saint-Priest-en-Jarez (42), une clinique laisse aux soignants l'initiative d'autoriser les visites en chambre qu'ils jugent pertinentes, tandis que, 300 mètres plus loin, un centre de soins de suite les réduit à trois quarts d'heure par semaine dans une salle commune et sur rendez-vous... Idem dans les Ehpad, où ni la situation sanitaire locale ni le taux de vaccination n'expliquent les inégalités de traitement.

**Les pratiques varient fortement
d'un établissement à l'autre, en dehors
de tout critère objectif**



Une partie du personnel de santé s'interroge sur la justification sanitaire des restrictions de visites aux patients.

Les conséquences de ces limitations imposées à des milliers de personnes sont multiples. Depuis le début de la pandémie, le sort des résidents d'Ehpad suscite l'inquiétude. Le sentiment d'abandon peut amener certains à se laisser mourir. Le Conseil national professionnel de gériatrie l'exprimait clairement en février dernier : « *Les mesures prises pour les protéger d'une infection à Covid-19 ont généré une morbi-mortalité sans doute au moins équivalente à celle du Covid-19* ». Quant aux hommes et femmes hospitalisés, leur rétablissement peut être compromis par la solitude. « *La littérature met en avant qu'une politique de visite flexible procure au patient un sentiment de sécurité, réduit les complications cardiovasculaires et diminue la durée de son séjour en réanimation* », souligne la Société française d'anesthésie et de réanimation. Autre conséquence, pointée par Sara Piazza, psychologue clinicienne en réanimation au centre hospitalier de Saint-Denis (93) : « *Certaines personnes ont renoncé à appeler les secours ou refusé d'être hospitalisées, car elles étaient terrifiées à l'idée d'être séparées de leurs parents. D'où une perte de chance de guérison.* »

Familles et soignants souffrent aussi

Impuissants et saisis d'un sentiment de culpabilité, les proches eux-mêmes peuvent être atteints de syndromes anxieux et, en cas de décès, de deuil pathologique. Enfin, une partie du personnel de santé souffre également des instructions imposées d'en haut par les directions d'établissements. Dans un texte publié sur le site Éthique-pandemie.com, Matthieu Le Dorze,

anesthésiste réanimateur, s'exprime au sujet de ces « *restrictions fortes et incompréhensibles* ». « *J'ai un regret, admit-il, celui de ne pas avoir suffisamment désobéi. Et j'en ressens une certaine souffrance éthique.* » Selon Laurent Frémont, le malaise des soignants est évident : « *Quand nous cherchions à voir mon père, les personnes qui nous empêchaient de passer étaient parfois en larmes, invoquant l'obligation d'obéir. Partout, on a forcé des soignants à faire le contraire de ce que leur dicte leur éthique. Notre association a reçu plusieurs témoignages d'infirmières quittant la profession, écœurées.* »

Aucune raison légitime à tant d'inhumanité

Les soignants sont non seulement heurtés par ce qu'on les oblige à faire, mais ils s'interrogent bien souvent sur la justification sanitaire des restrictions. « *Ces mesures pouvaient paraître légitimes pendant la première vague, quand on ne disposait ni de masques ni de gel et que l'on connaissait mal les circonstances de transmission de la maladie*, rappelle Grégoire Moutel, professeur de médecine légale et directeur de l'Espace de réflexion éthique de Normandie. Désormais, le contexte est différent. Sauf pour les patients atteints de Covid pendant leur phase de contagiosité, on peut envisager des visites partout, à condition de respecter les gestes barrières. » Médecin de santé publique et d'hygiène hospitalière au centre hospitalier universitaire de Bordeaux (33), Pierre Parneix abonde : « *Aujourd'hui, la seule justification à des restrictions fortes pourrait être la crainte que les proches ne respectent pas ces gestes. Mais à un moment, il faut faire confiance et repasser à une organisation plus conforme à la situation antérieure. En particulier, la limitation de durée par visite n'est pas un critère pertinent du point de vue sanitaire.* » >>>



>>> Absurde également, le présupposé que le contact avec les visiteurs serait, par définition, plus risqué que celui avec les soignants, alors que les réfractaires à la vaccination ne sont pas rares chez ces derniers. Les vraies raisons des restrictions excessives ? La défiance vis-à-vis des proches, la tendance à ne considérer le patient que dans sa dimension biologique, la peur du procès en cas de Covid nosocomial et, enfin, le confort de travail offert par l'absence de regard extérieur. Des raisons inavouables, si bien qu'officiellement, l'idée que les visiteurs doivent être admis au chevet de leurs parents est unanimement approuvée. Même Olivier Véran, le ministre de la Santé, déclarait, le 9 février dernier, sur France Info : « Je réaffirme avec force et conviction que les visites à l'hôpital doivent être et sont autorisées dans toutes les situations, avec des protocoles sanitaires bien sûr [...]. En priver quelqu'un serait extrêmement douloureux [...]. Toutes les circulaires, toutes les directives existent. » Mais lorsque nous les avons demandées au ministère, la réponse a été : « Il n'y a pas de protocole national. Il appartient aux établissements de santé d'organiser les

visites en leur sein. » Les propos du ministre relèvent donc de l'incantation quand le prétexte du risque de contamination ouvre la porte à l'arbitraire le plus absolu. Faute de texte contraignant, les directions d'hôpitaux ou d'Ehpad ont carte blanche pour édicter leurs interdictions. C'est pourquoi le collectif Tenir ta main cherche à faire reconnaître légalement un droit de visite, quelles que soient les circonstances sanitaires. Le sénateur Bruno Retailleau (LR) a déposé une proposition de loi en ce sens. Les retrouvailles pourraient être quotidiennes, sans rendez-vous, à l'intérieur de plages horaires définies par l'hôpital ou l'Ehpad. Les refus devraient être motivés, limités dans le temps, et ne pourraient s'appliquer pour les personnes en fin de vie.

Le législateur se doit de régler la situation

Dans l'attente de la publication éventuelle d'un tel texte, les familles sont désespérées, ne sachant comment obtenir un assouplissement des règles pour leur cas personnel. Il existe bien des médiateurs dans les hôpitaux⁽¹⁾ et des conseils de la vie sociale dans les Ehpad, mais leur rôle n'est que consultatif et ils ne convaincront pas une direction de mauvaise volonté. « *Il ne faut alors pas hésiter à se battre, recommande Laurent Frémont. On peut mobiliser les élus locaux, la presse, voire envoyer un courrier d'avocat. Il rappellera que les interdictions générales de visites, par exemple celles qui s'appliquent à tous les services, Covid ou non, sont illégales au terme d'une jurisprudence constante. Il peut aussi souligner que les restrictions doivent être proportionnées et fondées. Cela permet notamment de les faire annuler lorsque les visiteurs produisent un test négatif et que le patient lui-même n'est pas contagieux.* » Mais les familles ont parfois peur que leur combativité cause du tort à leur proche, que le personnel prendrait en grippe par ricochet. C'est pourquoi la solution réglementaire ou législative paraît indispensable pour que ce cauchemar ne se reproduise pas à l'avenir. ♦

(1) S'adresser au service « Relations avec les usagers ».



Témoignage

DJILLALI ANNANE Chef du service réanimation de l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches (92)

« L'interdiction est délétère pour tout le monde »

L'expérience de la première vague de la pandémie de Covid-19 a démontré que l'interdiction des visites est délétère pour tout le monde. Pour les patients, qui se retrouvent confrontés à une solitude insupportable ; pour les familles, qui souffrent de ne pouvoir soutenir leur parent, les uns et les autres

étant plongés dans une angoisse terrible ; et pour les soignants, dans l'impossibilité de faire ce qui est aussi leur travail, c'est-à-dire accompagner et informer l'entourage. Notre métier est loin d'être purement technique. La base du soin est la relation avec le patient et ses proches. Empêcher

les visites s'avère une erreur collective que nous ne devons plus commettre. Dans mon service, on s'est battus dès la deuxième vague pour revenir à ce qu'on pratique depuis 15 ans : un accueil 24 heures/24 et 7 jours/7, pas plus de deux visiteurs en même temps par patient et un respect

scrupuleux des gestes barrières. À savoir masque, gel, surblouse et absence de contact physique direct, puisque nos malades sont extrêmement fragilisés vis-à-vis des infections. Il n'y a aucun obstacle d'ordre sanitaire à ces visites et nous n'y voyons que des bénéfices.

OPÉRATIONS DÉPROGRAMMÉES

Une si longue attente...

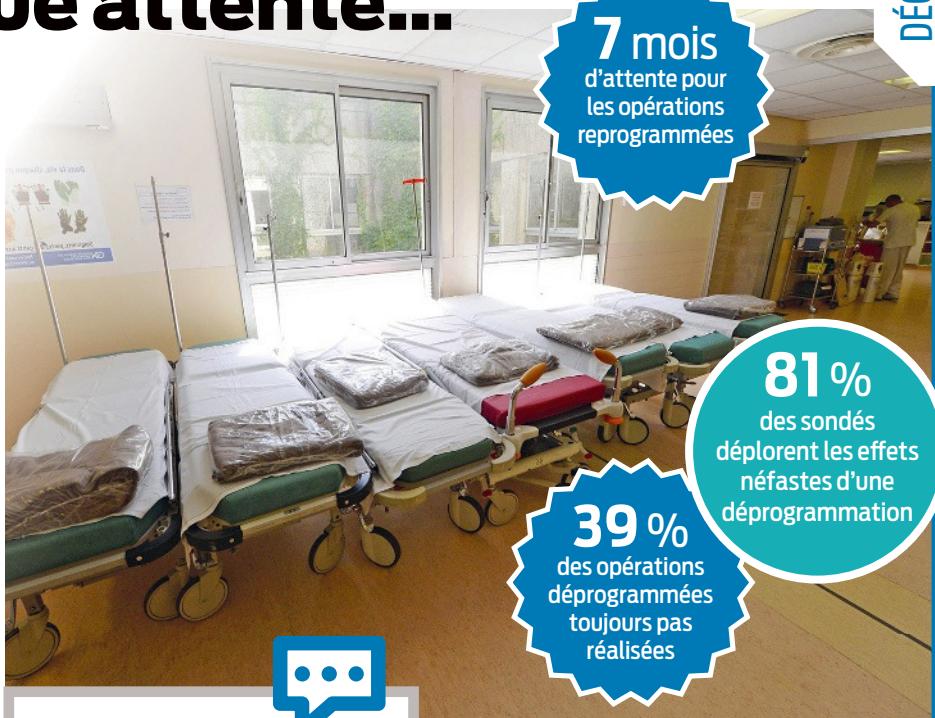
Plus de la moitié des opérations prévues à partir d'avril 2021 ont été annulées. La plupart n'ont pas été reprogrammées.

Par ANNE-SOPHIE STAMANE
avec ISABELLE BOURCIER

Faire de la place pour les malades du Covid, concentrer les forces médicales sur la pandémie... c'était une évidence. Les hôpitaux se sont réorganisés dans l'urgence et avec efficacité. Mais il y a eu une contrepartie : la déprogrammation des soins autres que ceux liés au Covid. Nous l'avons constaté l'an dernier, grâce à un premier sondage. Entre le 17 mars et le 11 mai 2020, les trois quarts des rendez-vous avaient été annulés et, au sortir du confinement, seuls 12% des traitements et des interventions à l'hôpital reportés avaient été reprogrammés. L'UFC-Que Choisir avait alors appelé à une reprise en main des soins afin de rattraper le temps perdu. Un an après, les traces sont encore là, d'autant que l'épidémie a connu plusieurs rebonds qui ont, eux aussi, laissé leur marque. Résultat, le retard dans les soins courants s'est accumulé bien au-delà du premier temps de l'épidémie. Il s'est inscrit dans la durée, comme le montrent les réponses à notre nouveau questionnaire⁽¹⁾ sur le sujet.

L'orthopédie très touchée

Sur 844 personnes qui avaient une intervention chirurgicale prévue entre mars 2020 et mars 2021, 39% déclarent l'attendre encore. Il s'agit le plus souvent d'opérations orthopédiques (appareil locomoteur : genoux, hanches, etc.), de chirurgie viscérale (organes digestifs) ou ophthalmologique, mais un petit pourcentage relève de la cancérologie. Parfois, c'est le ou la patiente qui décide de ne pas reprogrammer, par peur d'attraper le Covid à l'hôpital ou de surcharger les services de santé... Dans quelques cas, la maladie



“ Quinze minutes avant de passer au bloc, le chirurgien a annulé l'opération du poumon. Pas de place en réanimation. ”

“ À la suite de la déprogrammation, le cancer a progressé. ”

“ Le praticien m'a informée des risques à me faire opérer sans être vaccinée. ”

a régressé et ne nécessite plus de prise en charge. Les prochains mois ne s'annoncent pas plus réjouissants. Pour faire face à la troisième vague, plus de la moitié des interventions prévues à partir du 1^{er} avril 2021 ont été annulées. Et 56% d'entre elles n'avaient pas été reprogrammées au moment de notre enquête. Le retour à la normale risque de prendre du temps, alors

que les soignants sont épuisés, d'autant que nous ne sommes pas totalement à l'abri d'une reprise épidémique.

Quel délai de prise en charge ?

Pour les opérations de la période mars 2020-2021 reprogrammées, le délai moyen de prise en charge varie. Il se situe autour de trois mois pour celles replanifiées et réalisées. La plus longue attente est de 11 mois. Quand l'intervention a été reportée mais qu'elle n'a pas encore eu lieu, c'est plutôt sur 7 mois qu'il faut tabler avant d'être opéré, le délai le plus long rapporté étant de 15 mois – une opération prévue en mars 2020, finalement calée en juin 2021. Les conséquences d'un report d'intervention, parfois à plusieurs reprises, sont loin d'être anodines. Si 19% des personnes interrogées disent n'avoir subi aucune répercussion de ce contretemps, 81% déplorent des effets néfastes : un surcroît de stress ou d'inquiétude, une gêne ou un inconfort, mais pas seulement. Car 20% ont dû faire face à l'aggravation de leurs douleurs, et 20% ont vu leur état de santé se détériorer. ♦

(1) Questionnaire diffusé le 7 avril 2021, via notre newsletter, le compte Facebook et les associations locales de l'UFC-Que Choisir.

PROTECTION DU LITTORAL

Deux projets immobiliers censurés

Des plans d'aménagement urbain ont récemment été bloqués par les tribunaux. Les villes de Saint-Cyprien (66) et de Saint-Malo (35) vont devoir revoir leur copie.

— Par ÉLISA OUDIN

Deux jugements viennent de rappeler, s'il en était besoin, que la tentation du bétonnage demeure forte en France, notamment sur le littoral... Et ce malgré la prise de conscience des enjeux environnementaux. Dans ces affaires (QC n° 589 et QC Argent n° 158), le caractère disproportionné de projets immobiliers «pharaoniques» a été sanctionné par les juges. Précisons ici que le texte fondateur en France de la protection des rivages est la loi Littoral de 1986. Toutefois, les décisions de justice ont largement contribué, ces trois dernières décennies, à en préciser les contours... et à le rendre applicable.

À SAINT-CYPRIEN Une urbanisation trop poussée

La cour administrative d'appel de Marseille (13) a confirmé, le 30 mars dernier, l'annulation de la délibération de la mairie de Saint-Cyprien (66) qui autorisait un vaste programme urbanistique de la zone portuaire, comprenant la



construction d'immeubles de 333 logements en front de mer, dont certains pouvaient atteindre 8 étages. Le tribunal indique que ces aménagements « sont incompatibles avec [...] la règle de l'extension limitée de l'urbanisation des espaces proches du rivage ». Pour l'instant, la municipalité n'a pas souhaité réagir à cette décision. « L'arrêt de la cour est très motivé, avec un descriptif détaillé de la zone. Il rappelle un principe maintenant bien établi par la jurisprudence : celui de construction limitée dans les espaces proches du rivage, même si le secteur est déjà urbanisé », indique Louis-Jérôme Paloux, avocat au barreau



de Nice (06), qui représente les copropriétaires d'une résidence proche du port de Saint-Cyprien.

→ À SAINT-MALO Des zones humides menacées

La seconde affaire concerne la cité portuaire de Saint-Malo (35), où le maire précédent prévoyait d'urbaniser 25 hectares dans le quartier de Rothéneuf. Or celui-ci, encore préservé, est en partie classé «zone humide» (QC n° 582), une catégorie d'espaces protégée par la loi en raison du rôle qu'ils jouent contre les crues et dans la sauvegarde de la biodiversité. La réglementation exige que tous les porteurs de projets démontrent qu'il n'existe pas de solution évitant de choisir ce type de terrains. Le tribunal administratif de Rennes (35) a annulé, le 4 décembre 2020, l'autorisation donnée par le préfet à la municipalité d'aménager la frange sud de Rothéneuf. La juridiction précise : « Il résulte de l'instruction que le projet en litige entraîne la suppression de 16620 m² de zones humides [...] La commune n'apporte pas la démonstration de l'absence d'alternative avérée au lieu d'implantation. »

Gilles Lurton, nouveau maire de Saint-Malo, assure qu'il suivra le jugement et déclare : « Nous reprendrons le projet en sanctuarisant les zones humides et en menant une concertation étroite avec les associations, notamment Rothéneuf Environnement. Il y aura beaucoup moins de logements et pas de grande route. » Plus globalement, l'édile affirme que sa ville « restera une zone pavillonnaire. Il n'est plus question de construire de hauts immeubles ». Changement de braquet à la mairie, donc, que l'on espère durable... Signalons, en effet, que le directeur de l'urbanisme de la précédente mandature est toujours en poste. Et que l'adjoint du maire est, quant à lui, directeur général d'un grand groupe hôtelier... ♦

SMARTPHONES

La folle course aux capteurs

Les fabricants intègrent désormais deux, trois, quatre, voire cinq capteurs photo à l'arrière des smartphones. Y a-t-il vraiment un intérêt à cette surenchère technologique ?

— Par **CAMILLE GRUHIER**
avec **VINCENT ERPELDING**

Les chiffres de notre labo sont très bavards. En janvier 2018, dans notre test, 52 % des smartphones disposaient d'un capteur unique à l'arrière, et 48 % en comportaient deux. En 2020, tous les appareils de notre sélection en comptaient deux... au minimum ! Aujourd'hui, la multiplication des capteurs est devenue la norme : 22 % des modèles en possèdent deux, 35 % trois, 32 % quatre et 11 % en ont cinq ! Bonne nouvelle : nos experts constatent un intérêt réel pour la qualité des photos, même si tous les téléphones ne sont pas logés à la même enseigne.

TECHNO Le meilleur des deux mondes

Intégrer plusieurs capteurs revient à « trancher en rondelles » un très bon capteur d'appareil photo, puis à le répartir sur la surface arrière du smartphone. À chacun, alors, sa fonction. Au capteur principal la focale – et donc l'angle de vue – fixe ; aux autres la charge de tantôt l'élargir (caméra grand-angle), tantôt le rétrécir (téléobjectif). La magie logicielle, scintillante d'algorithmes, fait le reste. Avec les années, le concept a été amélioré, grâce à des modules plus spécifiques comme des caméras infrarouges et des capteurs monochromatiques ou à « temps de vol » (souvent appelés ToF, pour *Time of Flight*).



En plus du capteur principal, les appareils photo des smartphones comportent souvent un téléobjectif, un grand-angle classique et un ultragrand-angle.

CAPTEUR PRINCIPAL Oubliez la course aux mégapixels

Notre comparatif prouve qu'au-delà de 12 mégapixels (Mpx), le gain de qualité plafonne. Avec un smartphone, le traitement logiciel de l'image contribue beaucoup au résultat. Or, sur ce point, tous les modèles ne se valent pas, un capteur principal de 12 Mpx faisant souvent mieux qu'un de 30 ou de 50 Mpx... Nous avons également constaté que les appareils «stabilisés» offraient de meilleures performances ; les tremblements de la main sont neutralisés afin d'éviter les photos floues et les vidéos saccadées. Le stabilisateur est soit optique (OIS), soit électronique (EIS). En 2020, Apple a lancé la stabilisation du capteur (au lieu de la lentille) sur l'iPhone 12 Max Pro – ce téléphone obtient la première place en photo et en vidéo. Un lien de cause à effet ? Encore trop tôt pour le dire.

>>>



UN PEU DE TECHNIQUE

Distance focale Celle-ci reflète la largeur du cadre depuis un point fixe. Un grand-angle sert à prendre en photo un paysage et, à l'inverse, un téléobjectif est utile pour photographier de très près (de la rosée sur une fleur,

par exemple). Dans notre test, le P40 Pro+ 5G de Huawei décroche la palme du téléobjectif le plus long (avec un angle de vue de 70°) et le Sony Xperia 5, celle de l'objectif le plus large (angle de vue de 107°).

Ouverture Elle détermine la quantité de lumière qui entre dans l'appareil, et s'exprime par un rapport noté f/x (f/1.8, par exemple) ou 1:x (comme 1:2.2). Plus le nombre est petit, plus l'ouverture est grande, et plus la photo gagne en qualité.

>>> **TÉLÉOBJECTIF**
En avant le zoom !

Alors que la plupart des appareils photo de portables permettent de zoomer dans l'image en la recadrant (zoom « numérique »), ceux munis d'un téléobjectif propre capturent directement une zone minuscule (zoom « optique »). Les Samsung Galaxy S20 Ultra et Note20 Ultra, le Xiaomi Mi 10 Pro ainsi que le Huawei P40 Pro affichent les taux de zoom les plus élevés. Attention, les marques nous embrouillent parfois avec leurs annonces. Ainsi, le « zoom optique hybride x3 » vanté par Samsung pour ses Galaxy S20 et S20+ n'en est pas réellement un : le téléobjectif n'offre ici qu'un zoom optique x1,1, et c'est bien un zoom numérique qui tire l'image jusqu'à x3.

**GRAND-ANGLE,
ULTRAGRAND-ANGLE**
Maxi-giga grand-angle

Des « maxi » et des « ultra » fleurissent à mesure que la focale de l'appareil raccourcit. Un grand-angle en plus du capteur principal élargira l'angle de vue pour capturer des scènes larges, très larges, voire maxi-giga-larges. Incontestablement, les Samsung Galaxy S20, S20+ et S20 Ultra s'illustrent sur ce point.

CAMÉRA INFRAROUGE
Pour les pros

Le fabricant de smartphones de chantiers Cat se distingue avec un second capteur infrarouge thermique sur ses S60 et S62 Pro. Il permet de relever les températures. Apple utilise ce genre d'équipement pour le déverrouillage par reconnaissance faciale avec Face ID, le seul système fiable.

TOF**Une caméra convaincante**

Les caméras « temps de vol » font partie des dernières innovations. Grâce à un signal infrarouge, elles déterminent la forme et la distance des objets, et cartographient le sujet en 3D. Cela aide à créer un effet « bokeh » (flou d'arrière-plan). Le Honor View 20 et le Samsung Galaxy S10 5G s'avèrent ici convaincants. L'iPhone 12 Pro Max dispose d'un type spécial de module ToF : un *Light Detection and Ranging* (LiDaR) qui crée des cartes de profondeur grâce à de petits lasers. Ce smartphone se montre d'ailleurs le plus performant en mode portrait, dans lequel l'effet bokeh a toute son importance.

SMARTPHONES**Choisissez un modèle selon votre usage**

Un appareil photo doit répondre aux besoins des utilisateurs. Vous êtes amateur de paysages ? Regardez les performances dans des conditions de forte luminosité. De soirées ? Attention alors aux capacités en faible luminosité. De selfies ? Vérifiez les atouts de la (ou des) caméra(s) frontale(s). De vidéos ? Assurez-vous que le smartphone peut capturer à 60 images par seconde – nos tests révèlent que les résultats sont meilleurs. Ils nous enseignent aussi que, globalement, la qualité photo et vidéo augmente avec le prix du téléphone ; et que le modèle parfait, excellent en toute situation, n'existe pas. ♦

**LES MEILLEURS
à moins de 500 €**

Les smartphones haut de gamme sont les meilleurs en photo (iPhone 12 Pro Max, Samsung Galaxy Note20 Ultra, Xiaomi Mi 10 Pro). Mais les modèles ci-dessous, moitié moins chers, ne démeritent pas.

► **Xiaomi Mi Note 10**
400 €

Le module principal (108 Mpx, f/1,7) est associé à un téléobjectif 5 Mpx (zoom hybride x10, f/2), à un téléobjectif 12 Mpx pour les portraits (zoom optique x2, f/2) et à un objectif macro de 2 Mpx. Résultat, de bons clichés, détaillés et à la colorimétrie fidèle. Seul le capteur frontal livre des photos un peu pâles. Les Xiaomi Mi 10T Pro (425 €) et Mi 10T (375 €) restent de bonnes alternatives.



► **Samsung Galaxy A72 449 €**

Un mode macro (5 Mpx, f/2,4), un ultragrand-angle (12 Mpx, f/2,2) et un téléobjectif (f/2,4) accompagnent le capteur principal (64 Mpx, f/1,8) stabilisé. Le rendu est détaillé, son contraste, maîtrisé. L'effet bokeh, qui distingue le premier et l'arrière-plan, est correct. Même zoomés, les clichés sont nets. Notez que le Samsung Galaxy A52 (379 €) offre aussi une bonne qualité photo.



► **OnePlus Nord**
400 €

Le quadruple appareil photo arrière (48 + 8 + 2 + 5 Mpx) s'avère excellent. Les clichés sont bien détaillés, avec un bon rendu des couleurs. Dommage que du bruit de fond gâche la fête, et que le zoom génère un soupçon de flou. Le (double !) capteur frontal délivre de belles photos, mais aussi des vidéos satisfaisantes.



LES MEILLEURS selon l'usage



INTÉRIEUR

► Google Pixel 4 et Pixel 4 XL 900 € et 1000 €

Le mode nuit est l'un des points forts des smartphones de Google. Les photos sont détaillées et les couleurs, profondes, malgré le faible éclairage. De jour, ils brillent aussi. Ils n'intègrent pourtant « que » deux capteurs à l'arrière (12,2 + 16 Mpx).

► Huawei P40 Pro 700 €

Le P40 Pro est l'un des meilleurs modèles en photo et en vidéo. Ses quatre capteurs (50 + 40 + 12 Mpx + détecteur de profondeur) livrent des clichés exceptionnels. En intérieur et sans flash, les photos sont bonnes, mais un peu bruitées.



► Xiaomi Mi 10 Pro 1000 €

Ce smartphone possède un quadruple appareil photo arrière qui offre des clichés

détaillés, nets, même pour ceux pris sans le flash dans un environnement sombre. Le rendu des couleurs demeure cependant perfectible.



EXTÉRIEUR

► Apple iPhone 12 909 €

La dernière génération des Apple – l'iPhone 12 avec deux capteurs, le 12 Pro (1159 €) et le 12 Pro Max (1259 €) à trois capteurs – aurait pu décrocher toutes les palmes de ce test. En photo comme en vidéo, ils performent. Toutefois, à l'extérieur, ils se distinguent encore davantage.



► Oppo Find X2 Pro 900 €

Ce modèle à trois capteurs (48 + 48 + 13 Mpx) fournit également de très bons clichés en extérieur. Il s'agit encore d'un smartphone haut de gamme.

► Samsung Galaxy A71 300 €

Disposant de quatre capteurs (64 + 12 + 5 + 5 Mpx), ce modèle permet d'immortaliser de larges paysages, et assure en faible luminosité. Les Galaxy Note20 (600 €) et Note20 Ultra (800 €) font mieux, mais ils sont plus chers.



VIDÉO

► Samsung Galaxy S20 1000 €

Excellent en photo, le S20 est aussi performant pour la vidéo. En haute définition, les images sont bien exposées ; le mode 60 images/s améliore la fluidité, et en 4K, le rendu est net et bien détaillé. Le stabilisateur d'image fonctionne, mais attention, il rogne les bords de l'écran.



► Oppo Find X3 Lite 500 €

Le mode 4K offre des images détaillées et fluides, dommage qu'elles soient un peu entachées par des sauts de couleur et de luminosité. Le son capté est bon, équilibré, et la stéréo, bien présente. Le modèle précédent, le X2 Lite (400 €), affichait aussi de bonnes performances.

► Huawei Nova 5T 320 €

Les images filmées sont fluides, quelle que soit la définition choisie. À ce prix, la qualité sonore, pas terrible sur ce modèle, a été sacrifiée.



 PISCINE PRIVÉE

Faut-il l'assurer ?

J'ai fait construire une piscine enterrée sur ma propriété. Utilisé que l'été, le bassin est sécurisé par un volet roulant en bois alimenté électroniquement.

Dois-je contracter une assurance spécifique, en plus de celle que j'ai souscrite pour ma maison ? ♦

Audrey G., Béziers (34)

LA RÉPONSE DE QC

 Non, pas nécessairement. Si vous avez contracté une assurance multirisque habitation pour votre maison, celle-ci inclut une assurance en responsabilité civile. Aussi, les dommages corporels ou matériels causés à autrui, qui surviendraient dans le bassin (par exemple, une noyade), seraient pris en charge. Toutefois, afin d'être certaine que vous êtes protégée, vérifiez que sa présence a bien été déclarée lors de la conclusion du contrat ou plus tard (art. L. 113-2 du Code des assurances). L'installation doit, en outre, répondre aux normes légales de sécurité. En qualité de propriétaire, vous pouvez toujours voir votre responsabilité engagée (art. 1242 du Code civil). Quant aux dégâts que subirait votre piscine, ils sont le plus souvent couverts par des garanties souscrites en option.

PISCINE NON DÉCLARÉE NOYADE NON ASSURÉE



Dossier refusé, j'aime pas votre écriture


 RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Ma prime fout le camp

Ayant changé toutes les fenêtres de ma maison, j'ai déposé un dossier « prime énergie » auprès de E.Leclerc. Or, celui-ci n'a pas été accepté, car il manquait sur la facture le numéro Siret du professionnel qui a effectué les travaux. Il figurait cependant sur le tampon de l'entreprise.

Le refus est-il justifié ? ♦

Eric Lutrand, Aix-les-Bains (73)

LA RÉPONSE DE QC

 Pour bénéficier de la prime énergie, aussi appelée certificat d'économie d'énergie (CEE), le consommateur doit constituer un dossier auprès d'un énergéticien et obtenir son accord de principe. Puis, après l'exécution des travaux par un professionnel certifié Reconnu garant de l'environnement (RGE), vous êtes tenu de fournir une facture acquittée. La réglementation impose que le numéro Siret de l'entreprise (ou de l'artisan) qui s'est occupée du chantier y figure (art. R. 123-237 du Code de commerce). Toutefois, il n'est pas

précisé clairement de quelle façon celui-ci sera indiqué. Sur son site Internet, E.Leclerc présente un exemple de facture permettant de rendre le dossier éligible à la prime. Effectivement, le numéro Siret apparaît dans le corps du document, mais les conditions générales de vente ne font nullement référence à ce modèle. Si cette information n'a pas été portée à votre connaissance, vous êtes en droit de contester ce refus. Mettez E.Leclerc en demeure, par lettre recommandée avec AR, de vous verser votre prime (art. 1103 du Code civil).

 GRANDE DISTRIBUTION

Le crépuscule des tickets de caisse

Dans les grandes surfaces, après la fermeture des caisses dédiées aux carburants, désormais distribués en libre-service, la mise en place de caisses automatiques, où le client scanne lui-même ses articles, la suppression des lecteurs de codes-barres dans les allées, utiles pour détecter les nombreuses erreurs de prix, la fin prochaine des tickets de caisse a été annoncée. Si l'on souhaite en obtenir un, il faudra se rendre à la caisse centrale, et sans doute faire la queue longtemps. Cette mesure a été prise pour éviter la fabrication et l'impression de milliards de tickets en papier. Or, la première des urgences ne serait-elle pas d'inciter industriels et distributeurs à réduire drastiquement à la source les emballages des produits ? On pourrait aussi leur imposer d'autres efforts, par exemple leur demander d'importer le moins possible des fruits et des légumes pourtant cultivés chez nous. ♦

André Ribeyrolles, Nevers (58)



ASSURANCE AUTO

Client ferré, prime en hausse

En avril 2018, J'ai contracté une assurance auto auprès de Direct assurance. Il y a quelques mois, je décide de changer de voiture. Mon choix se porte sur une Audi A4, pour laquelle la cotisation coûte 737,37 € par an. Finalement, comme la transaction est annulée, je reprends mes recherches et trouve un modèle identique. Trois mois plus tard, Direct assurance m'envoie mon échéancier annuel : la prime s'élève à 931,03 €. Surpris, je réalise un devis en ligne sur son site. Le montant ? 417,34 € ! Je téléphone alors à un conseiller. Il m'explique que ce tarif s'adresse à de nouveaux assurés et que le mien est lié à l'accidentabilité constatée dans ma région. Je lui précise que je bénéficie d'un bonus de 50 % et que je n'ai jamais eu de sinistre déclaré depuis ma souscription, mais rien n'y fait. En réalité, sur un marché extrêmement concurrentiel, Direct assurance appâte les automobilistes avec des prix très bas. Une fois qu'ils sont ferrés, c'est la valse des hausses. ♦

Pascal Mathieu, par courriel



MICHEL SLAZAK



ACHAT DE BOIS

On n'y voit que du feu !

ACHAT DE BOIS

Commande partie en fumée

Au printemps, nous avons commandé du bois de chauffage auprès d'Ecobois47. Nous avons acquitté la facture par virement. La livraison était prévue 10 jours plus tard. Or, nous ne l'avons jamais reçue. Au moment où j'écris cette lettre, le site Internet de l'entreprise est toujours actif, mais son numéro de téléphone n'est plus en service. Nous nous sommes fait arnaquer ! Comme quoi, il faut toujours redoubler de vigilance quand on achète en ligne. ♦

Christian Barbier, Gex (01)



ORIGINE DES PRODUITS

Du bleu-blanc-rouge pas toujours français

Récemment, j'ai acheté une sacoche d'ordinateur qui arborait le drapeau tricolore. Mon choix a été orienté par la présence de notre emblème national sur ce modèle. Une fois rentrée chez moi, j'ai lu l'étiquette : « *Design réalisé en France, fabriqué en Chine* ». Est-il légal d'utiliser un symbole de la France quand la marchandise n'est pas produite dans notre pays (lire également le courrier « Étiquetage » p. 63) ? ♦

Mme P. I., Brignac (34)

LA RÉPONSE DE QC

À l'heure actuelle, l'usage du drapeau bleu-blanc-rouge sur un produit n'est pas légalement protégé. Ainsi, des articles fabriqués à l'étranger portant la bannière tricolore sont disponibles sur Internet ou en magasin. Dans votre cas, même si le vendeur se garde bien d'indiquer que sa sacoche est confectionnée dans notre pays, y apposer ce symbole de la France pourrait être considéré comme une pratique commerciale trompeuse (art. L. 121-2 du Code de la consommation). Tout

dépend de sa taille et de sa visibilité. Ce drapeau a été un élément déclencheur de votre achat et vous a induit en erreur sur l'origine du sac. N'hésitez pas à signaler les faits aux services de la répression des fraudes du département dont dépend le professionnel. En cas d'infraction caractérisée, il risque une amende et, selon les circonstances (infractions multiples, chiffre d'affaires réalisé, etc.), une peine de prison et/ou une interdiction d'exercice (art. L. 132-2 et L. 132-3 du même code).

 COMMERCE EN LIGNE

Téléphone portable nécessaire

Ma banque m'oblige à installer son application sur mon téléphone portable afin que je puisse effectuer des achats en ligne. Je n'ai pas de place pour la télécharger sur mon appareil. Peut-elle me contraindre à changer de mobile ? ♦

Anne-Sophie Guillonet,
Pontchâteau (44)

LA RÉPONSE DE QC

 Les établissements bancaires sont tenus de mettre en place des mesures de sécurité renforcées pour lutter contre les transactions frauduleuses (Directive UE n° 2015/2366 du 25/11/2015). Sauf cas particuliers, chaque ordre de paiement de plus de 30 € doit désormais faire l'objet d'une authentification forte. L'application sur smartphone répond à cette exigence lors d'un règlement à distance. En effet, la banque vérifie que vous êtes à l'origine de l'opération en vous adressant une notification sur votre portable. Puis elle exige une confirmation par la saisie dans l'appli d'un code secret ou d'un signe de reconnaissance personnel comme votre empreinte digitale. Si votre mobile n'est pas adapté, évaluez les autres possibilités (boîtier de reconnaissance digitale...) avec votre conseiller. Ces options peuvent être payantes. C'est pourquoi l'UFC-Que Choisir demande au secteur bancaire de proposer des solutions gratuites évitant au consommateur d'acheter un téléphone approprié ou d'en changer.

ADRESSEZ VOS COURRIERS

233, BD VOLTAIRE,
75555 PARIS CEDEX 11

OU VOS E-MAILS

QUECHOISIR.ORG/
NOUS-CONTACTER-N42652



 PHARMACIE

Vente à hautes doses

Je réagis à votre article, publié dans le numéro 602 de *Que Choisir*, sur les laboratoires qui poussent à la consommation de tests Covid-19. Les pharmacies ne sont pas, non plus, en reste. Je me suis rendue dans une officine de ma commune pour me faire vacciner. Avant l'injection, on m'a fait d'office passer un test antigénique (*ce dernier est inutile avant la vaccination sauf si vous êtes cas contact récent, ndlr*). Ensuite, on m'a exhortée, pour éviter les effets fâcheux du vaccin, à acheter un complément alimentaire, Ergymunyl, non remboursé par la Sécu, bien sûr. Ces trois éléments semblaient faire partie d'un seul et même protocole. Coût lors du passage en caisse : 18 €. Abusif, non ? ♦

Frédérique Audibert, par courriel

 LOCATION

Chaudière en panne

Cela fait 15 jours que ma chaudière ne fonctionne plus dans le logement que je loue. J'ai prévenu l'agence immobilière, mais elle n'a fait intervenir aucun professionnel. Mon appartement est glacial. Que faire ? ♦ **Jérôme F.-B.**, Paris (75)

LA RÉPONSE DE QC

 D'abord, il convient de s'assurer à qui incombent les réparations. Certaines, modestes, peuvent être à la charge du locataire, comme le remplacement des pistons, bilames, membranes d'une chaudière (annexe du décret n° 87-712 du 26/08/1987). Le bailleur est cependant tenu de procéder à des remises en état – même locatives – dues notamment à la vétusté. Appelez un professionnel et demandez-lui un devis sur le diagnostic de la panne. Si l'intervention doit être assumée financièrement par le propriétaire, adressez-lui

une lettre recommandée avec AR en le mettant en demeure de réaliser les travaux dans un délai raisonnable (art. 6 de la loi n° 89-462 du 6/07/1989). Faute de réponse, vous avez le droit de décider de les faire exécuter vous-même à ses frais (art. 1222 du Code civil). Faites établir plusieurs devis afin de prouver que ces travaux ont été effectués à moindre coût. Dans le cas où, malgré ces démarches, le bailleur, ou son représentant, refuse de vous rembourser la somme engagée, contactez la commission départementale de conciliation.



ÉLECTRICITÉ

Facture et délai d'envoi

Mes factures d'électricité d'EDF arrivent moins d'une semaine avant la date d'échéance. En cas de retard de paiement, une pénalité de 7,50 € est appliquée. Existe-t-il un délai légal pour ces envois ? ♦

J. G., Champillet (36)

LA RÉPONSE DE QC

Non. Une facture d'électricité doit cependant être acquittée dans les 14 jours suivant son émission ou à la date limite de paiement (art. 1 du décret n° 2008-780 du 13/08/2008). Le Médiateur national de l'énergie a invité les fournisseurs concernés à fixer le point de départ du délai de règlement à la date d'expédition de la facture, le cachet de la poste faisant foi. EDF demande néanmoins à ses clients de payer sous 15 jours calendaires à compter de l'émission de la facture (art. 7.I de ses conditions générales de vente). Pour ne pas écopier d'une pénalité de retard, optez pour la facture électronique et/ou réglez par carte bancaire ou prélèvement. Vous devez toutefois rester libre de vos choix, notamment d'envoyer un chèque. En outre, l'application d'une pénalité de retard pourrait être jugée abusive si l'opérateur vous a laissé un délai insuffisant pour honorer votre facture (recommandation de la Commission des clauses abusives n°14-01 du 16/10/2014). Si les envois tardifs se reproduisent, informez-en, par lettre ou par courriel, le Médiateur de l'énergie et la répression des fraudes.

C'EST NOTRE FACTURE EDF
À PAYER AVANT HIER



MICHEL SLAZAK



CENTRES COMMERCIAUX

Des W.-C. inaccessibles

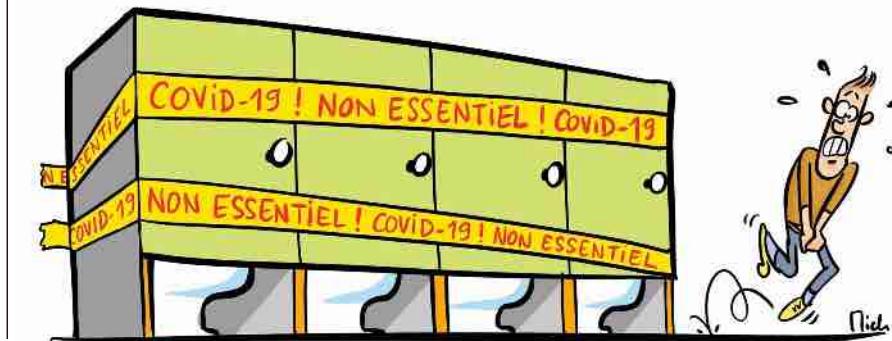
Souffrant d'une maladie particulière, je dois pouvoir accéder facilement à des toilettes. Or, depuis plus d'un an, les sanitaires du magasin E.Leclerc où je fais mes courses sont fermés soi-disant en raison du Covid-19. Est-ce normal ? ♦

Marguerite T., Guéret (23)

LA RÉPONSE DE QC

La loi n'exige pas expressément des grandes surfaces qu'elles mettent des toilettes à disposition du public, contrairement aux cafés et aux restaurants. Néanmoins, comme hyper et supermarchés appartiennent à la catégorie des établissements recevant du public (ERP), ils peuvent faire l'objet de dispositions dans le règlement sanitaire départemental, généralement consultable sur

Internet. Si l'une des mesures les contraignait, avant la crise sanitaire, à aménager des cabines d'aisances pour leurs clients, elle est toujours en vigueur. Le protocole national Covid applicable aux commerces essentiels n'impose pas la fermeture des sanitaires (décret n° 2021-99 du 30 janvier 2021). Rappelez au magasin ses éventuelles obligations et contactez la mairie pour en demander le respect.



De quoi perdre le nord...



ÉTIQUETAGE

Les Hauts-de-France annexent la Belgique et l'Espagne

Chez Aldi, je repère une barquette d'Assortiment de légumes et fruits pour soupe. Sur l'emballage figure une carte de France, avec la mention « Composé dans les Hauts-de-France, à Saint-Sylvestre-Cappel ». Habitant la région, je suis sensible à cet argument, et opte donc pour ce produit. De retour chez moi, j'examine la liste des ingrédients : « Butternut : Espagne ; carottes : Belgique ; pomme : Belgique ; orange : Espagne ; ail : Espagne ; échalote : France ». Bref, j'apprends quelque chose à la lecture de cette étiquette (lire aussi le courrier « Origine des produits » p. 61). Que les Hauts-de-France ont annexé la Belgique et l'Espagne ! ♦

Francine Vergeyte, Audresselles (62)

La radio accélère sa transition numérique

La radio fête ses 100 ans ! Et cette année, la mue de la radio analogique vers le numérique DAB+ passe à la vitesse supérieure, avec l'ouverture de 25 stations nationales.

1 Les atouts du DAB+

En Digital Audio Broadcasting (DAB+), la radio se montre moins sensible aux aléas de la météo. Terminé, en outre, le tâtonnement avec la molette, la recherche des stations s'effectue par leurs noms, classés par ordre alphabétique. En voiture ou dans le train, vous n'avez plus besoin, non plus, de changer de fréquence quand vous traversez plusieurs régions, car l'écoute est continue. Cette technologie permet également d'enrichir le flux audio d'informations complémentaires, telles que le nom de l'artiste dont la chanson est diffusée, la pochette de son album... Ces données s'affichent sur l'écran de votre poste. Enfin, le numérique va donner l'antenne à des dizaines de nouvelles stations : schématiquement, 13 radios DAB+ occupent le même espace hertzien qu'une seule radio FM – en France métropolitaine, 356 d'entre elles émettent déjà en numérique localement. Dès juillet 2021, les 25 radios retenues pour les fréquences nationales ouvriront leurs micros, en commençant par l'axe Paris-Lyon-Marseille.



2 Faut-il changer de poste ?

Si vous avez acheté votre poste récemment, sans doute intègre-t-il déjà le tuner DAB+, indispensable pour capter le signal. Dans le cas contraire, il faudra en changer. Les prix varient de 30 € pour une radio basique à plus de 350 € pour une station multimédia. Votre nouvel appareil sera toujours compatible avec la bande FM, qui ne disparaîtra pas avant de nombreuses années.

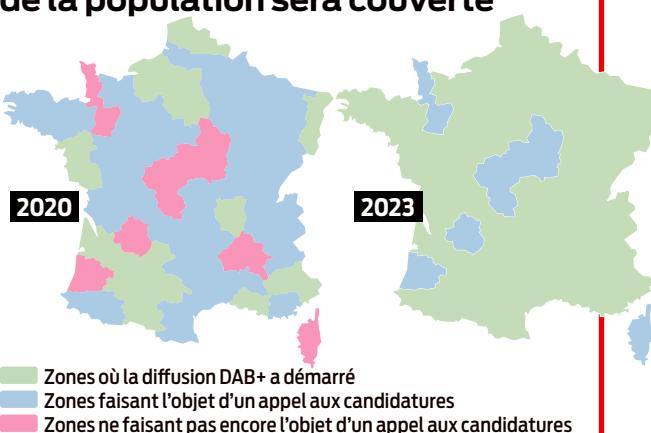
3 Quelle différence avec la radio Internet ?

Le DAB+ correspond à une norme technique internationale. Il s'agit de la version numérique de la FM. Comme elle, le DAB+ utilise les fréquences hertziennes et sa réception est gratuite. La radio numérique désigne aussi celle que l'on écoute depuis le site web ou l'application mobile d'une station. Le son passe par le réseau IP, c'est-à-dire par Internet (wifi, 4G).

Déploiement du réseau numérique

En 2023, 40 % de la population sera couverte

Le DAB+ se déploie progressivement ; 30 % de la population y a accès aujourd'hui. Ce taux devrait grimper à 40 % en 2023. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel, qui gère l'attribution des fréquences, a mis en ligne un outil pour savoir si votre localité est couverte, et quand elle le sera si ce n'est pas le cas (Csa.fr/Ma-radio-DAB-Plus).



4 Bien placer l'appareil

Comme la FM, le DAB+ emprunte la voie des airs via les ondes hertziennes. Mieux vaut positionner le poste près d'une fenêtre et sortir complètement l'antenne. Certains équipements électriques ou électroménagers peuvent créer des interférences, il suffit alors de déplacer l'appareil pour les éliminer.

ARGENT //

Trésor découvert, en êtes-vous propriétaire ?

Vous avez acheté une maison et, lors de travaux, vous découvrez de l'or, des bijoux ou autres objets précieux qui y avaient été cachés. Ce pactole vous appartient-il ? Cela dépend des circonstances.

DANS LE LOGEMENT OU LE JARDIN

En ouvrant des meubles abandonnés par leurs anciens propriétaires, en effectuant des travaux dans votre logement ou votre jardin, vous trouvez des pièces d'or, voire des lingots ? Il se peut que ce trésor vous échappe, car l'article 716 du Code civil précise qu'il s'agit de « toute chose cachée ou enfouie sur laquelle personne ne peut justifier sa propriété, et qui est découverte par le pur effet du hasard ». Ainsi, si la maison n'appartient pas historiquement à votre famille, les vendeurs de la bâtie qui prouvent que cet or est le leur peuvent intégralement le récupérer.

QUI L'A TROUVÉ ?

Autre cas possible : vous faites appel à un ami ou à une entreprise pour réaliser des travaux chez vous et ces derniers dénichent or et argent. Là aussi, l'article 716 du Code civil est clair : « La



propriété d'un trésor appartient à celui qui le trouve dans son propre fonds ; si le trésor est trouvé dans le fonds d'autrui, il appartient pour moitié à celui qui l'a découvert, et pour l'autre moitié au propriétaire du fonds. » Il vous faudra donc partager à parts égales avec la personne qui a mis au jour le magot.

SUR LE TERRAIN D'AUTRUI

Lors d'une balade en forêt, à la campagne, sur la plage ou un terrain privé, vous tombez sur des objets précieux ? Prévenez le propriétaire (particulier, entreprise ou collectivité). Pièces d'or ou bijoux pourront là aussi être répartis pour moitié. Mais il existe une exception : les objets ou les vestiges qui peuvent intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art, l'archéologie ou la numismatique. Dans ce cas, le découvreur et le propriétaire « sont tenus d'en faire la

déclaration immédiate au maire de la commune, qui doit la transmettre sans délai au préfet » (art. L. 531-14 du Code du patrimoine). Ce dernier avisera l'autorité administrative compétente en matière d'archéologie. Si la valeur patrimoniale du trésor est prouvée, l'État peut s'en attribuer la propriété exclusive.

PH. TRIAS/LEPROGRES-MAXPPP

PRATIQUE SPORTIVE //

Fin des certificats médicaux pour les enfants

Les mineurs prenant une licence en club ou s'inscrivant à une compétition officielle ne sont plus obligés de passer par la case « médecin ».

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

Un décret publié au *Journal officiel* en mai dernier vient de simplifier la pratique du sport en club pour les moins de 18 ans. Fini l'incontournable certificat médical de non-contre-indication (CNCI). Pour que votre enfant puisse prendre une licence auprès d'une structure affiliée à une fédération sportive ou s'inscrire à une compétition organisée sous son patronage, vous n'avez qu'à remplir un questionnaire attestant de sa bonne forme. Toutes les réponses sont négatives ? L'inscription peut être enregistrée sans plus de formalités. Mais dans le cas où vous cochez une case « oui » une ou plusieurs fois, une consultation médicale s'avère nécessaire, ainsi que l'obtention d'un certificat.

Bon à savoir La dispense ne s'applique pas aux structures associatives, dont les responsables ont pris l'habitude de demander chaque année

ce document, alors que ni la loi ni les assurances n'y obligent. À l'inverse, pour les adultes, le certificat médical demeure la référence. Vous devez le renouveler tous les trois ans quand vous faites partie d'un club affilié. On peut aussi vous en réclamer un récent lors d'une adhésion à un club hors fédération, ou pour une compétition si vous n'êtes pas licencié.

UNE SUITE LOGIQUE

Le décret assouplit des mesures, effectives depuis 2017, qui desserraient déjà le carcan du certificat médical, véritable corvée annuelle pour les familles et les médecins généralistes. Depuis cette date, le sésame devait être fourni tous les trois ans et n'était plus exigé à l'école. Notre enquête, réalisée deux ans après l'entrée en vigueur des nouvelles règles, avait montré que ces dernières étaient insuffisamment appliquées.



L'EXCEPTION DES SPORTS À RISQUE

Enfants et adultes sont obligés de produire un certificat médical pour les sports à risque, dits « disciplines à contraintes particulières ». Il s'agit, entre autres, de l'alpinisme, de la boxe, de la plongée sous-marine, de la spéléologie et du rugby.

Les maraîchers français subissent durement la concurrence des produits espagnols, bien moins chers, que ce soit en conventionnel ou en bio.

— Par ELSA CASALEGNO



Difficile, pour nos maraîchers, de résister à la production intensive des serres espagnoles.

J'achèterai des courgettes à 3,50 € le kilo !

C'est un tweet posté début avril, comme un appel au secours : «Après tout ce boulot, je récolte les premières courgettes. Je les vendrai 3,50 € le kilo. Elles sont à 1 € chez le grossiste bio origine Espagne. Deux fois moins chères que les miennes en magasin, même si elles font 1 000 kilomètres. Je réfléchis à changer d'activité avant de devenir complètement aigri.» Sur le réseau social, Matthieu Follet, maraîcher bio dans la ceinture verte de Dax (Landes), exprime tout son désarroi. Mais 3,50 €, n'est-ce pas cher tout de même ? «C'est le prix de début de saison», répond-il. Faire pousser des courgettes si tôt nécessite équipement et main-d'œuvre : des serres, des voiles de protection contre le froid, des bourdons pour polliniser... À partir du mois de juin, Matthieu passe aux cultures de plein champ, plus faciles à mener, et son tarif baisse pour s'établir entre 2 et 2,50 € le kilo.

Douceur du climat et bas salaires avantagent les producteurs espagnols

Une lutte à armes inégales

Pourquoi ne pas attendre les beaux jours pour cultiver ces cucurbitacées ? Parce que entre-temps, il faut bien gagner sa vie. Et parce que même les consommateurs militants en ont assez d'alterner poireaux, choux et carottes. Ils guettent avec impatience les premiers légumes d'été. Les maraîchers essaient donc d'en proposer dès que possible, pour que leurs habitués ne succombent pas aux courgettes espagnoles ou marocaines. Mais ils sont contraints de serrer leurs prix, au risque de ne pas couvrir leurs coûts de production. Les primeurs, eux, s'approvisionnent auprès des mêmes grossistes que la grande distribution, qui détermine le tarif – le plus bas possible. Les producteurs en vente directe ne peuvent que subir et... souffrir.

Venant d'Espagne, des flots de fruits et légumes vendus deux fois moins chers que les français sont déversés quotidiennement dans notre pays. Le soleil brille comme hiver à Almería, dans le sud de la péninsule ibérique, où 30 000 hectares de serres produisent en continu pour toute l'Europe.

En outre, la main-d'œuvre y est moins coûteuse. Les cultures légumières exigent de multiples tâches non mécanisables, alors quand un Smic est à 1 100 € au sud des Pyrénées, contre 1 500 € au nord... D'autant que le personnel est en partie constitué de migrants clandestins, sous-payés et exploités. À considérer, aussi, les nappes phréatiques siphonnées et les plastiques des serres abandonnés aux quatre vents. Le coût du transport, lui, reste marginal dans le prix final de ces productions intensives, bio comme conventionnelles. Les aides de la Politique agricole commune (PAC) pourraient-elles corriger ces conditions inégales ? Non : nos maraîchers cultivant de très petites surfaces, ils ne perçoivent que quelques centaines d'euros de subventions – rien face au prix d'une serre. Instaurer des aides indexées sur la main-d'œuvre pourrait sauver les rares fermes périurbaines qui n'ont pas encore disparu sous le béton. Surtout que les légumes, ça ne pousse pas sur n'importe quoi ! Le sol doit être bichonné et travaillé pendant des années pour devenir assez fertile. Une fois artificiellement, ces terres sont perdues pour le maraîchage. «Des fermes très riches en savoir-faire sont en train de disparaître», déplore Matthieu Follet. Et il ne suffira pas d'enlever quelques plaques de ciment pour les recréer. Derrière des courgettes à 3,50 € le kilo, il y a de petits maraîchers qui résistent au rouleau compresseur des importations à bas prix... ♦

Complétez votre collection

QUE
CHOISIR

QUE CHOISIR



N° 603



N° 602



N° 601



N° 600

QUE CHOISIR ARGENT



N° 163



N° 162



N° 161



N° 160

QUE CHOISIR PRATIQUE



N° 128



N° 127



N° 126



N° 125

QUE CHOISIR SANTÉ



N° 161



N° 160



N° 159



N° 158

Pour conserver tous vos numéros



10 €



9,50 €

La reliure
QUE CHOISIR

La reliure
QUE CHOISIR SANTÉ

Pour commander

Merci de découper ou recopier ce bulletin et de le retourner accompagné de votre règlement à :

QUE CHOISIR

Service Abonnements

45, avenue du Général-Leclerc
60643 CHANTILLY CEDEX



BULLETIN DE COMMANDE

Merci de m'envoyer à l'adresse ci-dessous les exemplaires suivants:

Numéros commandés | Prix unitaire | Ex. Total (en €)

QUE CHOISIR

N° 600	□	N° 601	□	4,80 €	
N° 602	□	N° 603	□	4,80 €	

QUE CHOISIR ARGENT

N° 160	□	N° 161	□	4,95 €	
N° 162	□	N° 163	□	4,95 €	

QUE CHOISIR PRATIQUE

N° 125	□	N° 126	□	6,95 €	
N° 127	□	N° 128	□	6,95 €	

QUE CHOISIR SANTÉ

N° 158	□	N° 159	□	3,90 €	
N° 160	□	N° 161	□	3,90 €	

LES RELIURES

Reliure Que Choisir	10 €	
Reliure Que Choisir Santé	9,50 €	

Participation aux frais d'expédition, à ajouter à votre montant total (délai de réception de 3 semaines) 1 article: 1,50 €

2 articles et plus: 2 €

MONTANT TOTAL DE VOTRE COMMANDE

M. M^{me}

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal Localité _____

Je joins mon règlement

par chèque bancaire ou postal à l'ordre de Que Choisir

par carte bancaire

N°

Date de validité Signature

Offre valable en France métropolitaine.

En application des dispositions de l'article L. 221-28 du Code de la consommation, la vente des produits présentés sur cette page n'ouvre pas droit à rétractation.

COMPARATEUR DE SUPERMARCHÉS DRIVES

A woman with long hair is seen from the side, wearing a grey sweater, loading groceries into the trunk of a dark-colored car. She is holding a plastic bag and a bunch of bananas. The background is blurred, suggesting an outdoor parking area.

Nos experts vous guident

Pendant l'été aussi,
on recherche
les meilleurs prix...

Avec notre carte interactive
des supermarchés drives,
trouvez le moins cher
près de votre lieu de vacances!

Ufcqc.link/supermarche604

Pour accéder au dossier, copiez l'URL ci-dessus ou flashez le QR code.

